

Etude sur les systèmes alimentaires pour une alimentation nutritive et saine en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Rapport de l'étude



Dakar, octobre 2021

Auteurs :

- Sidy GUEYE NIANG Consultant Principal
- Fanta TOURE DIOP, Conseillère régionale santé et Nutrition ACF ROWCA

Table des matières

Synthèse de l'étude	0
1. Justification et objectifs de l'étude.....	10
2. Méthodologie détaillée et contraintes de l'étude.....	11
2.1. Phase 1 : Orientation de la mission	11
2.2. Phase 2: Consultation en ligne.....	12
2.3. Phase 3: atelier de consultation régionale	12
2.4. Phase 4: Collecte de données et consultation au niveau pays (collecte de données sur les indicateurs clés et mini atelier de cartographie des sous-systèmes alimentaires)	14
2.5. La revue des principaux documents et l'interview de personnes ressources	14
2.6. Phase 5: Elaboration de tableaux de bord pays sur les systèmes alimentaires.....	15
2.7. Phase 6: Approfondissement de l'analyse et élaboration du rapport.....	15
2.8. Limites de l'étude	15
3. Rappel système alimentaire et bref contexte de la région.....	17
4. Performances actuelles, défis, et trajectoires possibles des systèmes alimentaires	19
4.1. Identification des produits alimentaires clés.....	19
4.2. Analyse des chaînes de valeur pour une alimentation saine et équilibrée en Afrique de l'Ouest.	19
4.2.1. L'évolution de la production agricole et animale au Sahel centrale et en Afrique de l'Ouest	19
4.2.2. L'évolution des importations agricoles.....	24
4.2.3. Les systèmes de transformation agro-alimentaires.....	25
4.2.4. Genre et systèmes de production : accès aux ressources et performance	28
4.3. Politiques et gouvernance des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel	32
4.3.1. Stratégies et politiques favorables à une alimentation saine, nutritive et abordable.....	32
4.3.2. Politiques et stratégies de transformation et systèmes d'approvisionnement alimentaire	35
4.3.3. Politiques et stratégies d'intégration des marchés	35
4.3.4. Gouvernance des chaînes de valeur et jeu des acteurs.....	36
4.4. Systèmes alimentaires et sécurité alimentaire et nutritionnelle	39
4.4.1. Abordabilité des aliments nutritifs dans la région.....	39
4.4.2. Education alimentaire.....	40
4.4.3. Sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	40
4.4.4. Programmes de protection sociale dans la région.....	41
5. Facteurs de transformation, défis et trajectoires possibles des systèmes alimentaires	43
5.1. Défis et facteurs transformation des systèmes alimentaires dans la région	43
5.2. Les ruptures à observer et les points d'entrée possible pour la transformation des systèmes alimentaires.....	47
6. Messages politiques et recommandations	49
6.1. Messages politiques : vers une transformation voulue et non subie des systèmes alimentaires, source de nutrition saine et de croissance inclusive	49
6.2. Recommandations	50
Annexes	53
Annexes 1 : Termes de références.....	53

Annexes 2 : Concept note atelier de consultation.....	54
Annexes 4 : Méthodologie mini atelier.....	55

Liste des figures

Figure 1 : Approche globale de l'étude régionale.....	12
Figure 2 : Synthèse de l'agenda de l'atelier de consultation régionale.....	13
Figure 3 : Synthèse du contexte et concept de systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel.....	17
Figure 4 : Evolution de la production de céréales au Sahel central et en Afrique de l'Ouest.....	20
Figure 5 : Evolution du rendement céréalier en Afrique de l'Ouest.....	20
Figure 6 : Evolution de la production de légumineuses / haricots.....	21
Figure 7 : Evolution du rendement de légumineuses / haricot.....	21
Figure 8 : Evolution de la production de légumes.....	22
Figure 9 : Evolution du rendement de légumes.....	22
Figure 10 : Evolution de la production de viande et de poulet.....	23
Figure 11 : Evolution de la production de lait et produits dérivés.....	23
Figure 12 : Evolution de la production d'œufs.....	24
Figure 13 : Importations de produits alimentaires en Afrique de l'Ouest.....	24
Figure 14 : Importations en valeur de produits alimentaires au Burkina Faso, Mali et Niger.....	25
Figure 15 : Estimation du nombre de personnes qui auraient pu bénéficier des pertes post-récolte de céréales.....	26
Figure 16 : Décomposition du financement public dans le secteur agricole.....	34
Figure 18 : Impact de l'insécurité sur les systèmes alimentaires.....	39
Figure 17 : Dépenses de consommation par an par personne (USD).....	40
Figure 19 : Evolution de la taille des exploitation agricoles.....	44

Liste des tableaux

Tableau 1 : Pertes post-récoltes sur les principales céréales cultivées en Afrique de l'Ouest en 2020 (tonne).....	26
Tableau 2 : Estimation de la population en phase de crise ou plus (CH phase 3 à 5).....	40
Tableau 3 : Estimation des besoins et surplus de production en céréaliers et en légumes à l'horizon 2030 et 2050.....	45
Tableau 4 : Estimation des besoins et surplus de production en viande et lait à l'horizon 2030 et 2050.....	45
Tableau 5 : Stratégie de croissance de la chaîne de valeur / chaîne d'approvisionnement.....	46

Synthèse de l'étude

Le contexte des crises complexes et multiformes de la Région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre aggrave l'urgence et le niveau des besoins en termes d'assistance humanitaire. La situation de la sécurité alimentaire semble se détériorer dans la région. Les données récentes disponibles issues des analyses des Cadres harmonisés entre 2014 et 2020 confirment que cette tendance se poursuit. En effet, entre 2014 et 2020, le nombre de personne en insécurité alimentaire (phase 3) pendant les mois de juin et août, a varié entre 8 Millions et 24,4 millions, soit le triple en 7 ans.

Les recommandations formulées chaque année lors de ces rencontres se succèdent et se ressemblent en raison d'un statu quo sur les facteurs limitants et déterminants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle : faible disponibilité alimentaire dans les zones rurales, difficultés d'accès physique et économique à l'alimentation, pratiques alimentaires inadéquates et grandes variabilité inter annuelle. Malgré les recommandations formulées chaque année par les différentes parties prenantes (gouvernements, institutions régionales et partenaires) lors des rencontres du dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires, les initiatives se superposent dans la région et se concentrent sur la prise en charge des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les systèmes alimentaires existants ne permettent donc pas de répondre au double défi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Cette situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle persistante, à laquelle s'ajoute des besoins de protection complexe et grandissant, nécessite des réponses adaptées, spécifiques et durables que les gouvernements avec l'appui de leurs partenaires doivent pouvoir apporter et assurer leur bonne mise en œuvre. L'une des réponses majeures pourraient être axée sur la définition de systèmes alimentaires locaux favorables permettant de garantir l'accès durable aux aliments nutritifs. C'est dans ce contexte que le bureau régional d'Action Contre la Faim, en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le CILSS, a initié cette étude intitulée « **étude sur les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et nutritive en Afrique de l'Ouest (focus sahel)** » avec les objectifs suivants :

- Analyser les systèmes alimentaires et les chaînes de valeur pour une alimentation saine et équilibrée en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
- Analyser les dispositifs, les politiques et stratégies internationales (cadres réglementaires internationaux), régionales et nationales en matière de système alimentaire favorable à une alimentation saine et équilibrée en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
- Analyser les rôles des Systèmes alimentaires favorables à une sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
- Proposer une feuille de route nationale et régionale pour une évolution qualitative des systèmes alimentaires sensitifs à la nutrition et résilients.

L'étude a été conduite selon quatre principales étapes illustrées par le graphique ci-dessous.



L'étude a été clôturée par un atelier de restitution et de validation ainsi que l'intégration des commentaires sur le draft de rapport qui a circulé auprès des acteurs concernés.

L'analyse a porté sur un certain nombre de produits alimentaires sélectionnés par les acteurs des pays ciblés. En effet, les mini-ateliers nationaux ont permis d'identifier les groupes de produits qui sont les céréales, haricots et légumineuses, les œufs, le lait et la viande, les fruits et légumes.

Résultat de l'étude : performance des chaînes de valeur / d'approvisionnement

Globalement les productions ont positivement évolué sur les vingt dernières années dans la région. Cependant l'évolution est timide et mêmes des chutes des volumes de production ont été enregistrées pour certaines spéculations dans certains pays. L'analyse a aussi montré que les rendements sur les spéculations analysées sont en deçà de la moyenne mondiale. Ainsi, compte tenu de tous les facteurs cités, la disponibilité du fait de la production intérieure reste largement faible en comparaison à la moyenne mondiale, exception pour les légumineuses et haricot. Du fait de la production intérieure, les africains de l'Ouest disposent de six fois moins d'œufs, neuf fois moins de lait, huit fois moins de viande et de poulet, deux fois et demie moins de céréales, 14,3 T de légumes en moins par hectare produit par rapport au reste du monde, une perte de production de 33 millions de tonnes de légumineuses / haricot en 2020.

A cela s'ajoute une inefficacité dans la gestion des opérations post récolte et les chaînes d'approvisionnement qui occasionnent des pertes de production de céréales entre 11 et 14% pour le fonio, le blé, le mil, le sorgho et le riz, et jusqu'à 18% pour le maïs. Cela a occasionné une perte de 1,575 millions de tonnes de céréales en 2020 au Burkina Faso, au Mali, et Niger, équivalent à la consommation annuelle de 8,5 millions de personnes dans les trois pays.

Cette situation justifie amplement la croissance des importations alimentaires et le déficit commercial qui se creuse progressivement dans la région. Globalement, les pays de la CEDEAO ont importé en 2020 une valeur totale cumulée de 9,1 milliards de dollars US équivalent à 5 000 milliards Frs CFA pour les produits suivants : céréales, légumes, viande, lait et produits dérivés. Les céréales arrivent en tête avec 74% de la valeur importée, suivi par le lait et les produits dérivés avec 15%, la viande qui représente 8% des importations, et enfin les légumes avec 3%. Au niveau des trois pays analysés, les proportions ne sont pas homogènes. Ainsi, dans le groupe de produits analysés, la valeur des importations de céréales domine largement au Niger et au Burkina Faso avec 90% et 83% respectivement. Au Mali, les importations de céréales représentent 53% de la valeur totale des importations des groupes de produits analysés.

Pourtant l'Afrique compte des potentialités non négligeables mais largement sous exploitées comme l'eau, les terres irrigables ainsi que la jeune main d'œuvre. En 2017, seulement 0,1%¹ de la supervision de l'Afrique de l'Ouest bénéficiait d'un système d'irrigation. L'Afrique de l'Ouest est également la région du monde qui consomme le moins d'engrais dans le monde avec seulement 13 Kg par hectare en 2016².

La transformation agro-alimentaire attire l'attention des politiques de plus en plus dans la région même si les mesures plus courageuses sont nécessaires pour amorcer un développement conséquent face aux enjeux de la transformation de nos systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest. De manière générale, la part de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier représente 30% en Afrique de l'Ouest, avec des disparités entre pays. L'économie alimentaire de la région représente un potentiel de 480 millions de dollars US à l'horizon 2030 et dispose de marge de progression économique immense. La transformation agro-alimentaire, y inclus le secteur de la boisson et du tabac, représente 60% au Niger contre 30% au Burkina Faso ; les données ne sont pas disponibles au Mali. Certains facteurs représentent des goulots d'étranglement qui affectent directement le secteur de la transformation agro-alimentaire, et les systèmes alimentaires de manière générale.

En effet, le secteur de la transformation souffre de problème d'infrastructures en amont, en commençant avec un faible accès en électricité dans la région, élément essentiel pour le stockage et la distribution. Si globalement dans la région, le taux d'accès à l'électricité s'est amélioré avec 31% en 2018, seulement 25% de la population au Mali jouit d'un accès à l'électricité. La couverture est encore beaucoup plus faible au Niger et au Burkina Faso avec 12% et 4,7% respectivement. Le deuxième élément est la densité routière très faible avec seulement 0,2 Km de route par km² en Afrique de l'Ouest. Si le Mali a franchi la moyenne régionale, les deux autres pays disposent seulement de 0,1 Km de route par Km² de superficie. Ces deux éléments jouent un grand rôle dans la possibilité de distribution des produits bruts ainsi que des produits finis, le coût de transport des produits.

Le manque d'infrastructures soulevé contribue aux pertes post-récoltes élevées en comparaison au reste du monde, causant ainsi une inefficacité dans les chaînes d'approvisionnement. Les données disponibles³ sur les principales céréales cultivées dans la région montrent un niveau de perte relativement élevé pour le maïs avec une valeur comprise entre 16 et 18 % de la production, le riz sur un intervalle de perte entre 11 et 14% de la production, 10 et 13% pour le sorgho, entre 9 et 11% pour le mil, et entre 12 et 14% pour le fonio. Le tableau suivant donne la quantité de céréales perdue en valeur absolue en tonne. D'autres statistiques disponibles sur les légumes et les légumineuses / haricot.

¹ <https://foodsystemsdashboard.org/compareandanalyze#> consulté en septembre 2021

² <https://foodsystemsdashboard.org/compareandanalyze#> consulté en septembre 2021

³ APHLIS+ consulté entre avril et octobre 2021

L'Afrique de l'Ouest a perdu 10% de sa production de légumes. Dans les trois pays analysés, les chiffres sont 7,9% pour le Burkina Faso, 5,1% pour le Mali et 7,2% pour le Niger en 2014. La même source révèle qu'en 2018, l'Afrique de l'Ouest a perdu 13% de sa production de légumineuses / haricot avec une variation significative entre pays. Le Niger affiche la plus grosse perte avec 27%, suivi par le Burkina Faso avec 11% et le Mali 3%. Ces statistiques semblent largement sous-estimées surtout pour les fruits et légumes dont plusieurs études dans la région présentent des niveaux de perte qui dépassent 25% de la production. C'est notamment le cas de la banane, de l'oignon, de la pastèque, de la mangue, etc.

En zoomant sur la transformation des produits locaux, le secteur est confronté à plusieurs contraintes pour amorcer une modernisation afin de faire face à la demande croissante. On peut citer parmi ces difficultés, l'accès à l'analyse microbienne par les acteurs locaux, le coût élevé des facteurs de production et un accès difficile au financement, un lourd régime fiscal sur les unités de transformation des produits locaux, l'accès privilégié aux marchés institutionnels ainsi que des écoles et supermarchés.

Malgré ces contraintes, l'on assiste à l'émergence d'un secteur de la transformation agro-alimentaire dans toute la région ouest africaine, notamment autour des centres urbains. Cette dynamique est impulsée par la croissance démographique, l'urbanisation accrue, et la transformation des modes de consommation alimentaire.

Si les femmes dominent largement les systèmes alimentaires avec 68% qui travaillent dans le secteur, leurs accès aux ressources est restreint par la division sexuelle du travail qui s'oppose à la pleine reconnaissance des rôles et des responsabilités effectifs des femmes en agriculture sous-estimée par le manque de données ventilées par sexe accessibles aux techniciens, aux planificateurs et aux décideurs. Le nombre de ménages ayant pour chef une femme s'accroît rapidement dans les zones rurales de nombreux pays en développement, du fait de l'exode rural déterminé par le manque d'emplois et d'autres activités rémunératrices. En Afrique subsaharienne, 31 pour cent des ménages ruraux sont dirigés par des femmes, alors qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, et en Asie, les chiffres sont de 17 et 14 pour cent respectivement. Bien qu'il y ait différents types de ménages ayant pour chef une femme, dans la plupart des pays, ces ménages se rencontrent surtout parmi les groupes les plus pauvres de la population, et ont souvent un revenu inférieur à celui des ménages dirigés par un homme.

Malgré leur rôle pivot de productrices et pourvoyeuses d'aliments pour la consommation familiale dans les pays en développement, les femmes n'ont encore qu'un accès limité aux ressources et services indispensables. Dans la plupart des pays en développement, cet accès est déjà limité pour les hommes, mais l'est encore davantage pour les femmes pour des raisons culturelles, traditionnelles et sociologiques. Les femmes possèdent moins de deux pour cent de la terre, alors que le pourcentage des ménages dirigés par des femmes continue de s'accroître. Les programmes de réforme agraire conjugués au morcellement des terres communales ont déterminé le transfert des droits fonciers aux seuls hommes en tant que chefs de famille, ignorant ainsi à la fois l'existence de ménages dirigés par une femme et les droits des femmes mariées à la copropriété. Cette disparité de genre s'observe également dans l'accès au crédit, aux intrants agricoles, aux services d'éducation et de vulgarisation.

AFAO et ACF précisent que l'élimination de ces disparités liées au genre pourrait augmenter la production et la consommation de 1.5 à 10% et réduire la pauvreté de 1.2 à 13%. Il existe des cadres de référence internationaux dans ce sens, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté en 2015, l'Agenda 2063, la déclaration de Malabo de 2014, etc.

Le secteur de la transformation des produits locaux a besoin d'une véritable mise à niveau à travers la réglementation de la qualité des aliments et le commerce des produits alimentaires, la disponibilisation des intrants et les équipements des laboratoires, et s'assurer d'une formation de qualité des experts de laboratoires. Un autre élément important est l'homologation des produits locaux dans l'espace de la CEDEAO. En amont de la production, le secteur a besoin d'appui pour mieux pénétrer les marchés institutionnels, les supermarchés, ainsi que des circuits de distribution de proximité pour mieux servir les consommateurs. La transformation des produits locaux nécessite une communication sur la qualité des produits à l'endroit des consommateurs pour booster leur consommation, la mise en place de mesures volontaires de substitution aux produits importés, et une meilleure gestion de la fluctuation des prix des produits locaux à travers des centrales d'approvisionnement alimenté par un partenariat avec les acteurs en amont du segment, etc. Des études d'impact des produits locaux sur la malnutrition des enfants devraient permettre de mieux éclairer la prise de décision politique.

Politiques et gouvernance des systèmes alimentaires

⁴ <https://foodsystemsdashboard.org/compareandanalyze#> consulté en septembre 2021

Dans le contexte mentionné en haut et au regard des performances actuelles, et pour faire face aux défis des décennies et du siècle à venir, le besoin en politiques et stratégies à long terme se fait impératif. Sous l'effet des chocs successifs, les politiques agricoles et les cadres incitatifs ont évolué ces dernières décennies. Les politiques publiques ont pris la mesure des enjeux alimentaires, elles se sont centrées sur les productions organisées autour de deux idées fortes : i) le renforcement des investissements productifs et ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières ; avec un champ d'application s'étendant aux domaines transversaux notamment le renforcement institutionnel, la formation, la recherche et vulgarisation agricole, la professionnalisation agricole, la décentralisation, les partenariats public-privé, dimensions genre, environnementale et sociale.

Les Plans Nationaux d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIA-SA), 2015-2025 s'inscrivent dans ce cadre. Ils définissent le volume et l'affectation des investissements qui traduisent les priorités au regard des deux idées fortes. Ces priorités constituent le soubassement du Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA) élaboré dans le cadre du processus ECOWAP/PDDAA et sa stratégie agricole régionale. Ce dernier fédère et inscrit les priorités nationales dans une vision régionale intégrative et subsidiaire. Il prend en charge la gestion des interdépendances entre les pays traitant des questions communes (commerciales, réglementaires, gestion des ressources naturelles partagées, etc.). L'enjeu central reste la promotion des produits stratégiques pour la sécurité/souveraineté alimentaire, la promotion d'un environnement favorable au développement agricole et la réduction de la vulnérabilité alimentaire. Au stade actuel, les PNIA-SA ont permis : i) l'engagement d'allouer au moins 10 % des dépenses publiques au secteur agricole pour atteindre une croissance de 6%/an conformément à l'engagement de Maputo ; ii) l'instauration d'un dialogue multi-acteurs privilégiant une approche par les investissements ; iii) une vision consensuelle du modèle agricole misant principalement sur la modernisation des exploitations familiales associée aux entreprises agricoles de type capitaliste ; iv) l'intégration des thèmes émergents comme la gestion des risques, le renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les programmes nationaux ; v) et un alignement des partenaires techniques et financiers dans le cadre de dialogues qui soutiennent les démarches nationales et régionales.

Selon le **bilan de la mise en œuvre de l'ECOWAP** établi par la CEDEAO, la mise en œuvre a fait ressortir de nouveaux défis notamment la croissance démographique bien que représentant une opportunité économique qui se chiffre à 300 milliards de dollars à l'horizon 2025. La mise en œuvre a par ailleurs permis (i) d'améliorer l'environnement politiques au travers de lois, réglementations sur les investissements, la régulation du système de commerce et d'intermédiation, les politiques macro-économiques et les normes de sécurité, (ii) la mise en œuvre de mesures qui ciblent les systèmes alimentaires comme une meilleure circulation des personnes et des biens, l'impôt, les taxes, les subventions aux intrants, les normes environnementales, (iii) l'appui aux politiques et programmes sous sectoriels comme l'éducation, l'eau, la santé, la protection sociale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La présentation a souligné le fait que les plans nationaux d'investissement agricole (PNIASAN) qui dans leur mise en œuvre dans certains pays restent problématiques (politiques mal intégrées surtout la SAN, d'où les PNIASAN à partir de 2016, complétés en 2019/20, baisse des financements au détriment des dépenses d'ordre sécuritaire et sanitaire.

La mise en œuvre de l'ECOWAP s'est opérée sous forme de projets et programmes financés essentiellement par les partenaires externes qui ont mobilisé près de 1,463 milliards de dollars. Sur la base d'une population estimée de 387 millions⁵, cela représente 7 USD par habitant rural ; ce qui est de loin inférieur aux statistiques de l'Union européenne qui a alloué un budget de 67,7 milliards de dollars US à sa politique Agricole Commune, ciblant 22 millions de personnes actives dans le secteur, soit 3 079 dollars US par actif. Ainsi, l'actif agricole européen est soutenu plus de 400 fois que le producteur africain par leur communauté régionale.

En dessous de l'échelle régionale, le financement public national est majoritairement orienté vers la production, laissant en rade les autres segments de la chaîne de valeur. Le graphique suivant, extrait d'une publication de l'OCDE illustre parfaitement la situation du financement du secteur agro-alimentaire, avec des allocations concentrées sur la production à plus de 80% dans tous les pays si on considère les fournisseurs d'intrants comme partie du maillon de la production.

Par ailleurs, La mise en œuvre de l'ECOWAP s'est faite à travers des projets régionaux avec des objectifs d'amélioration de la production et de la productivité, de développement de chaînes de valeur dans une perspective d'intégration des marchés, l'amélioration de la nutrition et la résilience des populations vulnérables, et la gouvernance du secteur agricole.

Sous un angle système alimentaire, d'autres secteurs doivent être impliqués dans une dynamique de bâtir une vision commune. Cela devrait impliquer les secteurs aussi divers que l'environnement, l'industrie, la finance, la santé, la

⁵ <https://fr.countryeconomy.com/pays/groupes/communaute-economique-etats-afrique-ouest>, consulté en juillet 2021

nutrition. Evidemment cela pose un défi d'organisation et de coordination pour lever les silos qui caractérisent l'organisation classique du travail.

A cet effet, au cœur des systèmes alimentaires, les mécanismes de transformation agro-alimentaire ainsi que leur environnement sont d'une importance capitale, notamment la qualité et les normes de sécurité sanitaire.

Plusieurs problèmes peuvent être notés dans l'espace régional et au sein des pays dont le premier est le caractère incomplet du cadre réglementaire dans au moins neuf pays de l'espace CEDEAO bien que l'institution se soit dotée d'une politique de sécurité sanitaire des aliments. Le deuxième problème est la faible portée de l'information sur le cadre réglementaire. En effet, l'information n'est pas très peu vulgarisée et par conséquent peu connue des acteurs qui sont censés respecter les normes édictées par l'autorité compétente. Le chevauchement de mission entre les organes de normalisation et les inspections qui délivrent des certificats de conformité constitue le troisième problème. Le défi suivant est le manque de moyens et la situation inopérante de la plupart des structures chargées de la normalisation et du contrôle de la qualité. Harmoniser les normes de qualité et asseoir un cadre institutionnel efficace est un impératif pour le développement du secteur de la transformation agro-alimentaire.

Concernant le marché, la CEDEAO s'est orientée dans une perspective d'intégration du marché régional en mettant l'accent sur le fonctionnement des marchés, la transformation agro-alimentaire, la structuration des chaînes de valeur, et l'amélioration de l'environnement des affaires. Ces efforts ont été accompagnés par une politique de désenclavement entre les pays pour améliorer la circulation des produits et fluidifier le marché régional.

Une question à se poser est l'articulation de ces efforts avec le niveau national. En effet, les échanges commerciaux entre les pays de la région, pris individuellement avec d'autres régions du monde sont largement supérieurs à la valeur échangée dans le commerce intrarégional. En effet, le marché est un aspect important de la gouvernance des systèmes alimentaires investis par plusieurs types d'acteurs, y compris y compris les fournisseurs d'intrants publics ou privés, les producteurs et leurs organisations, les producteurs privés avec des tailles d'exploitation agricole relativement grande, les collecteurs, les grossistes, les transformateurs et industriels, les prestataires de services d'appui au développement des chaînes de valeur et d'approvisionnement. Les maillons post production semblent dominer les chaînes de valeur et d'approvisionnement étant donné leur capacité d'agrégation de grands volumes, leur connexion au marché, leur meilleure capacité à accéder au financement, et leur réseau socio-politique.

Au-delà des acteurs nationaux, des acteurs étrangers à la région jouent un rôle clé dans certaines chaînes de valeur et d'approvisionnement. C'est le cas de multinationales qui s'intéressent aux matières premières comme la noix de cajou, le sésame, le beurre de karité, l'arachide, le coton, etc. Ces sociétés investissent de plus en plus les chaînes de collecte au plus bas niveau, se substituant aux acteurs nationaux. Ainsi, au pied du producteur, toute la valeur ajoutée de ces chaînes d'approvisionnement est capturée par des acteurs extérieurs.

L'autre aspect important à signaler est lié aux importations de matières premières qui rentrent dans le processus de transformation de certains produits alimentaires, au détriment de la production locale. A court terme, cela se justifie par des facteurs de compétitivité et de disponibilité des produits importés. En revanche, sur une perspective à long terme, une véritable politique de substitution de certaines importations a du mal à faire des résultats. Le dernier élément qui mérite d'être soulevé est la concurrence directe des produits agricoles sur les marchés nationaux, à l'instar des produits maraichers frais qui atterrissent la table du consommateur sous régional.

Le concept de système alimentaire est ressurgi de ces cendres grâce au système des Nations Unies qui a initié le sommet mondial sur les systèmes alimentaires. Les dialogues inclusifs nationaux sont restés entre une certaine intellectuelle sans une réelle appropriation des peuples. Aussi, au-delà de l'évènement mondial, on peut saluer les initiatives prises par la CEDEAO d'asseoir des mécanismes de gouvernance des systèmes alimentaires dans la région avec l'appui de partenaires comme la Banque Mondiale.

Cependant, l'on peut se poser la question de la place des systèmes alimentaires dans l'agenda national et régionale de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'ARAA et du CILSS, élément crucial dans la transformation voulue des systèmes alimentaires.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Compte tenu de tout ce qui a déjà été exposé dans cette étude, il n'est pas étonnant que la nourriture coûte chère dans la région de l'Afrique de l'Ouest. En effet, selon l'OCDE, le coût de l'alimentation en Afrique de l'Ouest est 40 à 150% plus cher qu'en Inde. Cela s'explique par la disponibilité des produits, les coûts de transactions élevés, les conditions difficiles de transport qui renchérissent le coût, la non accessibilité de certaines zones. Dans les zones d'insécurité civile, la non abordabilité économique est exacerbée par des coûts additionnels liés au transport et la raréfaction des produits alimentaires non produits localement.

A ces coûts élevés de la nourriture, s'ajoute les faibles dépenses octroyées à l'alimentation faute de pouvoir d'achat des populations dans la région. Le graphique suivant montre le niveau de dépenses de consommation par personne et par année. Les chiffres sont extraits du site web de la Banque Mondiale. Ainsi, en 2019, pour une personne, la moyenne mondiale des dépenses de consommation représentait plus de 1000% des dépenses de consommation au Niger, 626 fois au Burkina Faso, et plus de 500 fois au Mali.

A ce problème d'accessibilité financière des aliments, se pose la question du choix des produits pour une alimentation saine et équilibrée qui renvoie à l'éducation alimentaire dans la région. Les produits alimentaires dominent la publicité dans les médias de la région. Cependant, la plupart de ces produits mis en avant sont des produits importés avec de faible valeur nutritive, comme des boissons sucrées, des jus à base de produits chimiques, de la margarine, etc. L'autre produit phare est le lait en poudre importé et reconditionné. Les produits naturels locaux sont quasi absents. Ces produits importés peu nutritifs sont exposés à grande pompe par des stars ou des influenceurs peu conscients sur leur valeur nutritive et les enjeux sur les systèmes alimentaires.

Ainsi, la région ouest africaine n'est pas exceptée de problèmes de santé publique comme la malnutrition, les retards de croissance des enfants de moins de 5 ans, l'émaciation des enfants de moins de 5 ans, le surpoids chez les enfants et les adultes, des maladies non transmissibles comme le diabète et la tension artérielle du fait d'une alimentation inadéquate.

Elle est aussi frappée par une insécurité alimentaire chronique qui prend de l'ampleur d'année en année ; ceci quel que soit l'allure de la pluviométrie et de la campagne agricole. En effet, la réunion de cadre harmonisé de février 2021 confirme la lourde tendance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui sévit dans la région de l'Afrique de l'Ouest et au Sahel. En effet, selon le Cadre Harmonisé, près de 26,8 millions de personnes sont en phase crise ou plus entre juillet et août 2021. Le Burkina Faso, le Mali, et le Niger totalise 6,48 millions de personnes en phase 3 à 5, soit 24% de la population en insécurité alimentaire dans la région. L'insécurité alimentaire est accentuée par les conflits dans certaines zones de la région. En effet, les populations dans ces zones sont dans l'incapacité de cultiver leurs champs ou de gérer leur troupeau de bétail. Une bonne partie fuit ainsi les violences, laissant derrière elle leurs moyens d'existence et se retrouvent comme déplacés sous assistance humanitaire.

Pour pallier aux problèmes de sécurité alimentaire, la protection sociale peut jouer un rôle certain dans la réduction de la malnutrition, l'accès à un revenu minimum et à une alimentation adéquate, investit sur le capital humain. Les transferts sociaux permettent aux ménages vulnérables d'avoir une prévisibilité sur un revenu stable pour mieux gérer leur alimentation et anticiper des chocs mineurs.

Cependant, cela reste un potentiel à réaliser car un impact plus important de la protection sociale nécessite une plus grande sensibilité par rapport à la nutrition. Aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest est caractérisée par une faible couverture de protection sociale, de faible de financement, notamment par le budget national, des montants de transferts faibles, une fragmentation des interventions de protection sociale et une faible coordination qui ne permet pas de bâtir un véritable système de protection sociale. Il est possible de rentabiliser les transferts sociaux par des mécanismes de travaux publics qui génèrent de l'emploi et créent des infrastructures publiques.

Facteurs de transformation, défis et points d'entrée pour une transformation voulue

Les systèmes alimentaires sont dans une dynamique de transformation continue grâce à des facteurs comme la démographie, les migrations rurales et l'urbanisation progressive de la population qui posent des opportunités et défis en termes d'évolution des besoins mais aussi de mutation des modes d'approvisionnement et de consommation. Cette transformation se traduit en évolution des besoins mais induit l'émergence de la grande distribution et fait évoluer les modes production et de contractualisation entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, La taille de l'exploitation est ainsi en évolution pour répondre aux nouvelles exigences en matière d'approvisionnement du point de vue de la qualité ainsi que des volumes d'approvisionnement. Jadis, la taille de l'exploitation familiale est relativement petite pour répondre à ces nouveaux défis. Le secteur de l'agrégation de la production suit la même tendance avec le besoin de mettre en place des infrastructures modernes de stockage de taille relativement plus grande et conformes aux standards de stockage des denrées alimentaires. En effet, comme le démontre l'OCDE, cette transformation est déjà amorcée dans nos pays, à travers l'exemple du Nigéria et du Ghana qui ont vu la taille des exploitations agricoles s'activer dans la culture de certains produits. Dans ces deux pays, les exploitations agricoles de 5 à 100 hectares représentaient ont progressé de 20% en 2009 à 43% en 2013. La même évolution est notée au Nigéria où 19% des exploitations ont entre 5 et 100 ha en 2016 contre 8% seulement en 2011.

L'étude a utilisé les standards de consommation ou la consommation moyenne mondiale en gramme par personne par jour, ainsi que la projection de la taille de la population, l'analyse a fait ressortir le surplus de production nécessaire

pour combler tous les besoins dans les trois pays. Ainsi la production actuelle de légumes et de céréales couvre à peine les besoins, ce qui justifie la part importante des céréales dans les importations. En 2030, les trois pays devront quadrupler leur production de céréales de 2019 pour couvrir tous les besoins nationaux. A l'horizon 2050, l'autosuffisance céréalière nécessitera de multiplier la production actuelle par 7 au moins. La simulation a fait ressortir un défi sur la production de légumes qui nécessite une hausse de 223% de la production à l'horizon 2030 et presque 400% en 2050 pour assurer une couverture totale des besoins en légumes des trois pays. Quant à la viande et le lait, l'analyse montre que la production actuelle de viande est très faible et un rattrapage serait très difficile pour l'Afrique de l'Ouest. A l'horizon 2030, une autosuffisance en viande signifie de multiplier par plus de 50 fois la production de 2019 dans les trois pays, et plus de 90 fois en 2050. Les projections de lait sont plus abordables quoique posant de sérieux défis avec une production actuelle à multiplier par plus de 6 fois en 2030 et plus de 10 fois en 2050.

Cela pose un questionnement sur les normes et standards internationaux et la valorisation des produits locaux nutritifs pour atteindre une alimentation saine et équilibrée basée d'abord sur le patrimoine alimentaire endogène.

S'il est difficile de définir des trajectoires précises pour les systèmes alimentaires en fonction des politiques qui seront mise en œuvre, il est possible d'identifier les ruptures à entreprendre ainsi que des portes d'entrée pour une transformation souhaitée.

L'étude a identifié six ruptures à entreprendre dans la région pour avancer dans une approche systèmes alimentaires avec une transformation voulue et non subie. Il est important d'éviter de :

- Définir des politiques sans benchmarks et sans allouer les ressources nécessaires à son application ;
- Travailler de manière cloisonner, par secteur ;
- Donner une priorité absolue à la production et investissant peu aux maillons de stockage, transformation, de mise en emballage, et de distribution ;
- Favoriser la production de céréales et de culture de rente, investissant beaucoup moins sur les produits à haute valeur nutritive (légumineuses, fruits, légumes, produits animaux) ;
- Promouvoir les importations au détriment de la production nationale et régionale ;
- Octroyer des licences d'exploitations des ressources (halieutiques) défavorables aux systèmes alimentaires sains et nutritifs.

L'étude a identifié les points d'entrée suivants :

Point d'entrée 1 : Engager le citoyen en consommateur conscient et engagé. La conscientisation des consommateurs sur l'alimentation et la santé. Un consommateur engagé est un acteur de changement, notamment sur la consommation des produits nutritifs locaux dans une perspective de développer des modèles alimentaires propres à la région puisque basés sur des produits locaux dans la mesure du possible. L'exemple type est le pain de singe ou *Adansonia Digitata*, plante que l'on retrouve dans la plupart des pays de la région. Considéré comme un aliment prébiotique, le pain de singe est 2,5 fois plus riche en vitamine C qu'une orange, contient 2,5 fois plus de calcium que le lait et six fois plus de potassium que la banane. La même source révèle qu'en mesurant les scores antioxydants par la mesure ORAC de plusieurs fruits, **la pulpe de Baobab est 4 fois plus puissante qu'un kiwi, 10 fois plus qu'une orange, 15 fois plus qu'une pomme.** Du fait de sa teneur équilibrée en antioxydants hydrophiles (vitamine C, flavonoïdes) et lipophiles (bêta-carotène), la pulpe du fruit de baobab est **un véritable antioxydant global**. Pourtant, chaque année la perte des récoltes est évaluée à 80% et sa consommation n'est pas plus courante dans la région. Depuis quelques années, le pain de singe est exporté notamment en Chine. D'autres exemples peuvent être cités.

Point d'entrée 2 : la réduction des pertes post récoltes, favorisant une meilleure disponibilité des produits, une réduction du prix et ainsi une meilleure abordabilité des produits pour les consommateurs.

Point d'entrée 3 : La mise à niveau des maillons agrégation et stockage, transformation, emballage et commercialisation des produits nutritifs.

Point d'entrée 4 : La mise en place d'incitation fiscale pour favoriser la consommation de produits nutritifs, décourager le recours aux aliments pauvres, et soutenir la transformation des produits.

Ces quatre points d'entrée peuvent avoir un effet de levier sur les systèmes aliments. Derrière la théorie de changement est le consommateur est conscient et peut choisir les produits en connaissance de cause. Il dispose d'une plus large disponibilité des produits alimentaires et une réduction des coûts induits au départ par un effort de réduction des pertes post-récoltes grâce entre autres à une mise à niveau des maillons post production. Les produits sont aussi plus accessibles financièrement par des mécanismes fiscaux privilégiant les produits nutritifs et surtaxant les produits énergétiques.

Messages politiques

L'analyse a fait ressortir cinq messages politiques pour les décideurs au niveau régional et national.

1. Prendre conscience des enjeux de la géopolitique alimentaire mondiale (poids, complexité, menaces et opportunités, positionnement stratégique), **se doter d'une vision et améliorer les politiques** relatives aux systèmes alimentaires et bâtir des trajectoires de transformation voulue (inclusive, durable, générant des aliments sains, nutritifs et abordables pour tous). Cette vision doit partir des aspirations nationales en termes de santé publique qui se déclineront dans les autres secteurs en lien avec les systèmes alimentaires. Ensuite, suivra les options de souveraineté alimentaire.

La question est suffisamment importante pour faire l'objet d'assises nationales sur les systèmes alimentaires pilotées par une commission nationale inclusive dont tous les segments de la société sont représentés. Ce processus faciliterait une appropriation nationale et un décloisonnement du concept de système alimentaire pour en faire un débat national pour un diagnostic sans complaisance afin de trouver des solutions de rupture qui feront consensus national sur une perspective temporelle qui transcende des enjeux partisans.

La région ne doit pas être en reste et doit se doter d'un agenda politique et d'une stratégie pour améliorer l'environnement des systèmes alimentaires et appuyer les pays dans leur programme pour des systèmes alimentaires durables pour une alimentation saine et nutritive. Cela interpelle la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS, l'ARAA, la BOAD, et d'autres institutions partenaires.

2. Développer des scénarios de transformation souhaitable des systèmes alimentaires et revoir les politiques en conséquence pour mieux accompagner cette ambition

Sur la base de la vision et des ambitions de souveraineté alimentaire, développer une trajectoire pour la transformation voulue des systèmes alimentaires, basés sur des modèles économiques inclusifs laissant une large place aux femmes et aux jeunes. La revue des politiques devrait permettre d'asseoir un environnement favorable à la transformation visée. Les assises nationales évoquées en haut serait un cadre idéal pour bâtir une telle démarche.

3. Repenser le mode de programmation budgétaire en partant des systèmes alimentaires vers les secteurs impliqués, tenant compte de la projection des besoins alimentaires futurs et la qualité nutritive requise. C'est une façon de renforcer la programmation basée sur les résultats. Réorienter le financement de la production vers d'autres maillons comme la réduction des pertes post-récoltes et la transformation.

4. Promouvoir l'inclusion des produits locaux et des acteurs locaux (équilibre genre) pour une transformation juste et équitable et développer des stratégies de mise en œuvre différenciées en fonction des zones (Cluster sur des systèmes alimentaires émergents, mise à l'échelle de mécanismes de protection sociale productive)

5. Mettre en place un dispositif de pilotage des systèmes alimentaires, allouer les moyens nécessaires à l'atteinte de sa mission, assurer une **gestion des performances basées sur des standards (benchmarks)** et la prise de décision basée sur les connaissances.

Recommandations

Axe 1: Chaines de valeur et d'approvisionnement

1. Allouer les moyens nécessaires, développer des mécanismes de mise en œuvre efficaces des politiques et stratégies

- Allouer les financements nécessaires à la mise en place d'environnement favorable à la mise à l'échelle de l'accès aux intrants de qualité et équipements pour améliorer la productivité, la réduction des pertes post-récoltes, la qualité des produits transformés, application des normes sanitaires régionales (normalisation, inspection, conformité), appuyer les modèles de systèmes alimentaires émergents comme les clusters alimentaires autour des centres urbains.
- Faciliter la mise à niveau des maillons faibles (stockage, transformation - y compris conservation de la valeur nutritive / fortification - , conditionnement, distribution) à travers la formation, l'incitation à l'investissement, régime fiscal favorable, etc.). Cela passe, entre autres, par la mise à niveau des PME et les fournisseurs de services d'affaires dans les différents segments des systèmes alimentaires (niveau de remboursement des investissements et services basés sur la performance des entreprises et de l'économie alimentaire nationale et régionale), l'accès à des produits financiers adaptés aux besoins des acteurs locaux et disponibiliser des incitations fiscales dans les segments d'agrégation, stockage, transformation, conditionnement et marketing.

2. Garantir l'inclusion et l'équité dans l'accès aux ressources, facteurs de production et marchés

- Examiner et réorienter les politiques nationales pour faire en sorte que les problèmes qui limitent participation des femmes et des acteurs locaux dans les modèles d'économie alimentaires émergents soient pris en compte.

Parmi les axes d'inclusion on peut citer : l'accès des femmes aux ressources notamment la terre, la technologie, les conseils et services agricoles adaptés, la professionnalisation des unités de transformation pour les femmes, la promotion des organisations de femmes par l'accompagnement et l'appui technique et financier

- Développer des modèles d'affaires inclusifs entre les différents acteurs des chaînes d'approvisionnement, et favorisant une discrimination positive en faveur des femmes et des acteurs locaux.
- Mettre à l'échelle et compléter les programmes de protection sociale / filets sociaux à travers des appuis à l'inclusion des populations vulnérables dans les systèmes alimentaires (production, transformation, emplois, commercialisation, nutrition) et une amélioration des transferts sociaux tenant compte des besoins en nutrition.

Axe 2: Politiques et gouvernance des systèmes alimentaires

1. Réviser les ambitions politiques, mettre en cohérence les politiques actuelles avec des systèmes alimentaires, et compléter les cadres réglementaires et normes nationales de production, de transformation et de qualité des aliments

- Sensibiliser sur le poids et le potentiel de l'économie alimentaire dans la région et les pays (économie, emploi/occupation, santé publique, environnement) et se doter d'une vision sur les systèmes alimentaires (Que voulons-nous manger? Provenant d'où et produit sous quelles conditions ? quelle qualité nutritive et sécurité sanitaire? consommer en connaissance de cause? Et abordable pour qui?).
- Réviser les objectifs des politiques en relation avec les systèmes alimentaires (Agriculture, Santé, commerce, Environnement, etc.) en cohérence avec son caractère holistique/systémique, considérant les vecteurs de transformation, et centré sur le consommateur (qualité nutritive et prix) et les acteurs des chaînes et d'approvisionnement.
- Favoriser une exploitation inclusive des ressources alimentaires de la région en réexaminant la régulation des politiques d'octroi de licence et d'exploitation des ressources alimentaires (exemple de la pêche) ainsi que le fonctionnement des chaînes de valeur pour favoriser des systèmes alimentaires inclusifs, sains et nutritifs.
- Intégrer dans les politiques et stratégie, une économie circulaire pour mieux gérer les déchets générés par les systèmes alimentaires dans une perspective d'économie verte et durable.

2. Assurer un pilotage efficace et la redevabilité concernant la mise en œuvre des politiques et programmes liés aux systèmes alimentaires

- Asseoir des mécanismes de mise en œuvre efficaces incluant des contrats de performance entre l'Etat (infrastructures, cadre juridique et réglementaire, incitant fiscal, accès aux marchés national et international) et les acteurs des différents maillons de chaînes de valeur et d'approvisionnement (part de la valeur ajoutée générée par les acteurs locaux, volume de production, qualité nutritive, abordabilité, balance commerciale alimentaire, etc.), et des stratégies différenciées.
- Mettre en place un dispositif de pilotage des systèmes alimentaires et lui doter les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission (notamment les moyens financiers et le mandat de casser toute tentative de travailler en silo sur des activités nécessitant une coordination), incluant :
 - Un observatoire régional / national sur les systèmes alimentaires pour la collecte, l'analyse des données, la génération de connaissances et d'information pour éclairer la prise de décision politiques et l'élaboration de programmes.
 - Une structure (existante ou nouvelle) dotée du mandat de la planification, mise en œuvre et coordination des actions sur les systèmes alimentaires sous un angle intégré et centré sur des indicateurs de performance (ancrage institutionnel au-dessus des ministères idéalement).
- Se doter d'un cadre de performance et de suivi-évaluation relatif aux systèmes alimentaires (valeur ajoutée, balance commerciale alimentaire, abordabilité des aliments, genre, etc.), définir un agenda d'apprentissage, collecter les données requises, générer les connaissances et éclairer la prise de décision pour les systèmes alimentaires sains, nutritifs et abordables. Le cadre de performance devra intégrer des mécanismes de veille sur la mise en œuvre des engagements des différents acteurs. Le cadre devrait faciliter la disponibilité des données sur la sécurité alimentaire et les indicateurs de performance des systèmes alimentaires.

Axe 3: Sécurité alimentaire et systèmes alimentaires

1. Prendre des mesures de réduction des prix des denrées alimentaires et de conservation du pouvoir d'achat alimentaire des ménages de la région

- Renforcer la disponibilité des produits alimentaires en accentuant les mesures de productivité, de réduction des pertes post-récolte, de subventions, minimalisation des coûts de transactions en renforçant les infrastructures et

les circuits de distribution dans les zones déficitaires et non déficitaires, réguler les coûts de transaction, y compris le transport, et s'assurer de leur traduction dans la réduction du prix des denrées de première nécessité.

- Surveiller de manière permanente le panier de la ménagère et prévenir toute dégradation du pouvoir d'achat des ménages par les mesures idoines (blocage des prix, exemption temporaire de taxes, autres mécanismes fiscaux, etc.).

2. Améliorer la consommation d'aliments nutritifs à travers l'éducation alimentaire, la disponibilisation d'aliments nutritifs et abordables et la mise à l'échelle de transferts sociaux sensibles à la nutrition.

- Renforcer la communication et l'information sur les aliments et améliorer la disponibilité des aliments nutritifs à travers la diversification de la production tenant compte la production de d'aliments nutritifs, l'intensification de la fortification à la base, la sensibilisation sur la consommation de micro-nutriments.
- Réviser la politique de taxation des aliments en taxant davantage les produits non-nutritifs, alléger les taxes sur les produits nutritifs.
- Mettre à l'échelle les transferts sociaux favorables à une alimentation nutritive et investir davantage dans la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes.

1. Justification et objectifs de l'étude

Le contexte des crises complexes et multiformes de la Région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre aggrave l'urgence et le niveau des besoins en termes d'assistance humanitaire. En effet, les pays de la région sont très touchés par une insécurité alimentaire et nutritionnelle, fortement aggravée par les effets conjugués des crises sécuritaires et sanitaires et engendrant des besoins humanitaires cycliques. La situation de la sécurité alimentaire semble se détériorer dans la région. Les données récentes disponibles issues des analyses des Cadres harmonisés entre 2014 et 2020 confirment que cette tendance se poursuit. En effet, entre 2014 et 2020, le nombre de personnes en insécurité alimentaire (phase 3) pendant les mois de juin et août, a varié entre 8 Millions et 24,4 millions, soit le triple en 7 ans. Les résultats des analyses des cadres harmonisés montrent depuis 2 ans un nombre croissant de personnes en besoin d'assistance alimentaire en Afrique de l'Ouest et particulièrement au Sahel. Selon les résultats consolidés des analyses conduites en mars 2020 dans les pays d'Afrique de l'Ouest, près de 9 millions de personnes (dont 6,6 millions pour les pays du Sahel Central – Niger, Burkina Faso et Mali –), avaient besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate entre juin et août 2020. Pour la même période 58,7 millions de personnes étaient en phase dite 'sous pression' avec une consommation alimentaire minimale mais n'étant pas capable de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation négatives irréversibles. L'insécurité complexe et persistante dans beaucoup de régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre affecte directement les conditions de vie déjà précaires des populations. Dans les zones du Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali, Niger) il y'a une augmentation exponentielle des mouvements de populations et du nombre des déplacées internes. L'insécurité est venue s'ajouter à une crise des systèmes agraires liée à la dégradation des ressources naturelles (le sol en premier lieu), les conséquences du changement climatique, la pression démographique, la migration clandestine avec ces conséquences désastreuses, entraînant ainsi la détérioration des moyens d'existence des populations en les exposant davantage à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sévère. Un nombre alarmant d'enfants souffrent des conséquences d'une mauvaise alimentation et des carences d'un système alimentaire qui ne répond pas à leurs besoins spécifiques. Au moins un enfant de moins de cinq ans sur trois dans le monde, soit plus de 200 millions, est sous-alimenté ou en surpoids. Près de 2 enfants sur 3 âgés de six mois à deux ans ne sont pas nourris avec des aliments qui répondent aux besoins de leur corps et de leur cerveau en croissance rapide. Cela les expose à un risque de mauvais développement cérébral, de difficultés d'apprentissage, de faible immunité, d'accroissement des risques d'infections et, dans de nombreux cas, à un risque de décès. Ces diverses formes de malnutrition touchent pratiquement tous les pays et n'épargnent pas ceux de l'Afrique de l'Ouest, et il arrive qu'elles coexistent à l'échelle du pays, de la communauté, du ménage ou de l'individu. Concernant la malnutrition aigüe, la situation demeure de plus en plus préoccupante en Afrique de l'Ouest et représente l'une des premières causes associées de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans. Cependant, malgré les efforts déployés durant cette dernière décennie par la communauté humanitaire pour diminuer le nombre d'enfants de moins de 5 ans affectés par la malnutrition, les progrès réalisés restent faibles et ne permettent en aucun cas d'inverser la tendance. Des niveaux alarmants au-dessus du seuil d'urgence (>15%, WHO) de malnutrition aigüe persistent au niveau national dans plusieurs pays (Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad), tandis que de grandes disparités existent au niveau sous-national. Le surpoids et l'obésité ainsi que la sous-nutrition maternelle et infantile résultant d'une mauvaise alimentation comptent parmi les premiers facteurs de risque pour le fardeau mondial des maladies (GBD 2016 Causes of Death Collaborators, 2017). On constate que malgré les progrès observés dans la réduction des taux de malnutrition, les prévalences demeurent toujours trop élevées. Si l'évolution continue à ce rythme, la région du Sahel ne pourra pas atteindre les cibles de l'Assemblée Mondiale de la Santé et des ODDs pour la nutrition. Il est donc important d'accélérer les progrès en se basant sur une approche 3 multisectorielle systémique (système santé, système alimentaire et système de protection sociale). Selon le Groupe d'experts mondial sur l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la nutrition (Global Panel), le risque de mortalité et de morbidité lié à une mauvaise alimentation est aujourd'hui plus élevé que les risques liés aux rapports sexuels dangereux, l'alcool, et à la consommation de drogues et du tabac, pris ensemble (Global Panel on Agriculture and Food Systems For Nutrition, 2016). En tant que principale pourvoyeuse d'aliments, l'agriculture a un rôle important à jouer dans la lutte contre la malnutrition car les régimes alimentaires de mauvaise qualité constituent l'une des deux causes immédiates de la malnutrition. Quand bien même l'objectif de la sécurité alimentaire serait atteint au niveau mondial, tant que toute la population n'aura pas accès à des aliments aux prix abordables et à forte valeur nutritive, le problème de la mauvaise qualité des régimes alimentaires demeurera. Il faudrait donc s'assurer que les systèmes de production, transformation, distribution, diffusion, préparation et consommation des aliments, les acteurs et les éléments impliqués, ainsi que les effets de ces activités (incluant les impacts socio-économiques et environnementaux), collectivement appelés «systèmes alimentaires» soient organisés de façon à permettre des régimes alimentaires de qualité (High Level Panel of Experts, 2017). Pour améliorer la nutrition pour tous, et ce de manière durable, il faut repenser les actions politiques et les investissements afin de transformer les systèmes

alimentaires de façon qu'ils ne se contentent plus uniquement d'« alimenter les populations » mais de « bien les nourrir » en fournissant des aliments de bonne qualité en quantité suffisante pour tous. La région du Sahel n'est pas en voie d'atteindre les objectifs mondiaux pour la nutrition. De nombreux défis sont à surmonter. Ces défis sont liés entre autres à la volonté politique et l'engagement du secteur privé, les conflits d'intérêts et de pouvoir, les problèmes d'alignement et de coordination des acteurs et des actions, les coûts et la demande d'aliments nutritifs, l'information sur les engagements et leur mise en œuvre, et l'intégration appropriée de la nutrition dans les politiques et programmes. Les réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles au Sahel et en Afrique de l'Ouest souffrent toujours d'un manque de cohérence et de coordination. Malgré les recommandations formulées chaque année par les différentes parties prenantes (gouvernements, institutions régionales et partenaires) lors des rencontres du dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires, les initiatives se superposent dans la région et se concentrent sur la prise en charge des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce dispositif peine à répondre aux défis et enjeux structuraux et aux causes sous-jacentes et directes qui entraînent l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Les recommandations formulées chaque année lors de ces rencontres se succèdent et se ressemblent en raison d'un statu quo sur les facteurs limitants et déterminants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle : faible disponibilité alimentaire dans les zones rurales, difficultés d'accès physique et économique à l'alimentation, pratiques alimentaires inadéquates et grande variabilité inter annuelle. Les systèmes alimentaires existants ne permettent donc pas de répondre au double défi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Cette situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle persistante, à laquelle s'ajoute des besoins de protection complexe et grandissant, nécessite des réponses adaptées, spécifiques et durables que les gouvernements avec l'appui de leurs partenaires doivent pouvoir apporter et assurer leur bonne mise en œuvre. L'une des réponses majeures pourraient être axée sur la définition de systèmes alimentaires locaux favorables permettant de garantir l'accès durable aux aliments nutritifs. C'est dans ce contexte que le bureau régional d'Action Contre la Faim, comptent initier cette étude intitulée «Étude sur les systèmes alimentaires pour une alimentation nutritive et saine en Afrique de l'Ouest». Les recommandations issues de cette analyse, pourront contribuer à influencer les politiques au niveau national et régional et guider la mise en œuvre de programmes efficaces qui pourraient garantir l'existence de systèmes alimentaires plus favorables à la nutrition et facilitant l'amélioration durable de l'accès et de la consommation d'aliments nutritifs, sains et abordables pour les individus et groupes vulnérables en Afrique de l'Ouest.

C'est dans ce contexte que le bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre d'Action Contre la Faim, compte initier une « **étude sur les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et nutritive en Afrique de l'Ouest (focus sahel)** » avec les objectifs suivants :

- Analyser les systèmes alimentaires et les chaînes de valeur pour une alimentation saine et équilibrée en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
- Analyser les dispositifs, les politiques et stratégies internationales (cadres réglementaires internationaux), régionales et nationales en matière de système alimentaire favorable à une alimentation saine et équilibrée en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
- Analyser les rôles des Systèmes alimentaires favorables à une sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
- Proposer une feuille de route nationale et régionale pour une évolution qualitative des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition et résilients.

Les recommandations issues de cette analyse, pourront contribuer à influencer les politiques au niveau national et régional et guider la mise en œuvre de programmes efficaces qui pourraient garantir l'existence de systèmes alimentaires plus favorables à la nutrition et facilitant l'amélioration durable de l'accès et de la consommation d'aliments nutritifs, sains et abordables en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

2. Méthodologie détaillée et contraintes de l'étude

2.1. Phase 1 : Orientation de la mission

L'orientation s'est faite en deux phases dont la première est la phase de conception détaillée de la méthodologie et des outils, les termes de référence relatifs à la collecte de données par les bureaux régional et nationaux d'ACF ainsi que la revue des termes de référence de l'atelier d'orientation. Ces premiers livrables ont l'objet de discussion et de validation par ACF.

La seconde phase a consisté à tenir une séance de familiarisation sur les outils et la méthodologie, et s'accorder sur un plan d'action avec les consultants pays ACF. L'objectif principal est d'échanger sur les grandes lignes de la mission et surtout se mettre d'accord sur les résultats attendus, la méthodologie et les différents outils à utiliser par les consultants pays ACF ainsi que les modalités de collaboration avec les experts régionaux. Cette phase a généré les livrables suivants : la méthodologie détaillée et outils proposés, termes de référence des consultants pays, le chronogramme ajusté de l'étude, le canevas du rapport d'étude au niveau régional.

2.2. Phase 2: Consultation en ligne

La collecte de données a été conduite à plusieurs niveaux et selon plusieurs étapes dont la première a été une consultation en ligne sur des thèmes clés pour recueillir l'avis des experts au niveau régional et national. Les questions suivantes seront soumises en ligne :

1. Comment appréciez-vous la performance (disponibilité, accessibilité, qualité nutritive, sécurité sanitaire et information) actuelle des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest et du Sahel ?
2. Quelles transitions / transformations des systèmes alimentaires pour une alimentation saine et équilibrée souhaitez-vous pour la région Afrique de l'Ouest et spécifiquement au Sahel?
3. Quelles sont les contraintes et les opportunités des systèmes de production, entreposage et distribution, transformation et conditionnement, approvisionnement des ménages ?
4. Quelles sont les priorités pour améliorer :
 - L'environnement politique et institutionnel ;
 - Les investissements et innovations technologiques (quelles technologies et sur quels segments des chaînes de valeur investir ?) ;
 - La consommation des produits locaux et l'inclusion des différents acteurs dans des modèles d'affaire gagnant/gagnant ;
 - Communication et le comportement des consommateurs pour un régime alimentaire sain et nutritif.
5. Quelles sont les mécanismes de solidarité et les actions transformatrices pour résoudre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique dans les zones stables et instables ?

2.3. Phase 3: atelier de consultation régionale

L'atelier sur l'analyse des systèmes alimentaires pour une alimentation saine et nutritive en Afrique de l'Ouest est partie intégrante de l'initiative ACF/PAM/CILSS de conduire une réflexion inclusive sur l'avenir des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

L'étude a démarré par une consultation en ligne ciblant des experts nationaux, régionaux et internationaux sur tous les domaines en lien avec les systèmes alimentaires, notamment l'environnement, l'Agriculture, l'agro-alimentaire, la nutrition, le commerce et l'économie. Il est également prévu des ateliers régionaux pour examiner l'historique, les trajectoires possibles des systèmes alimentaires en fonction des leviers de transformation durable des systèmes actuels.



Figure 1 : Approche globale de l'étude régionale

Dans le cadre de cette étude, le bureau régional d'Action Contre la Faim, organise **une réunion consultative régionale afin de discuter de la situation régionale sur les systèmes alimentaires favorables à une alimentation saine et nutritive en Afrique de l'Ouest (focus Sahel)**. Les objectifs sont de la consultation régionale :

1. Harmoniser la compréhension sur le concept et les composantes des systèmes alimentaires ;
2. Apprendre des expériences/approches innovantes et des leçons apprises au niveau régional et national en matière de systèmes alimentaires favorables à une alimentation saine et équilibrée en Afrique de l'Ouest ;
3. Présenter le cadre global et discuter les axes d'orientation pertinents de l'étude sur les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et nutritive en Afrique de l'Ouest (focus sahel) ;
4. Echanger avec les partenaires/experts sur l'environnement, les problématiques et les enjeux liés aux systèmes alimentaires favorables à une alimentation saine et équilibrée en Afrique de l'Ouest avec un focus sur le Sahel;
5. Recueillir des orientations et recommandations des experts permettant d'enrichir, d'adapter le cadre global et l'approche méthodologique de l'étude sur les systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest favorables à une alimentation saine et équilibrée.

Les résultats attendus étaient les suivants :

- Compréhension harmonisée sur le concept et les composantes des systèmes alimentaires
- Partage et échange des expériences, des dynamiques nouvelles, approches innovantes et des leçons apprises au niveau régional et national en matière de systèmes alimentaires favorables à une alimentation saine et équilibrée en Afrique de l'Ouest et au Sahel partagées ;
- Des contributions critiques sur la description de l'environnement, identification des problématiques majeures et des enjeux opportunités liées aux systèmes alimentaires favorables à une alimentation saine et équilibrée en Afrique de l'Ouest avec un focus sur le Sahel
- Un cadre méthodologique, outils, format de rapportage et plan de mise en œuvre de l'étude discutés et enrichis.
- Présentation de l'étude sur les systèmes alimentaires favorables à une alimentation saine et équilibrée en Afrique de l'Ouest et adaptation du cadre global et de l'approche méthodologique (voir proposition ci-dessus).

L'atelier de consultation régionale sur les systèmes alimentaires a été une étape importante qui ambitionne de regrouper les acteurs clés de la région, notamment la CEDEAO, le CILSS, le Club du Sahel, les organisations régionales de la société civile incluant les réseaux de femmes, le ROPPA, et ENDA, etc.

Cette rencontre a également permis d'échanger avec les partenaires et les experts nationaux, régionaux et internationaux sur les axes d'orientation pertinents, qui feront l'objet d'analyse plus approfondies lors des prochaines étapes de l'étude. Au-delà des orientations, la rencontre sera également une opportunité pour échanger sur la méthodologie, les outils ainsi que le plan de mise en œuvre.

L'atelier s'est déroulé entre le 1er et le 3 juin 2021 en mode virtuel et a réuni en moyenne 40 participants par jour suivant l'agenda résumé par la figure suivante. Sur un total de deux jours, et à travers quatre sessions dont une introductive et cinq panels, l'atelier a enregistré 19 présentations, une séance de travaux de groupe. Chaque panel a enregistré plusieurs présentations et offert une séance de questions et réponses riche en commentaires et analyses au-delà des éléments de clarification soulevés par les participants. La fin des panels a été marquée par une synthèse complète par le facilitateur. Enfin, les fins de journée ont été marquées par des motions de félicitation à l'endroit des présentateurs, des facilitateurs et de l'équipe logistique ACF.

La figure suivante présente une synthèse de l'agenda. L'annexe 1 propose la liste des présentations.

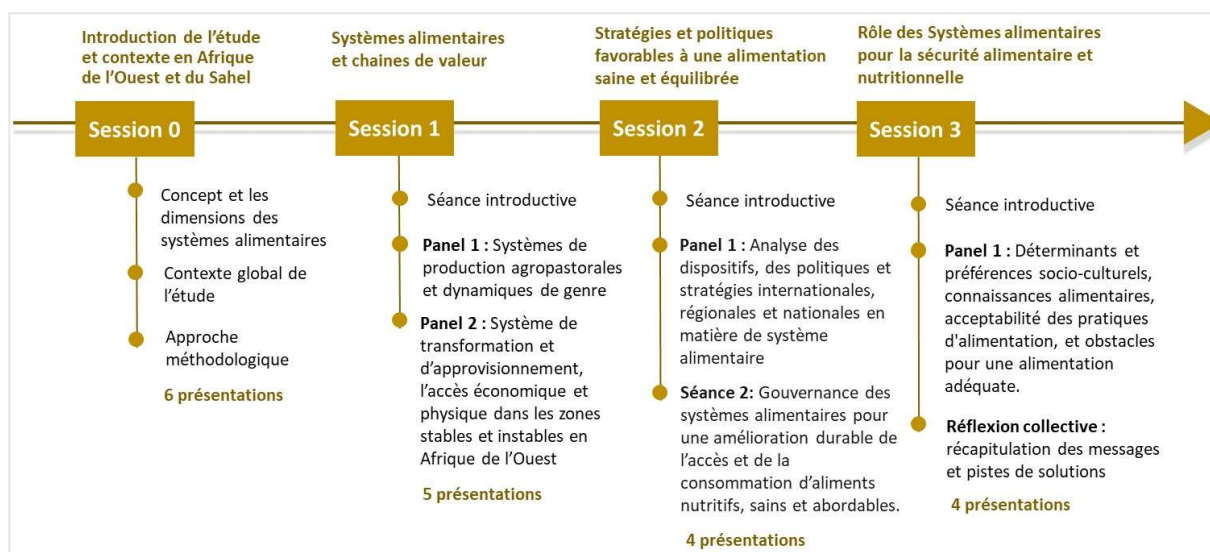


Figure 2 : Synthèse de l'agenda de l'atelier de consultation régionale

Sous la modération générale du CILSS, les différents panels ont été facilités par le PAM, ACF, l'OCDE et le CILSS. Plusieurs profils sont intervenus au moyen de présentation, de facilitation, de réflexion et commentaires durant les sessions de questions et réponses. Il s'agit d'experts du développement venant des ONG nationales et internationales, chercheurs universitaires, coordinateurs ou managers d'organisations interrégionales (CILSS, CEDEAO, Club du Sahel), acteurs du secteur privé, etc.

2.4. Phase 4: Collecte de données et consultation au niveau pays (collecte de données sur les indicateurs clés et mini atelier de cartographie des sous-systèmes alimentaires)

Collecte de données sur les indicateurs clés. La collecte des indicateurs clés de l'étude a été réalisée par le CILSS à travers un accord de partenariat. Ainsi le CILSS a co-facilité les mini ateliers nationaux et la collecte de données au niveau national et régional.

Mini atelier pays. Au niveau pays, la collecte des données s'est faite sur la base d'un processus articulé autour de la définition des sous-systèmes alimentaires, la cartographie des systèmes alimentaires allant de la production / importation, les chaînes d'approvisionnement, la consommation, le recyclage, les impacts sur l'environnement, l'emploi, etc. A ce titre, un mini atelier national a été conduit au Niger et au Mali pour identifier les produits alimentaires phases, caractériser, cartographier la performance, et enfin réaliser une analyse des forces, faiblesses, opportunités et contraintes. Au Burkina Faso, l'équipe de consultant a participé à l'atelier final sur le dialogue inclusif sur les systèmes alimentaires, et a approfondi la collecte des indicateurs nationaux. Les mini ateliers pays ont constitué un espace important de collecte de données articulé autour de trois livrables clés suivants de l'étude.

Produits clés et sous-systèmes alimentaires. Il s'agissait tout d'abord de s'accorder sur les produits alimentaires essentiels consommés par les cibles de l'étude, les flux de produits et leurs sources, et ainsi identifier les sous-systèmes alimentaires. Une analyse documentaire préalable et des interviews ciblées ont été conduites pour pré-identifier les principaux produits. Globalement, il est proposé pour chaque pays une céréale autochtone (mil ou sorgho), une céréale « globale » (maïs), une légumineuse, les légumes, la viande rouge, le poulet, le lait et l'œuf. La consultation des acteurs a facilité la priorisation des produits les plus consommés grâce à un outil de classification. L'exercice a été réalisé à l'échelle nationale au Mali et Niger.

Cartographie des systèmes alimentaires. Une fois les produits phares sélectionnés, cette étape a consisté à réaliser une cartographie spatiale et une carte de base des systèmes et sous-systèmes alimentaires. Il s'est agi de localiser sur une carte nationale les différents segments / fonction des systèmes d'approvisionnement en utilisant les statistiques désagrégées. L'exercice s'est fait par produit alimentaire, puit de manière consolidée. Par la suite, la cartographie fonctionnelle des systèmes alimentaires a permis de recenser les acteurs, les fonctions et les interrelations pour chaque produits ou groupes de produits, leurs interactions, et enfin identifier les services et les facteurs influant de l'environnement de la chaîne de valeur et d'approvisionnement. La cartographie de base est ainsi articulée autour des trois axes de l'étude à savoir (i) chaînes de valeur et chaînes d'approvisionnement, (ii) environnement favorable aux systèmes alimentaires, (iii) impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'exercice a été participatif sous forme de travaux de groupes par produit alimentaire avec des personnes ressources, des informants clés qui ont en charge la production, l'importation, les modes de transformation et types d'emballage, le système de commercialisation des produits alimentaires, l'élaboration des politiques et stratégies relatives aux systèmes alimentaires, la nutrition, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le commerce des produits alimentaires, etc. La plénière a servi à consolider les cartes géographiques et les cartes fonctionnelles de base des différents produits alimentaires tout en essayant de dégager des sous-systèmes spécifiques avec des couleurs ou des formes différentes.

Analyse visuelle de la performance des systèmes alimentaires. Une carte générique sur les systèmes alimentaires a été utilisée pour les besoins de l'analyse visuelle. La carte comporte une illustration des différents segments des systèmes de production et d'approvisionnement, l'environnement des systèmes alimentaires, et les résultats sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les différents critères de performance ont porté sur la disponibilité, l'accès physique et économique, la stabilité des approvisionnements, la qualité des aliments, la vulnérabilité des systèmes alimentaires. Pour chaque critère d'évaluation, un post-it de couleur spécifique a été utilisé pour documenter la performance.

2.5. La revue des principaux documents et l'interview de personnes ressources

Elle a été transversale et très importante au regard des exigences et des orientations de la mission. Elle a consisté en une revue documentaire assez fournie de la littérature disponible sur les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire

et nutritionnelle, et de manière plus large les systèmes de production, les chaînes d'approvisionnement alimentaire, les politiques et stratégies y relatives. Une liste de documents principaux a été partagée avec les pays pour la recherche documentaire, notamment les politiques et stratégies en lien avec les systèmes alimentaires (systèmes alimentaires, Agriculture, nutrition, sécurité alimentaire, sécurité sanitaire, sante, investissements, commercialisation, etc.). La collecte de données secondaires s'est faite au niveau national par avec l'appui des bureaux pays ACF et d'acteurs étatiques divers.

L'objectif principal de la revue documentaire a été de documenter les indicateurs devant servir à alimenter les tableaux de bord nationaux et régional ainsi que la réponse à d'autres questions principales de l'étude.

L'interview de personnes ressources a complété la collecte de données pour résorber les éventuels déficits d'information, croiser les informations, recueillir des appréciations diverses.

2.6. Phase 5: Elaboration de tableaux de bord pays sur les systèmes alimentaires

Une fois ce travail d'analyse effectué, le consultant principal a combiné les résultats des analyses avec des données secondaires disponibles pour dresser un draft tableau de bord pour chaque pays focus de l'étude (Mali, Burkina Faso, Niger, Sénégal). Ainsi, les tableaux de bord sont utilisés pour engager le dialogue avec les acteurs au niveau national et régional avec des exemples concrets venant des pays. Le tableau de bord inclura plusieurs types d'indicateurs portant notamment sur des informations générales comme la croissance de la population, le taux d'urbanisation, et les trois axes thématiques de l'étude avec les informations suivantes :

- **Axe 1** : chaîne de valeur et d'approvisionnement
 - Système de production et d'approvisionnement : rendement des céréales et des légumes, proportion de la population travaillant dans l'agriculture, proportion des aliments importés;
 - Valeur ajoutée agricole : valeur ajoutée par travailleur ;
 - Stockage et distribution : pertes à la production et post-récolte de légumes, fruits et haricots ;
- **Axe 2** : Environnement des systèmes alimentaires.
 - Stockage et distribution : indice d'infrastructures ;
 - Transformation et emballages : législation sur la fortification, incitation à l'investissement sur la transformation des produits locaux ;
 - Vente de détails et marketing : taxes sur les produits sélectionnés ;
 - Institution et politique : baromètre sur la gouvernance des systèmes alimentaires qui est une série d'indicateurs composites incluant l'existence de politiques, leur pertinence, et leur niveau de mise en œuvre).
- **Axe 3** : Régime alimentaire, sécurité alimentaire et nutritionnelle :
 - Accès financier : % du budget familial consacré à l'alimentation ;
 - Source d'énergie : % d'énergie fournie par les différents groupes d'aliments ;
 - Consommation d'aliments nutritifs : quantité consommée en légumes, fruits, haricots, viande, poisson, œuf, lait ;
 - Communication sur les aliments : information sur les produits alimentaires ;
 - Consommation de produits manufacturés : valeur de produits manufacturés vendu per capita ;
 - Nutrition et sécurité alimentaire : Diversité alimentaire minimum des enfants 6-23 mois, fréquence minimale des repas des enfants 6-23 mois ;
 - Sécurité alimentaire : % de population en insécurité alimentaire (phase 3-5 Cadre harmonisé), % de la population à risque (phase 2 Cadre harmonisé).

2.7. Phase 6: Approfondissement de l'analyse et élaboration du rapport

A l'issue de la collecte de données, de l'analyse, le rapport de l'étude est élaboré selon le canevas fourni par le consultant international et validé par le bureau régional d'Action Contre la Faim (ACF). Un atelier virtuel de validation est organisé au niveau régional pour examiner le rapport.

2.8. Limites de l'étude

Comme toute recherche, l'étude présente des limites dont la principale est l'indisponibilité de certaines données notamment à l'échelle nationale et infranationale. De fait, les analyses préalables aux ateliers nationaux n'ont pas pu être réalisés faute de données disponibles. Cette situation n'a pas permis l'analyse tendancielle des indicateurs clés à même de développer des tableaux de bord .

3. Rappel système alimentaire et bref contexte de la région

Les systèmes alimentaires comprennent tous les éléments (environnement, population, intrants, processus, infrastructures, institutions, etc.) et activités relatives à la production, transformation, distribution, préparation et consommation d'aliment, et les résultats de ces activités, incluant les aspects socio-économiques et environnementaux.

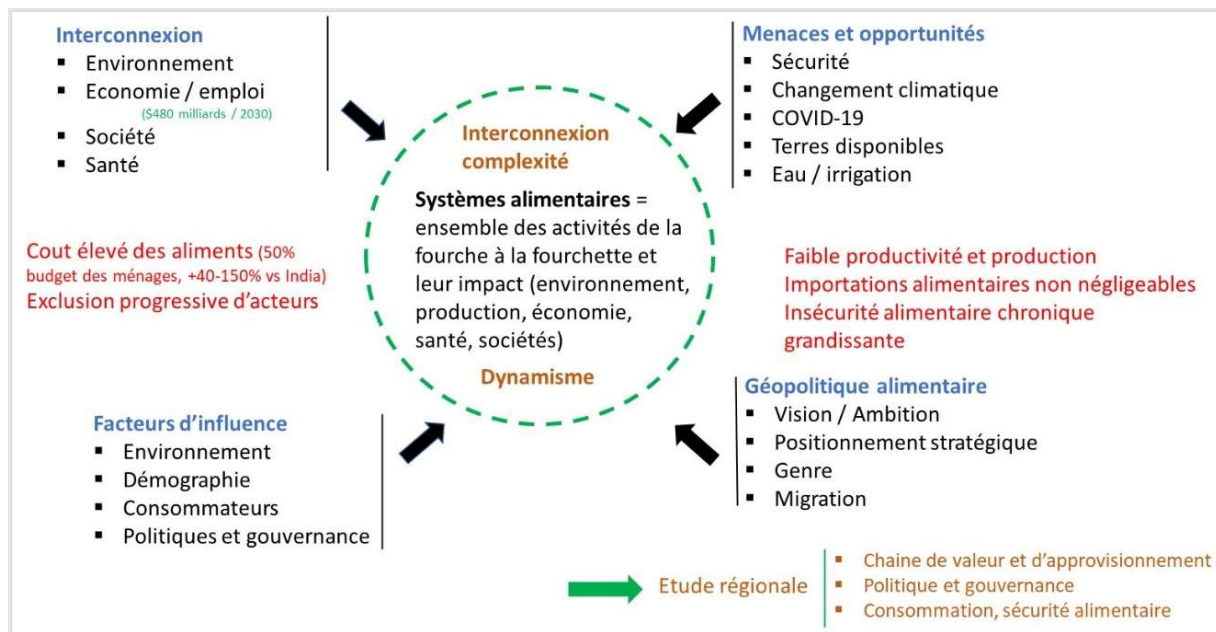


Figure 3 : Synthèse du contexte et concept de systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Un système alimentaire est constitué de plusieurs composantes, notamment:

- **la chaîne de valeur alimentaire** qui comprend la production et le stockage Agricole, le transport, l'agrégation et la distribution, la transformation et la mise en emballage, et la mise en marché des grossistes aux détaillants.
- **l'environnement alimentaire** (interface entre l'offre et la demande) intègre l'accessibilité physique, la disponibilité des différents types d'aliments, l'accessibilité financière, les caractéristiques des produits notamment la qualité, le prix, la sureté sanitaire, la convenance.
- **L'environnement socio-économique** du consommateur notamment les facteurs économiques (prix, revenue), le bagage cognitifs (information, connaissance, capacité), les critères sociaux (valeurs, préférences, désirs), et les variables situationnels notamment l'environnement familial et professionnel, la mobilité, la localisation géographique et le temps.
- **Le comportement du consommateur et les résultats** englobant la façon dont le consommateur achète, stocke, prépare, et se nourrit habituellement, la qualité de l'alimentation et son impact sur la santé et sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le système alimentaire opère dans un environnement complexe et est également influencé par différents facteurs notamment les conditions biophysiques et environnementales, les infrastructures et technologies, l'environnement politique et institutionnel à l'échelle locale, nationale et globale. Cela pose un véritable défi de modèle de croissance économique, de gouvernance, de redevabilité sur les externalités négatives, et de redistribution des richesses. D'autres facteurs d'influence pas moins importants sont les normes sociétales et la démographie en termes de croissance, de structure d'âge, de répartition rural/urbain et de dynamique migratoire.

Un système alimentaire durable génère une sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous et de manière à ce que les fondements économiques, sociaux et environnementaux des générations futures ne soient pas compromises.

Comme décrit dans le cercle central du graphique, les systèmes alimentaires sont complexes, dynamiques et liés à des facteurs environnementaux, économiques et sociaux. Ils sont à la croisée des chemins et fruit d'interconnexion entre l'environnement, l'économie et l'emploi, la santé, etc.

Les systèmes alimentaires régionaux sont impactés par trois **“C”** dont le premier est constitué par les **conflits**, vecteurs d'insécurité et d'instabilité sociale (violences civiles, attaques, morts et déplacement massif), et par voie de conséquence d'insécurité alimentaire. En effet, la tendance haussière des incidents sécuritaires, combinée à leur extension géographique contraignent les populations à se déplacer dans de nouvelles zones avec une faible capacité de production et de protection de leurs biens productifs. La conséquence est une vulnérabilité et une insécurité alimentaire et nutritionnelle accrue dans le Sahel central (Mali, Niger, Burkina Faso) et au Nord du Nigéria. L'insécurité civile constitue une grande menace des systèmes alimentaires compte tenu de l'incapacité des pays à assurer la sécurité dans l'intégralité de leur territoire.

Le deuxième choc constitue les **changements climatiques** qui se manifestent par des sécheresses ou pauses pluviométriques fréquentes, des excédents pluviométriques causant d'importants dégâts, notamment sur la production agricole et sur le bétail. En effet, plusieurs études scientifiques prédisent des phénomènes de variabilité climatique extrême dont des périodes de sécheresse et des inondations dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. Dans le long terme, ces phénomènes causeront une érosion de la biodiversité et des sols en Afrique de l'Ouest favorisant une baisse de la productivité dans les systèmes de production extensifs pratiqués par la plupart des petites exploitations agricoles familiales qui dominent largement le tissu productif primaire dans la région.

A ces deux facteurs inhibants, vient s'ajouter la **COVID-19** qui a paralysé le secteur agricole, conséquence des mesures de restriction sanitaire prises par les gouvernements ouest africains pour contrôler la contamination à son plus faible niveau. Ainsi, les restrictions internes ont perturbé les marchés d'approvisionnement des intrants et de commercialisation des produits alimentaires. Aussi, le commerce transfrontalier régional et international a également été perturbé par les mêmes mesures prises par les Etats en dehors de la région. Il faut également signaler que la région a été frappé par plusieurs crises sanitaires avant la COVID-19, notamment l'épidémie du virus Ebola qui a ébranlé le secteur sanitaire de certains pays notamment la Guinée Conakry, la Sierra Leone et le Libéria.

Le secteur alimentaire est d'une importance vitale dans la région. En effet, sur le plan économique, la valeur du secteur alimentaire de la région devrait atteindre 480 milliards de dollars ⁶d'ici 2030. L'économie alimentaire fournit 82 millions d'emplois en Afrique de l'Ouest, soit plus de 66% des emplois totaux de la région. Ces statistiques illustrent toute l'importance du secteur alimentaire dans la croissance économique et la provision d'emplois dans la région.

Pourtant la région regorge de **potentialités** notamment la disponibilité de la terre, l'eau pour l'irrigation et la population jeune capable de produire si elle est suffisamment bien formée. En effet, la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest est traversée par plusieurs fleuves ayant un immense potentiel pour l'irrigation de terres abondantes après à la production agricole et l'Elevage.

Cependant, les statistiques sur les systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest montrent une situation peu reluisante. Les systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest sont caractérisés par une faible production et productivité, des importations alimentaires qui pèsent sur la balance commerciale des pays, une exclusion progressive au profit de nouveaux acteurs de l'agro-business, une insécurité alimentaire et nutritionnelle grandissante. Toutefois, l'économie alimentaire devrait employer 130 millions de personnes d'ici 2030, soit 65% des emplois dans la région. 68% des femmes travaillent dans l'économie alimentaire dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. La transformation de l'économie alimentaire est alimentée par la mutation de quatre facteurs principaux dont le premier est la croissance du marché urbain, conséquence directe de l'évolution de la démographie et urbaine. Le deuxième facteur est l'emploi avec une montée en flèche du secteur post-production qui représenterait 25% des emplois du secteur. Le troisième facteur est l'émergence d'exploitations agricoles de taille

⁶ OCDE / Club du Sahel, Agriculture, emploi et alimentation en Afrique de l'Ouest,

moyenne à grande (5-100 ha) orientées vers l'agriculture commerciale. Le dernier facteur pose un défi de santé publique avec un plus grand nombre de la population affectée par l'obésité et d'autres maladies non transmissibles.

L'OCDE/Club du Sahel conclut par le fait que de meilleures politiques de systèmes alimentaires exigent une certaine redevabilité, notamment une désagrégation des données disponibles pour analyser les causes et les effets de la politique et ainsi générer des évidences pour guider la revue ou l'élaboration de meilleures politiques.

Le fonctionnement des sous composantes des systèmes alimentaires et l'impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelles suivent la même tendance présentée par l'OCDE/Club du Sahel. En effet, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) estime sur la base d'études internes sur l'indice de fonctionnement des marchés (niveau de prix, disponibilité et qualité des produits) qu'en Afrique de l'Ouest seulement 12% des marchés jouissent d'un fonctionnement optimal alors que 49% ont un fonctionnement acceptable et 39% opèrent dans de pauvres conditions.

Au regard de ces contre-performances, il semble légitime de se poser la question de la vision et l'ambition en terme de géopolitique alimentaire. Quelle vision et ambition la région doit elle se doter? Quel positionnement stratégique sur la géopolitique alimentaire mondiale? Quelle opportunité pour l'économie, l'inclusion et l'équité?

La session introductive de l'atelier de consultation régionale a fait ressortir l'importance de mieux comprendre le rôle et la valeur ajoutée des différents acteurs, comment notre travail affecte les systèmes alimentaires, quels sont les points d'entrée et les synergies à bâtir tenant compte du contexte local. Une autre question importante est celle des valeurs éthiques dans les systèmes alimentaires et qui méritent une attention particulière puisque guidant des choix stratégiques sur notre alimentation, nos choix d'investissements, nos modes de production et de protection de notre environnement.

L'atelier de consultation régionale, et l'étude de manière générale, est structurée autour de trois axes thématiques que sont les chaînes de valeur et d'approvisionnement, les stratégies et politiques favorables à une alimentation saine et équilibrée, et enfin le rôle des systèmes alimentaires pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle.

4. Performances actuelles, défis, et trajectoires possibles des systèmes alimentaires

4.1. Identification des produits alimentaires clés

Les mini-ateliers nationaux ont permis d'identifier les groupes de produits que sont les céréales, haricots et légumineuses, les œufs, le lait et la viande, les fruits et légumes.

4.2. Analyse des chaînes de valeur pour une alimentation saine et équilibrée en Afrique de l'Ouest.

Cette section du rapport analyse l'évolution des différentes composantes des systèmes alimentaires, spécifiquement la production intérieure, les exportations et importations, ainsi que les fonctions d'agrégation, de transformation agro-alimentaire, et de commercialisation. L'analyse est conduite par segment de la chaîne de valeur et par groupe de produits que sont : les céréales, haricots et légumineuses, les œufs, le lait et la viande. Toutes les statistiques sur la production proviennent du site FAOSTAT⁷ consulté entre mai et octobre 2021. Les données démographiques ont été extraites du site Worldometers⁸.

4.2.1. L'évolution de la production agricole et animale au Sahel centrale et en Afrique de l'Ouest

Les céréales

La production de céréales, à l'instar de toutes les régions du monde a connu une évolution positive en valeur absolue. La figure suivante à gauche indique en effet que les trois pays ciblés par l'étude que sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont connu une hausse de la production entre 1999 ou la production céréalière des trois pays était estimée

⁷ <https://www.fao.org/faostat/en/#data> consulté entre mai et octobre 2021

⁸ <https://www.worldometers.info/world-population/> consulté entre mai et octobre 2021

à 8 437 342 tonnes, toutes céréales confondues. Vingt années plus tard, la production cumule 20 730 058 tonnes, soit une progression de 146% en 20 ans, ou hausse de 7,3% par année.

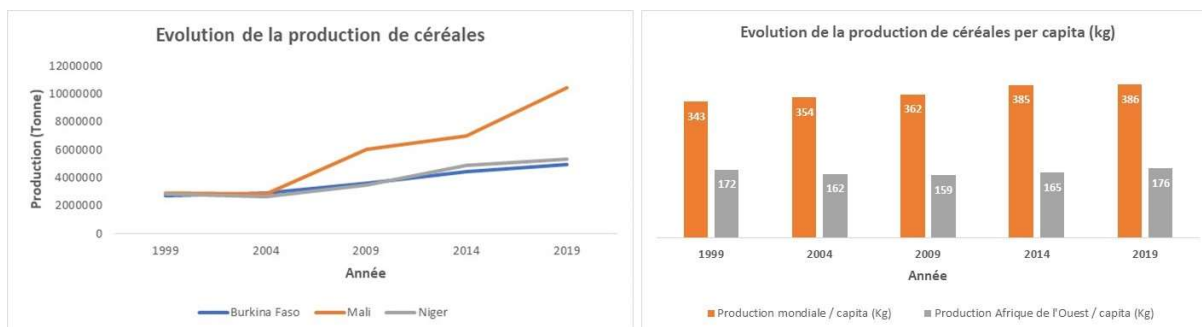


Figure 4 : Evolution de la production de céréales au Sahel central et en Afrique de l'Ouest

Cette évolution de la production peut sembler notable ; cependant elle cache une réalité sur la performance réelle. En effet, une analyse pondérée révèle que la production par tête d'habitant de l'Afrique de l'Ouest dans sa globalité n'a que très peu évolué, passant de 172 à 176 Kg par personne sur la double décennie 1999 à 2019. Cela représente une progression de 2,3% sur 20 ans, ou 0,12% en moyenne par année.

Les données sur l'évolution des rendements, illustrée par la figure suivante, montre bien sur la figure à gauche, une évolution du rendement céréalier dans les trois pays quoique faible. En effet, le Mali enregistre la plus forte progression passant de 1,2 à 1,8 Tonne / ha sur une période de 20 ans, soit une hausse moyenne de 30 Kg par ha et par année. Le Burkina Faso suit avec une évolution du rendement céréalier de 300 Kg sur 20 ans, ou 15 Kg par an. Le rendement céréalier du Niger a peu évolué avec un gain de 100 Kg sur 20 ans, soit 5 Kg par année.

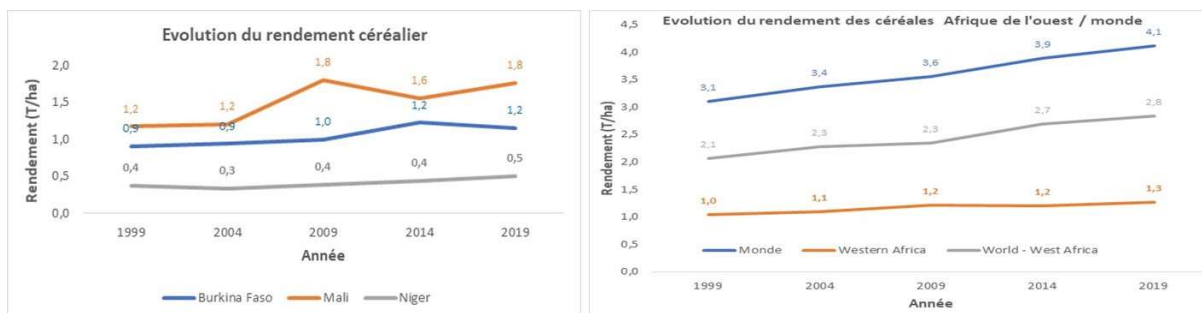


Figure 5 : Evolution du rendement céréalier en Afrique de l'Ouest

La suite de l'analyse compare les rendements céréaliers de l'Afrique de l'Ouest avec les rendements moyens mondiaux sur la même période. Ainsi, comme illustré sur la figure 5 à droite, le rendement céréalier de l'Afrique de l'Ouest était à 1 tonne par ha, alors que le monde affichait 3,1 T / ha, soit un déficit de 2,1 tonnes à l'hectare. Vingt ans plus tard, l'Afrique de l'Ouest affiche un déficit de rendement de 2,8 tonnes par hectare, soit 700 Kg de plus en l'espace de 20 années.

Sur la base de la superficie totale de céréales emblavées équivalente à 20,8 millions d'hectares au Burkina Faso, Mali et Niger, cela signifie que ces trois pays perdraient une production de 58 millions de tonnes de céréales en 2019. Ce manque à gagner représente plus de 2,5 fois la production actuelle de ces pays.

Les légumineuses / haricots

La production de légumineuses et de haricots suit la même tendance que les céréales dans la région, avec une hausse de la production dans les trois pays, comme illustré sur la figure suivante à gauche. En effet, les trois pays affichent une production de 9 millions de tonnes en 2019, contre une production de 2,8 millions vingt ans plus tôt. C'est une progression de 6,2 millions sur la période de 20 ans, soit 310 000 tonnes en moyenne par année.

Une analyse par tête d'habitant et en comparaison avec les moyennes mondiales, montre que l'Afrique de l'Ouest dépasse largement la moyenne mondiale de production de haricot / légumineuses par tête d'habitant avec 124 Kg par personne contre 11 Kg par personne au niveau mondial en 2019.

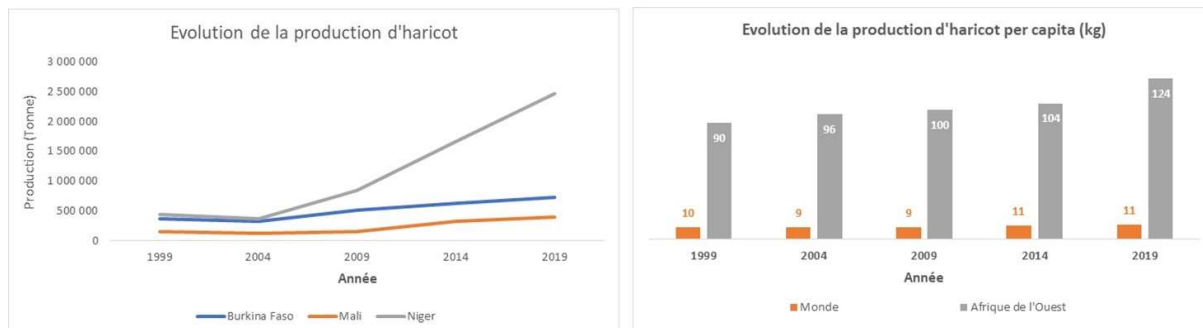


Figure 6 : Evolution de la production de légumineuses / haricots

Ces résultats pourraient témoigner d'une stratégie d'adaptation contre les changements climatiques dans la région en produisant plus de légumineuses / haricots secs dans des zones où il serait difficile de maintenir la production de certaines céréales.

Les deux figures suivantes montrent l'évolution du rendement de légumineuses / haricot dans la région et en comparaison avec la moyenne mondiale. Le Mali et le Niger ont amélioré modestement leur rendement entre 1999 et 2019, passant de 0,5 à 0,8 et 0,1 à 0,4 T/ha respectivement. Dans la même période, le Burkina Faso a perdu 200 Kg par ha, passant de 0,6 à 0,4 T/ha.

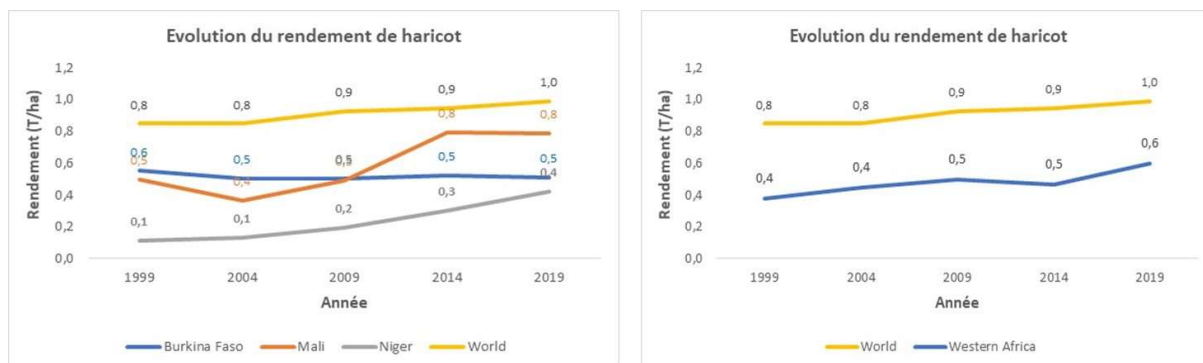


Figure 7 : Evolution du rendement de légumineuses / haricot

Globalement ; l'Afrique de l'Ouest enregistre un rendement en dessous de la moyenne mondiale avec 0,6 contre 1 T/ha en 2019. Le même gap de 400 Kg par hectare a été observé en 1999. Avec une superficie emblavée de 8,3 millions d'hectares de légumineuses / haricot dans les trois pays, cela représente une perte de production de 3,3 millions de tonnes de produit, soit 37% de la production en 2019.

Les légumes

A l'instar des autres produits, la production de légumes a connu une hausse, notamment au Mali et au Niger. En effet, la production cumulée dans les trois pays est de 5,5 millions de tonnes en 2019 contre 1,9 millions de tonnes vingt ans plus tôt, soit une hausse de 180 000 tonnes par année. Cependant, la production semble stagner au Burkina Faso sur les vingt dernières années, avec une hausse de 75 000 tonnes sur vingt ans, soit 3 750 tonnes par année.

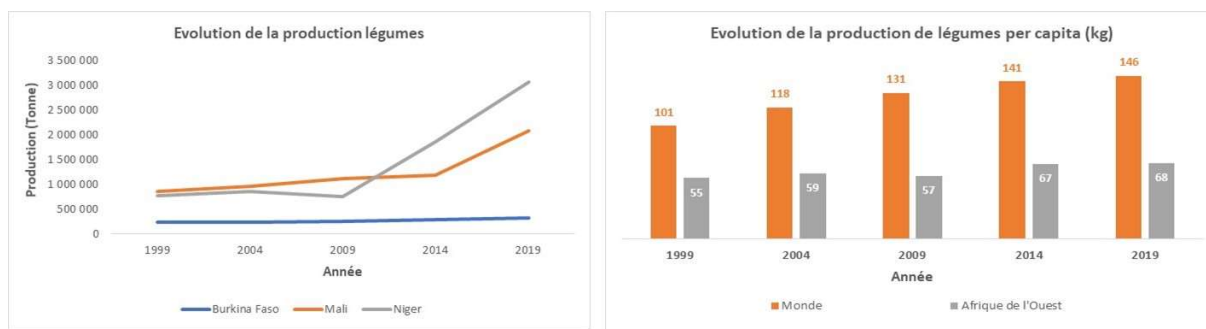


Figure 8 : Evolution de la production de légumes

La figure en haut à droite montre que la production de légumes par tête d'habitant en Afrique de l'Ouest est de loin inférieure à la moyenne mondiale. En effet, la figure montre qu'en 2019, la moyenne mondiale était de 146 Kg / habitant alors que l'Afrique de l'Ouest était à 68 Kg de légumes produit par habitant. Cela signifie que les autres régions du monde produisent deux fois plus de légumes par tête d'habitant que l'Afrique de l'Ouest. La tendance est quasi constante sur les 20 dernières années.

Les deux graphiques suivants illustrent l'évolution du rendement de la production de légumes avec une évolution timide des rendements comparés à la moyenne mondiale. Les gains de productivité dans la production de légumes sont très hétérogènes dans les trois pays. Le Mali enregistre une hausse du rendement de 600 Kg passant de 1,2 à 1,8 T/ha entre 1999 et 2019, tandis que le rendement de la production de légumes évolue de 1,7 T/ha, passant de 8,1 à 9,8 T/ha sur la même période. Enfin, le Niger affiche une évolution en dent de scie de son rendement de légumes, et même une chute sur vingt ans, passant de 15,5 T/ha en 1999 à 11,3 T/ha en 2019, soit une perte de productivité de 4,2 T/ha.

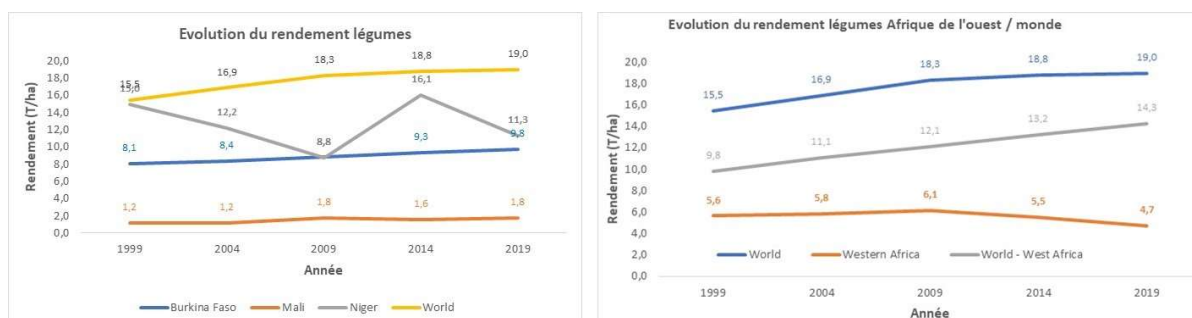


Figure 9 : Evolution du rendement de légumes

Cette perte de productivité relative touche toute la région de l'Afrique de l'Ouest, comme illustré sur la figure en haut en droite. Le rendement de la production de légumes a même connu une baisse passant de 5,6 T/ha en 1999 à 4,7 T/ha en 2019. En comparaison à la moyenne, le gap de productivité est 14,3 T/ha en 2019, contre 9,8T/ha il y a vingt ans.

La viande rouge et le poulet

La production de viande rouge et le poulet suivent la même tendance dans les trois pays et en Afrique de l'Ouest. En effet, les trois pays ont enregistré une production de 117 692 tonnes en 2019, contre 63 232 tonnes vingt ans plus tôt, soit une hausse de 86% sur la période ou une évolution moyenne de 7,1% par année.

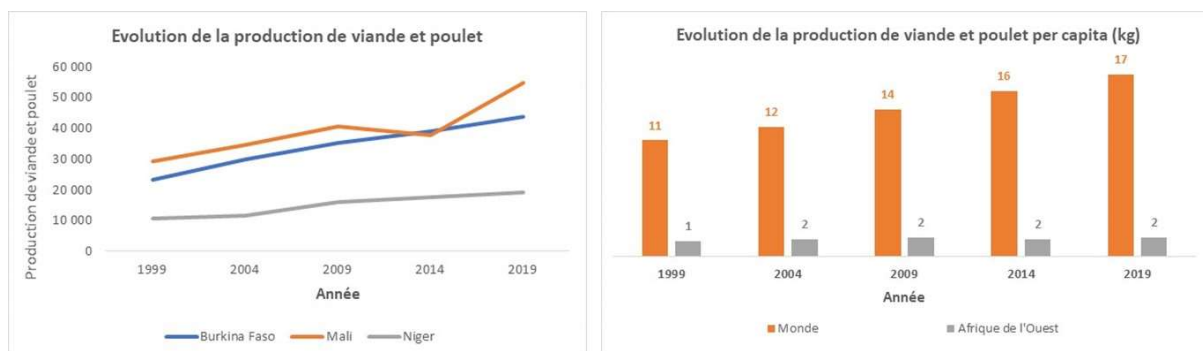


Figure 10 : Evolution de la production de viande et de poulet

Toutefois, avec une production entre 1 à 2 Kg par tête d’habitant sur les vingt dernières années, l’Afrique de l’Ouest est loin derrière la moyenne mondiale qui culmine entre 17 Kg / tête d’habitant en 2019, contre 11 Kg / tête d’habitant en 1999. En d’autres termes, bien que la production de viande et poulet ait doublé dans la région en vingt ans, les autres régions du monde disposent d’une quantité de viande produite par habitant 8,5 fois supérieure à celle de l’Afrique de l’Ouest.

Le lait et produits dérivés

Les deux figures suivantes résument l’évolution de la production de lait au Burkina Faso, au Mali et au Niger. En 2019, les trois pays ont produit 2,8 millions de tonnes de lait contre 1,6 millions de tonnes en 1999, soit une hausse de 1,2 millions de tonnes en 20 ans, ou une progression annuelle de 60 000 tonnes en moyenne. Le Niger est le pays qui a connu la plus forte progression passant de 617 007 tonnes à 1,44 millions de tonnes, soit 233% de progression. L’évolution de la production laitière du Burkina Faso est la plus modeste avec 244 449 tonnes en vingt ans, soit 11 200 tonnes par an en moyenne. Quant au Mali, sa production laitière a enregistré un pic à 1,7 million de tonnes en 2009 avant de rechuter à 966 754 tonnes en 2019.

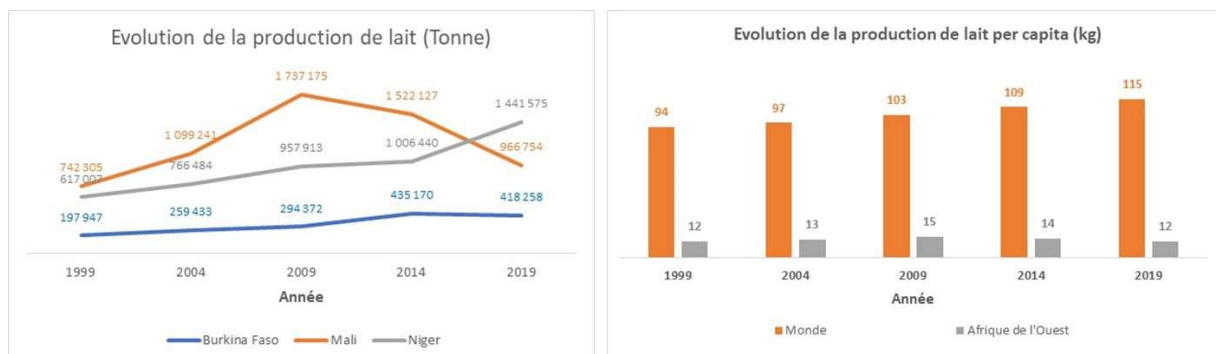


Figure 11 : Evolution de la production de lait et produits dérivés

La production intérieure de lait n’assure pas à la région une forte disponibilité en comparaison à la moyenne mondiale. En effet, comme le montre la figure en haut à droite, la production par tête d’habitant en Afrique de l’Ouest est coincée entre 12 et 15 kg de lait par personne sur les 20 dernières années tandis que la production moyenne mondiale par tête d’habitant se situe entre 94 et 115 Kg de lait par personne par an. Cela signifie qu’une personne en dehors de la région ouest africaine dispose d’une quantité de lait supérieure à neuf fois à celle d’un habitant de la région du fait de la production interne.

Les œufs

L’analyse des données sur la production d’œufs montre la même tendance que sur les autres produits à quelques variations près. Le Burkina Faso enregistre la plus forte hausse avec une production avoisinant 58 000 tonnes d’œufs en 2019 contre 38 300 tonnes en 1999, soit une progression de plus de 19 000 tonnes sur 20 ans, ou 984 tonnes par

année. Le Mali suit le Burkina Faso mais enregistre un déclin de sa production sur la période, passant de plus de 20 000 tonnes en 1999 à moins de 15 000 tonnes en 2019. Le Niger a connu une légère production d'œufs avec une hausse de 2 557 tonnes, soit une progression de moins de 128 tonnes par année.

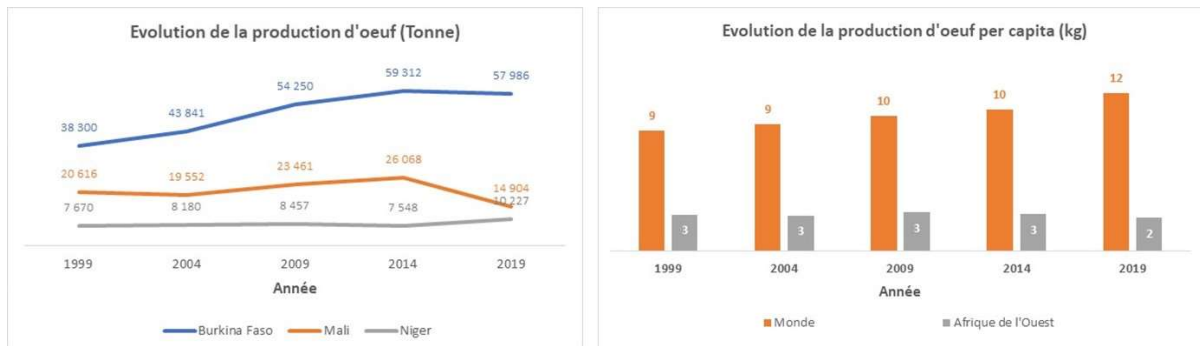


Figure 12 : Evolution de la production d'œufs

Ces productions restent relativement faibles. En effet, l'analyse de la production par tête d'habitant, illustrée par la figure en haut à droite, montre que la production d'œufs par habitant a chuté dans la région, passant de 3 à 2 Kg par année, alors que la moyenne mondiale tourne autour de 9 Kg en 1999 et 1é tonne en 2019. En d'autres termes, une personne habitant hors de la région dispose de six fois plus d'œufs qu'une personne en Afrique de l'Ouest du fait de la production intérieure.

4.2.2. L'évolution des importations agricoles

L'évolution des importations de céréales, de légumes, de légumineuses, de viande et poulet, et d'œuf est un indicateur, qui combiné avec la disponibilité intérieure renseigne sur la trajectoire de l'approvisionnement primaire en alimentation dans la région. Ainsi, on pourra répondre de manière éclairée à la question qui nourrit la région. Les statistiques sur les importations de céréales sont extraites du site de Centre International pour le commerce mondial⁹. En absence des volumes importés ainsi que des valeurs unitaires par produit, l'analyse a porté sur la valeur des importations.

Globalement, les pays de la CEDEAO ont importé en 2020 une valeur totale cumulée de 9,1 milliards de dollars US équivalent à 5 000 milliards Frs CFA pour les produits suivants : céréales, légumes, viande, lait et produits dérivés.



Figure 13 : Importations de produits alimentaires en Afrique de l'Ouest

⁹ <https://www.intracen.org/> consulté entre avril et octobre 2021

Dans l'espace CEDEAO, les céréales dominent largement les importations avec 74% en valeur, suivi par le lait et les produits dérivés avec 15% de la valeur des importations, la viande 7% et enfin les légumes représentant 3% de la valeur des importations.

Les proportions sont différentes d'un pays à l'autre. Ainsi sur les groupes de produits analysés, au Mali, la valeur des importations de céréales représente 59% contre 90% et 83% respectivement au Niger et au Burkina Faso. Cependant, la proportion de la valeur du lait et produits dérivés et des légumes est plus importante au Mali que dans les deux autres pays. En effet, le Mali affiche 21% et 17% des parts d'importation de lait et produits dérivés et de légumes. Dans les autres pays, la proportion est moindre, avec 7% de la valeur des importations consacré au lait et produits dérivés, 2% pour les légumes et 1% pour la viande. Quant au Burkina Faso, les statistiques des importations en valeur affichent 15% pour le lait et les produits dérivés, 2% pour les légumes et une part non significative pour la viande.

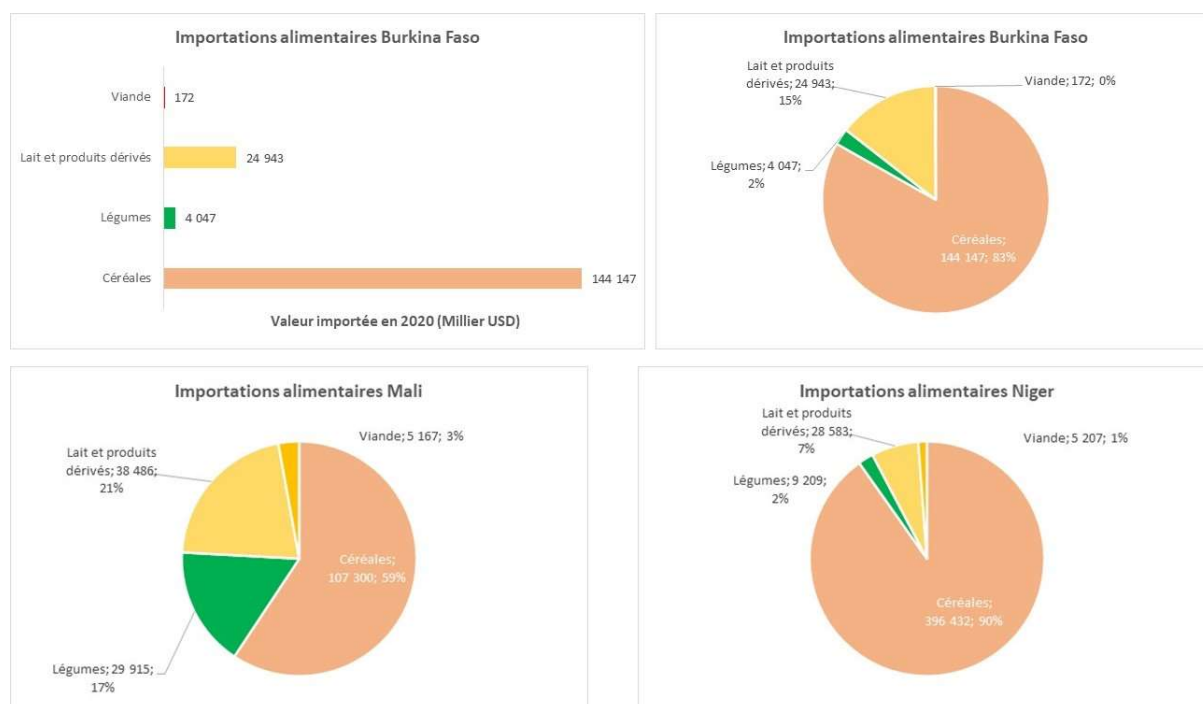


Figure 14 : Importations en valeur de produits alimentaires au Burkina Faso, Mali et Niger

4.2.3. Les systèmes de transformation agro-alimentaires

La transformation agro-alimentaire attire l'attention des politiques de plus en plus dans la région même si les mesures plus courageuses sont nécessaires pour amorcer un développement conséquent face aux enjeux de la transformation de nos systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest.

La performance des systèmes de transformation agro-alimentaire se mesure par (i) sa part de valeur ajoutée dans le secteur manufacturier dans le pays, (ii) le développement des infrastructures, (iii) les pertes post récoltes, (iv) l'accès au financement, à l'innovation et la technologie.

De manière générale, la part de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier représente 30% en Afrique de l'Ouest, avec des disparités entre pays. La transformation agro-alimentaire, y inclus le secteur de la boisson et du tabac, représente 60% au Niger contre 30% au Burkina Faso ; les données ne sont pas disponibles au Mali.

Infrastructures

Le secteur de la transformation souffre de problème d'infrastructures en amont, en commençant avec un faible accès en électricité dans la région, élément essentiel pour le stockage et la distribution. Si globalement dans la

région, le taux d'accès à l'électricité s'est amélioré avec 31% en 2018, seulement 25% de la population au Mali jouit d'un accès à l'électricité. La couverture est encore beaucoup plus faible au Niger et au Burkina Faso avec 12% et 4,7% respectivement. Le deuxième élément est la densité routière très faible avec seulement 0,2 Km de route par km² en Afrique de l'Ouest. Si le Mali a franchi la moyenne régionale, les deux autres pays disposent seulement de 0,1 Km de route par Km² de superficie.

Ces deux éléments jouent un grand rôle dans la possibilité de distribution des produits bruts ainsi que des produits finis, le coût de transport des produits.

Pertes post récolte - céréales

Les pertes post récoltes sont un facteur d'inefficacité dans les chaînes d'approvisionnement. Les données disponibles¹⁰ sur les principales céréales cultivées dans la région montrent un niveau de perte relativement élevé pour le maïs avec une valeur comprise entre 16 et 18 % de la production, le riz sur un intervalle de perte entre 11 et 14% de la production, 10 et 13% pour le sorgho, entre 9 et 11% pour le mil, et entre 12 et 14% pour le fonio. Le tableau suivant donne la quantité de céréales perdue en valeur absolue en tonne.

Tableau 1 : Pertes post-récoltes sur les principales céréales cultivées en Afrique de l'Ouest en 2020 (tonne)

Pays	Maïs	Riz	Sorgho	Mil	Blé	Fonio	Total
Burkina Faso	185 307	31 567	193 257	105 999		2 190	518 321
Mali	171 286	175 351	101 848	110 396	2 835	30 576	592 292
Niger	1 299	2 466	168 791	292 503			465 060
Total	357 892	209 385	463 897	508 898	2 835	32 766	1 575 673
% de perte par type de céréale	23%	13%	29%	32%	0%	2%	

Ainsi, dans les trois pays étudiés, les pertes en céréales sont estimées à 1,575 millions de tonnes de céréales durant l'année 2020. Les statistiques dans les trois pays montrent que les pertes sur le mil sont plus importantes, représentant environ un tiers de la valeur totale, suivie par le sorgho qui totalise 29% des pertes, le maïs avec 23% des pertes. Le riz et le fonio représente 13% et 2% respectivement.

Sur la base de standard de consommation de 185 Kg de céréales par personne et par année, il est possible d'estimer le nombre de personnes qui seraient potentiellement nourries par les quantités de céréales perdues. La figure suivante à gauche donne les estimations par type de céréales alors que celle de droite donne les statistiques par pays.

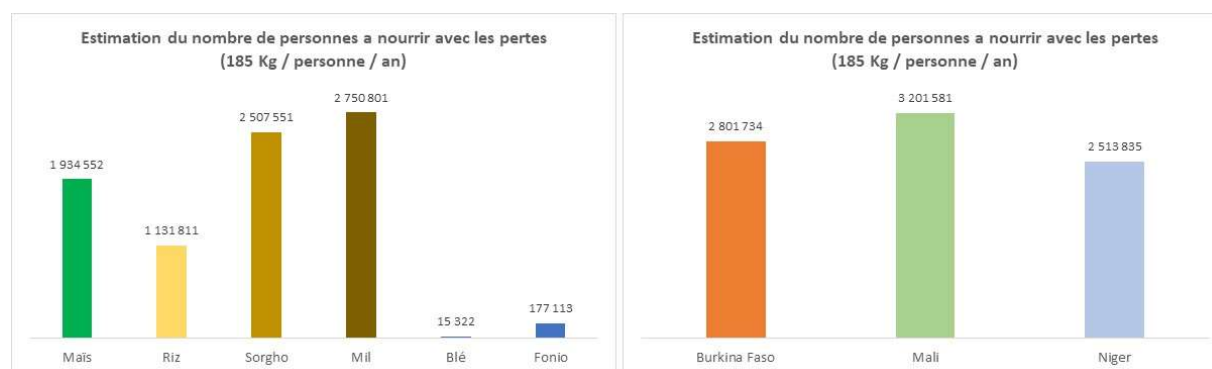


Figure 15 : Estimation du nombre de personnes qui auraient pu bénéficier des pertes post-récolte de céréales

¹⁰ [APHLIS+](#) consulté entre avril et octobre 2021

Les pertes de mil représentent la consommation annuelle de 2,7 millions de personnes, suivie par le sorgho avec 2,5 millions de personnes, et le maïs avec 1,9 millions de personnes. Au total, 8 517 150 personnes peuvent consommer pendant une année les pertes post récoltes de céréales dans les trois pays en 2020.

Pertes post récolte - autres produits

D'autres statistiques disponibles sur les légumes et les légumineuses / haricot. L'Afrique de l'Ouest a perdu 10% de sa production de légumes. Dans les trois pays analysés, les chiffres sont 7,9% pour le Burkina Faso, 5,1% pour le Mali et 7,2% pour le Niger en 2017¹¹. La même source révèle qu'en 2018, l'Afrique de l'Ouest a perdu 13% de sa production de légumineuses / haricot avec une variation significative entre pays. Le Niger affiche la plus grosse perte avec 27%, suivi par le Burkina Faso avec 11% et le Mali 3%. Ces statistiques semblent largement sous estimées surtout pour les fruits et légumes dont plusieurs études dans la région présentent des niveaux de perte qui dépassent 25% de la production. C'est notamment le cas de la banane, de l'oignon, de la pastèque, de la mangue, etc.

Enjeu de la transformation agro-alimentaire

Le défi majeur est l'accès au financement par le secteur de la transformation agro-alimentaire. Le tissu industriel et semi-industriel est largement dominé par les grandes entreprises évoluant dans le reconditionnement ou la transformation de produits importés notamment le lait, le blé, etc.

L'on assiste à l'émergence d'un secteur de la transformation agro-alimentaire dans toute la région ouest africaine, notamment autour des centres urbains. Cette dynamique est impulsée par la croissance démographique, l'urbanisation accrue, et la transformation des modes de consommation alimentaire.

Ces micros et petites entreprises ne bénéficient que peu de mécanismes de facilitation de l'accès au financement, à l'innovation et la technologie. L'atelier de consultation régionale a enregistré le partage de deux expériences par GRET et la société civile régionale. Le GRET a partagé un modèle de fabrication de farine infantile fortifiée pour palier à une alimentation inadaptée des enfants de moins de cinq ans. La seconde présentation a été introduite par la société SODEAL qui est en partenariat avec le PAM et qui s'active dans la transformation des produits locaux.

Au vu des statistiques de croissance de l'économie alimentaire de la région portée par la croissance démographique et l'évolution du peuplement, le secteur de la transformation des produits locaux représente un immense potentiel de marché sur tous les segments, y compris les aliments pour les enfants.

Le secteur de la transformation des produits locaux est confronté à plusieurs contraintes pour amorcer une modernisation afin de faire face à la demande croissante. On peut citer parmi ces difficultés, l'accès à l'analyse microbienne par les acteurs locaux, le coût élevé des facteurs de production et un accès difficile au financement, un lourd régime fiscal sur les unités de transformation des produits locaux, l'accès privilégié aux marchés institutionnels ainsi que des écoles et supermarchés.

Le secteur de la transformation des produits locaux a besoin d'une véritable mise à niveau à travers la réglementation de la qualité des aliments et le commerce des produits alimentaires, la disponibilisation des intrants et les équipements des laboratoires, et s'assurer d'une formation de qualité des experts de laboratoires. Un autre élément important est l'homologation des produits locaux dans l'espace de la CEDEAO. En amont de la production, le secteur a besoin d'appui pour mieux pénétrer les marchés institutionnels, les supermarchés, ainsi que des circuits de distribution de proximité pour mieux servir les consommateurs. La transformation des produits locaux nécessite une communication sur la qualité des produits à l'endroit des consommateurs pour booster leur consommation, la mise en place de mesures volontaires de substitution aux produits importés, et une meilleure gestion de la fluctuation des prix des produits locaux à travers des centrales d'approvisionnement alimenté par un partenariat avec les acteurs en amont du segment, etc. Des études d'impact des produits locaux sur la malnutrition des enfants devraient permettre de mieux éclairer la prise de décision politique.

¹¹ <https://foodsystemsdashboard.org/compareandanalyze#> consulté en septembre 2021

Enfin, le plus grand défi sera de casser les silos et adopter une véritable approche systémique dans le secteur de la transformation mais aussi en relation avec les autres secteurs. La gouvernance à la hauteur de tous ces défis sera sans doute le premier ingrédient de la solution à ce défi central.

4.2.4. Genre et systèmes de production : accès aux ressources et performance

L'atelier de consultation régionale a permis d'aborder le sujet relatif au « **Genre & systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel** », partagé par l'Association des Femmes pour l'Afrique de l'Ouest (AFAO), ENDA et ACF. Après avoir campé la mission, les objectifs, les zones d'intervention et les réalisations de l'AFAO, la présentation a décliné les actions prioritaires de l'organisation dans le domaine du genre et de l'autonomisation économique des femmes, notamment le renforcement du leadership et des capacités techniques et en gestion financière et informatique des femmes, le plaidoyer auprès des institutions régionales et continentales, l'accès aux ressources productives et financières pour entreprendre des activités de production et de génération de revenus dans les chaînes de valeur et d'approvisionnement, la santé maternelle et infantile, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

AFAO est revenue sur l'importance de l'économie alimentaire dans la région estimée à 480 milliards de dollars en 2030. Les vecteurs de croissance sont, entre autres, la croissance démographique et particulièrement celle urbaine dont l'approvisionnement alimentaire demeure un grand défi. Selon AFAO qui cite la FAO, en Afrique de l'Ouest, près de 50% du budget des ménages ouest-africains continue à être alloué à l'alimentation. Rien que dans les zones urbaines, l'économie alimentaire emploie 32 millions de personnes et représente 143 milliards de dollars, ce qui équivaut à 22% du PIB régional (FAO).

Les jeunes et les femmes occupent une place prépondérante dans l'économie alimentaire. En effet, 68% des femmes travaillent dans l'économie alimentaire, et produisent **Jusqu'à 80 %** des denrées alimentaires destinées à la consommation des ménages (Banque mondiale 2014). Ainsi, les jeunes et les femmes jouent un rôle central dans un large éventail d'activités qui sous-tendent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dominant les segments non agricoles des chaînes de valeur alimentaires, y compris la transformation et la vente de produits alimentaires ainsi que la restauration de rue. Elles sont également des acteurs importants dans le commerce transfrontalier.

Les deux présentations ont souligné le rôle important que jouent les femmes dans la production et la disponibilité de vivres, et avancé que les stratégies de sécurité alimentaire durable devront prendre en compte la levée des contraintes dont elles font face notamment :

- **La division sexuelle du travail, principale contrainte** qui s'oppose à la pleine reconnaissance des rôles et des responsabilités effectifs des femmes en agriculture sous-estimée par le manque de données ventilées par sexe accessibles aux techniciens, aux planificateurs et aux décideurs. AFAO avance que le premier pas vers l'intégration de la femme dans les structures de pouvoir et sa participation pleine et entière au développement rural et aux stratégies de sécurité alimentaire est la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe. Et ce, pour bien comprendre les différents rôles que jouent les hommes et les femmes dans la production de vivres et de cultures de rapport, ainsi que dans l'organisation et la gestion financière de la production, du stockage et de la commercialisation des produits agricoles.
- **Les ménages dirigés par les femmes en Afrique de l'Ouest s'accroissent et sont parmi les ménages les plus vulnérables.** Le nombre de ménages ayant pour chef une femme s'accroît rapidement dans les zones rurales de nombreux pays en développement, du fait de l'exode rural déterminé par le manque d'emplois et d'autres activités rémunératrices. En Afrique subsaharienne, 31 pour cent des ménages ruraux sont dirigés par des femmes, alors qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, et en Asie, les chiffres sont de 17 et 14 pour cent respectivement. Bien qu'il y ait différents types de ménages ayant pour chef une femme, dans la plupart des pays, ces ménages se rencontrent surtout parmi les groupes les plus pauvres de la population, et ont souvent un revenu inférieur à celui des ménages dirigés par un homme.
- **Les femmes ne disposent pas d'un accès équitable aux ressources.** Malgré leur rôle pivot de productrices et pourvoyeuses d'aliments pour la consommation familiale dans les pays en développement, les femmes n'ont encore qu'un accès limité aux ressources et services indispensables. Dans la plupart des pays en développement, cet accès est déjà limité pour les hommes, mais l'est encore davantage pour les femmes pour des raisons culturelles, traditionnelles et sociologiques. Les femmes possèdent moins de deux pour cent de la terre, alors

que le pourcentage des ménages dirigés par des femmes continue de s'accroître. Les programmes de réforme agraire conjugués au morcellement des terres communales ont déterminé le transfert des droits fonciers aux seuls hommes en tant que chefs de famille, ignorant ainsi à la fois l'existence de ménages dirigés par une femme et les droits des femmes mariées à la copropriété. Cette disparité de genre s'observe également dans l'accès au crédit, aux intrants agricoles, aux services d'éducation et de vulgarisation.

- **Défi de l'intégration du Genre dans la gouvernance et les politiques** qui demande un engagement des politiques nationales et sous régionales peuvent apporter une réponse aux problématiques de genre, pour un meilleur accès aux ressources.

AFAO et ACF précisent que **L'élimination de ces disparités liées au genre pourrait augmenter la production et la consommation de 1.5 à 10% et réduire la pauvreté de 1.2 à 13%**. Il existe des cadres de référence internationaux dans ce sens, notamment :

- **Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté en 2015** a pour but de promouvoir un programme de transformation pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans l'agriculture et les chaînes de valeur, la sécurité alimentaire et la nutrition et la gestion des ressources naturelles dans le contexte du changement climatique.
- **Agenda 2063** insiste sur la nécessité de l'égalité des sexes, de la parité et de l'autonomisation des femmes, en veillant particulièrement à ce que les femmes rurales aient accès aux moyens productifs tels que la terre, le crédit, les intrants et les services financiers.
- **La Déclaration de Malabo de 2014** vise à promouvoir la participation des femmes à l'agroalimentaire et aux chaînes de valeur. Son cadre d'évaluation comprend un objectif de 20% de femmes rurales autonomes (CUA, NEPAD, 2015 et 2017).

La session sur le genre a permis d'avancer une proposition sur la prise en compte du genre dans l'étude à travers deux interrogations majeures notamment (i) La place des femmes dans les systèmes alimentaires et des chaînes de valeur (production et transformation): défis spécifiques en matière d'accès et de contrôle des ressources, (ii) Les déterminants socio culturels liés aux mutations dans les habitudes alimentaires, la qualité et la sécurité des aliments. La résolution de ces questions fondamentales devrait passer par les recommandations suivantes :

- la levée des barrières pratiques et stratégiques à l'égalité des sexes de manière holistique en garantissant un accès spécifique adapté aux besoins et spécificités des femmes (services, intrants, technologies);
- le renforcement des capacités des femmes dans la production et la transformations des produits agricoles ;
- un soutien approprié à la professionnalisation des unités de transformation pour les femmes ;
- la fourniture de meilleures occasions d'emploi et de création de revenus;
- la promotion des organisations de femmes par l'accompagnement et l'appui technique et financier ;
- l'amélioration de la disponibilité des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ventilées par sexe ;
- l'intégration de la dimension genre » dans les politiques et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- la révision des politiques en matière d'intégration des femmes dans les circuits modernes: que deviennent nos marchés traditionnels ;
- l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes et des enfants;

Globalement les productions ont positivement évolué sur les vingt dernières années dans la région. Cependant l'évolution est timide et mêmes des chutes des volumes de production ont été enregistrées pour certaines spéculations dans certains pays. L'analyse a aussi montré que les rendements sur les spéculations analysées sont en deçà de la moyenne mondiale. Ainsi, compte tenu de tous les facteurs cités, la disponibilité du fait de la production intérieure reste largement faible en comparaison à la moyenne mondiale, exception pour les légumineuses et haricot. Du fait de la production intérieure, les africains de l'Ouest disposent de six fois moins d'œufs, neuf fois moins de lait, huit fois moins de viande et de poulet, deux fois et demie moins de céréales, 14,3 T de légumes en moins par hectare produit par rapport au reste du monde, une perte de production de 33 millions de tonnes de légumineuses / haricot en 2020.

A cela s'ajoute une inefficacité dans la gestion des opérations post récolte et les chaînes d'approvisionnement qui occasionnent des pertes de production de céréales entre 11 et 14% pour le fonio, le blé, le mil, le sorgho et le riz, et jusqu'à 18% pour le maïs. Cela a occasionné une perte de 1,575 millions de tonnes de céréales en 2020 au Burkina Faso, au Mali, et Niger, équivalent à la consommation annuelle de 8,5 millions de personnes dans les trois pays.

Cette situation justifie amplement la croissance des importations alimentaires et le déficit commercial qui se creuse progressivement dans la région. Globalement, les pays de la CEDEAO ont importé en 2020 une valeur totale cumulée de 9,1 milliards de dollars US équivalent à 5 000 milliards Frs CFA pour les produits suivants : céréales, légumes, viande, lait et produits dérivés. Les céréales arrivent en tête avec 74% de la valeur importée, suivi par le lait et les produits dérivés avec 15%, la viande qui représente 8% des importations, et enfin les légumes avec 3%. Au niveau des trois pays analysés, les proportions ne sont pas homogènes. Ainsi, dans le groupe de produits analysés, la valeur des importations de céréales domine largement au Niger et au Burkina Faso avec 90% et 83% respectivement. Au Mali, les importations de céréales représentent 53% de la valeur totale des importations des groupes de produits analysés.

Pourtant l'Afrique compte des potentialités non négligeables mais largement sous exploitées comme l'eau, les terres irrigables ainsi que la jeune main d'œuvre. En 2017, seulement 0,1%¹² de la supervision de l'Afrique de l'Ouest bénéficiait d'un système d'irrigation. L'Afrique de l'Ouest est également la région du monde qui consomme le moins d'engrais dans le monde avec seulement 13 Kg par hectare en 2016¹³.

La transformation agro-alimentaire attire l'attention des politiques de plus en plus dans la région même si les mesures plus courageuses sont nécessaires pour amorcer un développement conséquent face aux enjeux de la transformation de nos systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest. De manière générale, la part de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier représente 30% en Afrique de l'Ouest, avec des disparités entre pays. L'économie alimentaire de la région représente un potentiel de 480 millions de dollars US à l'horizon 2030 et dispose de marge de progression économique immense. La transformation agro-alimentaire, y inclus le secteur de la boisson et du tabac, représente 60% au Niger contre 30% au Burkina Faso ; les données ne sont pas disponibles au Mali. Certains facteurs représentent des goulots d'étranglement qui affectent directement le secteur de la transformation agro-alimentaire, et les systèmes alimentaires de manière générale.

En effet, le secteur de la transformation souffre de problème d'infrastructures en amont, en commençant avec un faible accès en électricité dans la région, élément essentiel pour le stockage et la distribution. Si globalement dans la région, le taux d'accès à l'électricité s'est amélioré avec 31% en 2018, seulement 25% de la population au Mali jouit d'un accès à l'électricité. La couverture est encore beaucoup plus faible au Niger et au Burkina Faso avec 12% et 4,7% respectivement. Le deuxième élément est la densité routière très faible avec seulement 0,2 Km de route par km² en Afrique de l'Ouest. Si le Mali a franchi la moyenne régionale, les deux autres pays disposent seulement de 0,1 Km de route par Km² de superficie. Ces deux éléments jouent un grand rôle dans la possibilité de distribution des produits bruts ainsi que des produits finis, le coût de transport des produits.

Le manque d'infrastructures soulevé contribue aux pertes post-récoltes élevées en comparaison au reste du monde, causant ainsi une inefficacité dans les chaînes d'approvisionnement. Les données disponibles¹⁴ sur les principales céréales cultivées dans la région montrent un niveau de perte relativement élevé pour le maïs avec une valeur comprise entre 16 et 18 % de la production, le riz sur un intervalle de perte entre 11 et 14% de la production, 10 et 13% pour le sorgho, entre 9 et 11% pour le mil, et entre 12 et 14% pour le fonio. Le tableau suivant donne la quantité de céréales perdue en valeur absolue en tonne. D'autres statistiques disponibles sur les légumes et les légumineuses / haricot. L'Afrique de l'Ouest a perdu 10% de sa production e légumes. Dans les trois pays analysés, les chiffres sont

¹² <https://foodsystemsdashboard.org/compareandanalyze#> consulté en septembre 2021

¹³ <https://foodsystemsdashboard.org/compareandanalyze#> consulté en septembre 2021

¹⁴ [APHLIS+](#) consulté entre avril et octobre 2021

7,9% pour le Burkina Faso, 5,1% pour le Mali et 7,2% pour le Niger en 2017¹⁵. La même source révèle qu'en 2018, l'Afrique de l'Ouest a perdu 13% de sa production de légumineuses / haricot avec une variation significative entre pays. Le Niger affiche la plus grosse perte avec 27%, suivi par le Burkina Faso avec 11% et le Mali 3%. Ces statistiques semblent largement sous estimées surtout pour les fruits et légumes dont plusieurs études dans la région présentent des niveaux de perte qui dépassent 25% de la production. C'est notamment le cas de la banane, de l'oignon, de la pastèque, de la mangue, etc.

En zoomant sur la transformation des produits locaux, le secteur est confronté à plusieurs contraintes pour amorcer une modernisation afin de faire face à la demande croissante. On peut citer parmi ces difficultés, l'accès à l'analyse microbienne par les acteurs locaux, le coût élevé des facteurs de production et un accès difficile au financement, un lourd régime fiscal sur les unités de transformation des produits locaux, l'accès privilégié aux marchés institutionnels ainsi que des écoles et supermarchés.

Malgré ces contraintes, l'on assiste à l'émergence d'un secteur de la transformation agro-alimentaire dans toute la région ouest africaine, notamment autour des centres urbains. Cette dynamique est impulsée par la croissance démographique, l'urbanisation accrue, et la transformation des modes de consommation alimentaire.

Le secteur de la transformation des produits locaux a besoin d'une véritable mise à niveau à travers la réglementation de la qualité des aliments et le commerce des produits alimentaires, la disponibilisation des intrants et les équipements des laboratoires, et s'assurer d'une formation de qualité des experts de laboratoires. Un autre élément important est l'homologation des produits locaux dans l'espace de la CEDEAO. En amont de la production, le secteur a besoin d'appui pour mieux pénétrer les marchés institutionnels, les supermarchés, ainsi que des circuits de distribution de proximité pour mieux servir les consommateurs. La transformation des produits locaux nécessite une communication sur la qualité des produits à l'endroit des consommateurs pour booster leur consommation, la mise en place de mesures volontaires de substitution aux produits importés, et une meilleure gestion de la fluctuation des prix des produits locaux à travers des centrales d'approvisionnement alimenté par un partenariat avec les acteurs en amont du segment, etc. Des études d'impact des produits locaux sur la malnutrition des enfants devraient permettre de mieux éclairer la prise de décision politique.

Si les femmes dominent largement les systèmes alimentaires avec 68% qui travaillent dans le secteur, leurs accès aux ressources est restreint par la division sexuelle du travail qui s'oppose à la pleine reconnaissance des rôles et des responsabilités effectifs des femmes en agriculture sous-estimée par le manque de données ventilées par sexe accessibles aux techniciens, aux planificateurs et aux décideurs. Le nombre de ménages ayant pour chef une femme s'accroît rapidement dans les zones rurales de nombreux pays en développement, du fait de l'exode rural déterminé par le manque d'emplois et d'autres activités rémunératrices. En Afrique subsaharienne, 31 pour cent des ménages ruraux sont dirigés par des femmes, alors qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, et en Asie, les chiffres sont de 17 et 14 pour cent respectivement. Bien qu'il y ait différents types de ménages ayant pour chef une femme, dans la plupart des pays, ces ménages se rencontrent surtout parmi les groupes les plus pauvres de la population, et ont souvent un revenu inférieur à celui des ménages dirigés par un homme.

Malgré leur rôle pivot de productrices et pourvoyeuses d'aliments pour la consommation familiale dans les pays en développement, les femmes n'ont encore qu'un accès limité aux ressources et services indispensables. Dans la plupart des pays en développement, cet accès est déjà limité pour les hommes, mais l'est encore davantage pour les femmes pour des raisons culturelles, traditionnelles et sociologiques. Les femmes possèdent moins de deux pour cent de la terre, alors que le pourcentage des ménages dirigés par des femmes continue de s'accroître. Les programmes de réforme agraire conjugués au morcellement des terres communales ont déterminé le transfert des droits fonciers aux seuls hommes en tant que chefs de famille, ignorant ainsi à la fois l'existence de ménages dirigés par une femme et les droits des femmes mariées à la copropriété. Cette disparité de genre s'observe également dans l'accès au crédit, aux intrants agricoles, aux services d'éducation et de vulgarisation.

¹⁵ <https://foodsystemsdashboard.org/compareandanalyze#> consulté en septembre 2021

AFAO et ACF précisent que l'élimination de ces disparités liées au genre pourrait augmenter la production et la consommation de 1.5 à 10% et réduire la pauvreté de 1.2 à 13%. Il existe des cadres de référence internationaux dans ce sens, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté en 2015, l'Agenda 2063, la déclaration de Malabo de 2014, etc.

4.3. Politiques et gouvernance des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel

4.3.1. Stratégies et politiques favorables à une alimentation saine, nutritive et abordable

Dans le contexte mentionné en haut et au regard des performances actuelles, et pour faire face aux défis des décennies et du siècle à venir, le besoin en politiques et stratégies à long terme se fait impératif. Sous l'effet des chocs successifs, les politiques agricoles et les cadres incitatifs ont évolué ces dernières décennies. Les politiques publiques ont pris la mesure des enjeux alimentaires, elles se sont centrées sur les productions organisées autour de deux idées fortes : i) le renforcement des investissements productifs et ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières ; avec un champ d'application s'étendant aux domaines transversaux notamment le renforcement institutionnel, la formation, la recherche et vulgarisation agricole, la professionnalisation agricole, la décentralisation, les partenariats public-privé, dimensions genre, environnementale et sociale.

Les Plans Nationaux d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIA-SA), 2015-2025 s'inscrivent dans ce cadre. Ils définissent le volume et l'affectation des investissements qui traduisent les priorités au regard des deux idées fortes. Ces priorités constituent le soubassement du Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA) élaboré dans le cadre du processus ECOWAP/PDDAA et sa stratégie agricole régionale. Ce dernier fédère et inscrit les priorités nationales dans une vision régionale intégrative et subsidiaire. Il prend en charge la gestion des interdépendances entre les pays traitant des questions communes (commerciales, réglementaires, gestion des ressources naturelles partagées, etc.). L'enjeu central reste la promotion des produits stratégiques pour la sécurité/souveraineté alimentaire, la promotion d'un environnement favorable au développement agricole et la réduction de la vulnérabilité alimentaire. Au stade actuel, les PNIA-SA ont permis : i) l'engagement d'allouer au moins 10 % des dépenses publiques au secteur agricole pour atteindre une croissance de 6%/an conformément à l'engagement de Maputo ; ii) l'instauration d'un dialogue multi-acteurs privilégiant une approche par les investissements ; iii) une vision consensuelle du modèle agricole misant principalement sur la modernisation des exploitations familiales associée aux entreprises agricoles de type capitaliste ; iv) l'intégration des thèmes émergents comme la gestion des risques, le renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les programmes nationaux ; v) et un alignement des partenaires techniques et financiers dans le cadre de dialogues qui soutiennent les démarches nationales et régionales.

Stratégies et politiques régionales

La CEDEAO a exposé **les stratégies et politiques favorables à une alimentation saine, nutritive et abordable en Afrique de l'Ouest/ Sahel lors de la consultation régionale**. Elle a permis de rappeler le cadre communautaire de la politique agricole de la CEDEAO et de donner un aperçu global, les performances et défis de transformation des systèmes alimentaires par le Programme Régional d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN).

L'Agriculture et la sécurité alimentaire faisant partie des huit (8) secteurs majeurs d'intervention identifiés dans le traité (1993) de la CEDEAO, la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) a été adoptée par la conférence des chefs d'Etat en 2005 pour appuyer les pays membres. Erigée en politique agricole de référence de la CEDEAO, l'ECOWAP ambitionne de «contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres », ce qui est en phase avec les systèmes alimentaires. Elle compte trois axes majeurs que sont : l'accroissement de la productivité et de la compétitivité de l'Agriculture, la mise en œuvre d'un régime commercial intracommunautaire et l'adaptation du régime commercial extérieur. La mise en œuvre de l'ECOWAP s'appuie sur deux piliers essentiels: les 15 Plans nationaux d'investissement agricole (PNIA) et le Programme régional d'investissement agricole (PRIA) avec comme

objectif global : « Un secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique moderne et compétitif, inclusif et durable, garant d'emplois décents, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la souveraineté alimentaire ». Ces ambitions sont en phase avec les systèmes alimentaires en relation avec les quatre objectifs spécifiques de la politique :

- **O.S. 1** : Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post-production (technologies et techniques de production, productivité, emploi, pertes post-récolte, inégalité de genre) ;
- **O.S. 2** : Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles, inclusives et compétitives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional (fonctionnement des marchés, transformation, structuration des chaînes de valeur, environnement des affaires) ;
- **O.S. 3** : Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et renforcer la résilience des populations vulnérables (résilience des ménages, prévention des chocs, nutrition renforcée, gouvernance de la SAN) ;
- **O.S. 4** : Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire (financement du secteur et produits financiers adaptés aux acteurs, incitations à l'investissement dans les chaînes de valeur, systèmes d'information nationaux et régionaux).

Bilan de la mise en œuvre de l'ECOWAP

Selon le **bilan de la mise en œuvre de l'ECOWAP** établi par la CEDEAO, la mise en œuvre a fait ressortir de nouveaux défis notamment la croissance démographique bien que représentant une opportunité économique qui se chiffre à 300 milliards de dollars à l'horizon 2025. La mise en œuvre a par ailleurs permis :

- Développer une gamme d'outils au bénéfice tels que les lois et réglementations: investissements, subventions, le système de commerce et d'intermédiation, les politiques macroéconomiques, les normes de sécurité;
- Mettre en œuvre des mesures qui ciblent les acteurs (consommateurs et producteurs) et secteurs de commerce, production, informel comme les impôts, les taxes; les subventions aux intrants, les normes environnementales;
- Appuyer les politiques et programmes sous sectorielles (éducation, eau, santé et de protection et de sécurité sociale, filets sociaux, actions humanitaires, sécurité alimentaire et nutritionnelle).

La présentation a souligné le fait que les plans nationaux d'investissement agricole (PNIASAN) qui dans leur mise en œuvre dans certains pays restent problématiques (politiques mal intégrées surtout la SAN, d'où les PNIASAN à partir de 2016, complétés en 2019/20, baisse des financements au détriment des dépenses d'ordre sécuritaire et sanitaire. Enfin, bien que non abordé par la présentation de la CEDEAO le **bilan de la mise en œuvre de la politique agricole ECOWAP** au regard de ses objectifs est mitigé selon les différentes interventions. Ceci est attesté par les statistiques de production, d'exportations et d'importation des produits agricoles traduisant une dépendance alimentaire accrue sur sa période de mise en œuvre.

D'ailleurs, **l'intervention orale du ROPPA** a souligné le caractère économique, l'opportunité de générer un revenu par le producteur qui contribue à 70% de l'alimentation de la région à travers les marchés informels. Néanmoins, plus de 20% de notre alimentation est importée, et cela constitue des opportunités de croissance économique, d'emplois et de développement du secteur agro-alimentaire perdues par la région. C'est tout le sens de la déclaration du ROPPA en novembre 2016 sur l'économie alimentaire de la région. La position du ROPPA est qu'il est possible de nourrir la région en privilégiant les produits à proximité des marchés par une véritable politique d'économie alimentaire territoriale qui permet, au-delà de la dynamisation de l'économie locale par la rétention de plus de valeur ajoutée dans les terroirs, un accès à des produits sains aux consommateurs. Des exemples ne manquent pas, comme au Bénin où les produits d'origine africaine ne sont pas taxés, et au Sénégal qui ferme les frontières à toute exportation d'oignon pendant une bonne partie de l'année.

La consommation des produits locaux suscitée par des démonstrations culinaires et une communication sur la qualité des aliments pour mieux conscientiser les consommateurs. Le commerce régional des produits alimentaires souffre de goulots d'étranglement entre pays et même au sein d'un même pays, notamment les défis d'infrastructures, de moyens logistiques, et le coût onéreux des transactions commerciales.

Financement de l'ECOWAP

La mise en œuvre de l'ECOWAP s'est opérée sous forme de projets et programmes financés essentiellement par les partenaires externes qui ont mobilisé près de 1,463 milliards de dollars. Sur la base d'une population estimée de 387 millions¹⁶, cela représente **7 USD par habitant rural** ; ce qui est de loin inférieur aux statistiques de l'Union européenne qui a alloué un budget de 67,7 milliards de dollars US à sa politique Agricole Commune, ciblant 22 millions de personnes actives dans le secteur, soit **3 079 dollars US par actif**. Ainsi, l'actif agricole européen est soutenu plus de 400 fois que le producteur africain par leur communauté régionale.

En dessous de l'échelle régionale, le financement public national est majoritairement orienté vers la production, laissant en rade les autres segments de la chaîne de valeur. Le graphique suivant, extrait d'une publication de l'OCDE illustre parfaitement la situation du financement du secteur agro-alimentaire, avec des allocations concentrées sur la production à plus de 80% dans tous les pays si on considère les fournisseurs d'intrants comme partie du maillon de la production.

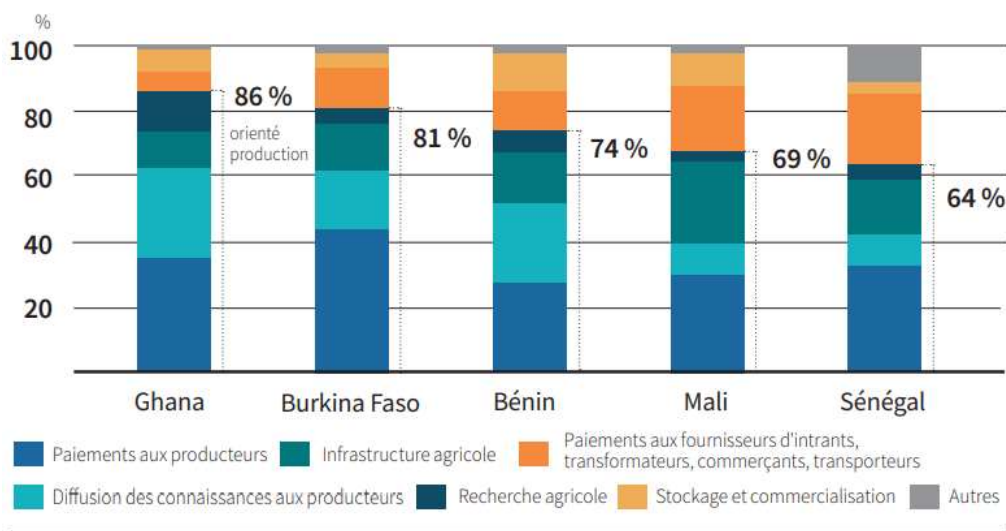


Figure 16 : Décomposition du financement public dans le secteur agricole¹⁷

Gouvernance des systèmes alimentaires

La mise en œuvre de l'ECOWAP s'est faite à travers des projets régionaux avec des objectifs d'amélioration de la production et de la productivité, de développement de chaînes de valeur dans une perspective d'intégration des marchés, l'amélioration de la nutrition et la résilience des populations vulnérables, et la gouvernance du secteur agricole.

Sous un angle système alimentaire, d'autres secteurs doivent être impliqués dans une dynamique de bâtir une vision commune. Cela devrait impliquer les secteurs aussi divers que l'environnement, l'industrie, la finance, la santé, la nutrition. Evidemment cela pose un défi d'organisation et de coordination pour lever les silos qui caractérisent l'organisation classique du travail.

La présentation de la CEDEAO lors de la consultation régionale a conclu avec six recommandations :

- Prendre en compte les grands enjeux au niveau de la région : forte croissance démographique, incertitudes du marché international, les changements climatiques, la montée de l'insécurité et du terrorisme dans la région ouest africaine.
- Bâtir de véritables politiques de financement du secteur agricole et des instruments innovants prenant en compte la multiplicité des instruments disponibles (budgets publics, ressources privées fonds de garantie, fonds

¹⁶ <https://fr.countryeconomy.com/pays/groupes/communaute-economique-etats-afrique-ouest>, consulté en juillet 2021

¹⁷ OCDE,

d'investissements, transferts des revenus des migrants, emplois des jeunes etc.) pour satisfaire les nouveaux besoins des investissements structurants, des services (recherche, appui-conseil, formations, financement des exploitations et des acteurs des chaînes de valeur...).

- Intégrer la dimension économie territoriale dans les politiques en faveur de systèmes alimentaires nutritifs et performants en misant sur la valeur nutritive des produits locaux, l'information des consommateurs, la mise en place de circuits de distribution courts et efficaces, la mise en place d'environnement incitatif à des contrats conventions à travers des partenariats avec les organisations de producteurs et les points d'approvisionnement émergents. Des contrats d'achat ont permis d'améliorer le rendement des céréales de 1,7 à 4,1 Tonne / ha.
- Renforcer la fiabilité et assurer la pérennité des différentes composantes d'un système d'information d'alerte précoce, de statistiques agricoles, marchés, suivi des moyens d'existence des ménages, aide à la prise de décision en renforçant la prévention et la gestion des crises.
- Repenser et accélérer la mise en œuvre des instruments régionaux d'intensification, de régulation des marchés et d'amélioration de l'accès des populations vulnérables à l'alimentation. La région devra se préparer à la gestion de crises majeures, tout comme la prévention des crises alimentaires qui devra mieux coordonner les niveaux national et régional afin que la Réserve régionale soit opérationnelle dans toute sa dimension mais sur des actions ciblées.
- Assurer l'articulation nécessaire entre les niveaux régional et national en réaffirmant le principe de subsidiarité et de la bonne gouvernance des programmes.
- Etablir des systèmes d'évaluation compréhensible et à temps, pour évaluer les orientations et priorités dans le cadre la révision du Pacte régional pour la « mise en œuvre de l'ECOWAP pour la période 2015-2025 prenant en compte les engagements renouvelés des parties prenantes de l'ECOWAP.

4.3.2. Politiques et stratégies de transformation et systèmes d'approvisionnement alimentaire

Cette partie du rapport se réfère à l'intervention de la CEDEAO qui a passé en revue la notion de qualité et de normes de sécurité sanitaire dans la région. La qualité étant définie comme un élément de satisfaction du consommateur en termes de nutrition, santé et sécurité sanitaire, permet de poser la problématique de la sécurité sanitaire des aliments en termes de d'exigences de qualité des produits et leurs conditions d'application, qu'elles soient obligatoires ou volontaires. Naturellement, cela induit la mise en place d'un cadre réglementaire à l'échelle nationale et une harmonisation à l'échelle régionale.

L'application effective est suivie dans le cadre de mécanismes d'évaluation de la conformité qui permet la délivrance d'attestation de conformité au terme d'une inspection. Plusieurs problèmes peuvent être notés dans l'espace régional et au sein des pays dont le premier est le caractère incomplet du cadre réglementaire dans au moins neuf pays de l'espace CEDEAO bien que l'institution se soit dotée d'une politique de sécurité sanitaire des aliments. Le deuxième problème est la faible portée de l'information sur le cadre réglementaire ; l'information n'est pas très peu vulgarisée et par conséquent peut connue des acteurs qui sont censés respecter les normes édictées par l'autorité compétente. Le chevauchement de mission entre les organes de normalisation et les inspections qui délivrent des certificats de conformité constitue le troisième problème. Le défi suivant est le manque de moyens et la situation inopérante de la plupart des structures chargées de la normalisation et du contrôle de la qualité.

Bien que la CEDEAO se soit dotée d'un cadre régional de normalisation, l'intervention a conclu sur la nécessité de finaliser les dispositions régionales, renforcer les dispositions nationales, harmoniser les normes de qualité au sein de l'espace CEDEAO et asseoir un cadre institutionnel régional. Enfin, il est recommandé de développer un système d'alerte centralisé sur la sécurité sanitaire des aliments pour qu'un produit alimentaire refusé dans un pays ne puisse pas entrer dans un autre pays.

4.3.3. Politiques et stratégies d'intégration des marchés

La CEDEAO s'est orientée dans une perspective d'intégration du marché régional en mettant l'accent sur le fonctionnement des marchés, la transformation agro-alimentaire, la structuration des chaînes de valeur, et l'amélioration de l'environnement des affaires. Ces efforts ont été accompagnés par une politique de désenclavement entre les pays pour améliorer la circulation des produits et fluidifier le marché régional.

Une question à se poser est l'articulation des ces efforts avec le niveau national. En effet, les échanges commerciaux entre les pays de la région, pris individuellement avec d'autres régions du monde sont largement supérieurs à la valeur échangée dans le commerce intrarégional.

4.3.4. Gouvernance des chaines de valeur et jeu des acteurs

Les chaines de valeur et d'approvisionnement sont investis par plusieurs types d'acteurs, y compris les fournisseurs d'intrants publics ou privés, les producteurs et leurs organisations, les producteurs privés avec des tailles d'exploitation agricole relativement grande, les collecteurs, les grossistes, les transformateurs et industriels, les prestataires de services d'appui au développement des chaines de valeur et d'approvisionnement.

Les maillons post production semblent dominer les chaines de valeur et d'approvisionnement étant donné leur capacité d'agrégation de grands volumes, leur connexion au marché, leur meilleure capacité à accéder au financement, et leur réseau socio-politique.

Au-delà des acteurs nationaux, des acteurs étrangers à la région jouent un rôle clé dans certaines chaines de valeur et d'approvisionnement. C'est le cas de multinationales qui s'intéressent aux matières premières comme la noix de cajou, le sésame, le beurre de karité, l'arachide, le coton, etc. Ces sociétés investissent de plus en plus les chaines de collecte au plus bas niveau, se substituant aux acteurs nationaux. Ainsi, au pied du producteur, toute la valeur ajoutée de ces chaines d'approvisionnement est capturée par des acteurs extérieurs.

L'autre aspect important à signer est lié aux importations de matières premières qui rentrent dans le processus de transformation de certains produits alimentaires, au détriment de la production locale. A court terme, cela se justifie par des facteurs de compétitivité et de disponibilité des produits importés. En revanche, sur une perspective, une véritable politique de substitution de certaines importations a du mal à faire des résultats.

Le dernier élément qui mérite d'être soulevé est la concurrence directe des produits agricoles sur les marchés nationaux. Un exemple est la filière oignon et pomme de terre qui subit une concurrence farouche d'acteurs en dehors de la région. Les importateurs nationaux sont prêts à contourner les mesures de protection du marché mises en place par les autorités nationales. Le cas de l'oignon au Sénégal peut être cité, où malgré leur interdiction sur une bonne partie de l'année, les volumes des importations progressent au détriment de la production nationale qui connaît une mévente. La capacité de réaction des acteurs face aux mesures politiques ne sont pas anticipées et anéanties.

Agenda politique sur les systèmes alimentaires

Le concept de système alimentaire est ressurgi de ces cendres grâce au système des Nations Unies qui a initié le sommet mondial sur les systèmes alimentaires. Les dialogues inclusifs nationaux sont restés entre une certaine intellectuelle sans une réelle appropriation des peuples. Aussi, au-delà de l'évènement mondial, on peut saluer les initiatives prises par la CEDEAO d'asseoir des mécanismes de gouvernance des systèmes alimentaires dans la région avec l'appui de partenaires comme la Banque Mondiale.

Cependant, l'on peut se poser la question de la place des systèmes alimentaires dans l'agenda national et régionale de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'ARAA et du CILSS, élément crucial dans la transformation voulue des systèmes alimentaires.

Dans le contexte mentionné en haut et au regard des performances actuelles, et pour faire face aux défis des décennies et du siècle à venir, le besoin en politiques et stratégies à long terme se fait impératif. Sous l'effet des chocs successifs, les politiques agricoles et les cadres incitatifs ont évolué ces dernières décennies. Les politiques publiques ont pris la mesure des enjeux alimentaires, elles se sont centrées sur les productions organisées autour de deux idées fortes : i) le renforcement des investissements productifs et ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières ; avec un champ d'application s'étendant aux domaines transversaux notamment le renforcement institutionnel, la formation, la recherche et vulgarisation agricole, la professionnalisation agricole, la décentralisation, les partenariats public-privé, dimensions genre, environnementale et sociale.

Les Plans Nationaux d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIA-SA), 2015-2025 s'inscrivent dans ce cadre. Ils définissent le volume et l'affectation des investissements qui traduisent les priorités au regard des deux idées fortes. Ces priorités constituent le soubassement du Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA) élaboré dans le cadre du processus ECOWAP/PDDAA et sa stratégie agricole régionale. Ce dernier fédère et inscrit les priorités nationales dans une vision régionale intégrative et subsidiaire. Il prend en charge la gestion des interdépendances entre les pays traitant des questions communes (commerciales, réglementaires, gestion des ressources naturelles partagées, etc.). L'enjeu central reste la promotion des produits stratégiques pour la sécurité/souveraineté alimentaire, la promotion d'un environnement favorable au développement agricole et la réduction de la vulnérabilité alimentaire. Au stade actuel, les PNIA-SA ont permis : i) l'engagement d'allouer au moins 10 % des dépenses publiques au secteur agricole pour atteindre une croissance de 6%/an conformément à l'engagement de Maputo ; ii) l'instauration d'un dialogue multi-acteurs privilégiant une approche par les investissements ; iii) une vision consensuelle du modèle agricole misant principalement sur la modernisation des exploitations familiales associée aux entreprises agricoles de type capitalistique ; iv) l'intégration des thèmes émergents comme la gestion des risques, le renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les programmes nationaux ; v) et un alignement des partenaires techniques et financiers dans le cadre de dialogues qui soutiennent les démarches nationales et régionales.

Selon le **bilan de la mise en œuvre de l'ECOWAP** établi par la CEDEAO, la mise en œuvre a fait ressortir de nouveaux défis notamment la croissance démographique bien que représentant une opportunité économique qui se chiffre à 300 milliards de dollars à l'horizon 2025. La mise en œuvre a par ailleurs permis (i) d'améliorer l'environnement politiques au travers de lois, réglementations sur les investissements, la régulation du système de commerce et d'intermédiation, les politiques macro-économiques et les normes de sécurité, (ii) la mise en œuvre de mesures qui ciblent les systèmes alimentaires comme une meilleure circulation des personnes et des biens, l'impôt, les taxes, les subventions aux intrants, les normes environnementales, (iii) l'appui aux politiques et programmes sous sectoriels comme l'éducation, l'eau, la santé, la protection sociale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La présentation a souligné le fait que les plans nationaux d'investissement agricole (PNIASAN) qui dans leur mise en œuvre dans certains pays restent problématiques (politiques mal intégrées surtout la SAN, d'où les PNIASAN à partir de 2016, complétés en 2019/20, baisse des financements au détriment des dépenses d'ordre sécuritaire et sanitaire.

La mise en œuvre de l'ECOWAP s'est opérée sous forme de projets et programmes financés essentiellement par les partenaires externes qui ont mobilisé près de 1,463 milliards de dollars. Sur la base d'une population estimée de 387 millions¹⁸, cela représente 7 USD par habitant rural ; ce qui est de loin inférieur aux statistiques de l'Union européenne qui a alloué un budget de 67,7 milliards de dollars US à sa politique Agricole Commune, ciblant 22 millions de personnes actives dans le secteur, soit 3 079 dollars US par actif. Ainsi, l'actif agricole européen est soutenu plus de 400 fois que le producteur africain par leur communauté régionale.

En dessous de l'échelle régionale, le financement public national est majoritairement orienté vers la production, laissant en rade les autres segments de la chaîne de valeur. Le graphique suivant, extrait d'une publication de l'OCDE illustre parfaitement la situation du financement du secteur agro-alimentaire, avec des allocations concentrées sur la production à plus de 80% dans tous les pays si on considère les fournisseurs d'intrants comme partie du maillon de la production.

Par ailleurs, La mise en œuvre de l'ECOWAP s'est faite à travers des projets régionaux avec des objectifs d'amélioration de la production et de la productivité, de développement de chaînes de valeur dans une perspective d'intégration des marchés, l'amélioration de la nutrition et la résilience des populations vulnérables, et la gouvernance du secteur agricole.

Sous un angle système alimentaire, d'autres secteurs doivent être impliqués dans une dynamique de bâtir une vision commune. Cela devrait impliquer les secteurs aussi divers que l'environnement, l'industrie, la finance, la santé, la

¹⁸ <https://fr.countryeconomy.com/pays/groupes/communaute-economique-etats-afrique-ouest>, consulté en juillet 2021

nutrition. Evidemment cela pose un défi d'organisation et de coordination pour lever les silos qui caractérisent l'organisation classique du travail.

A cet effet, au cœur des systèmes alimentaires, les mécanismes de transformation agro-alimentaire ainsi que leur environnement sont d'une importance capitale, notamment la qualité et les normes de sécurité sanitaire.

Plusieurs problèmes peuvent être notés dans l'espace régional et au sein des pays dont le premier est le caractère incomplet du cadre réglementaire dans au moins neuf pays de l'espace CEDEAO bien que l'institution se soit dotée d'une politique de sécurité sanitaire des aliments. Le deuxième problème est la faible portée de l'information sur le cadre réglementaire. En effet, l'information n'est pas très peu vulgarisée et par conséquent peu connue des acteurs qui sont censés respecter les normes édictées par l'autorité compétente. Le chevauchement de mission entre les organes de normalisation et les inspections qui délivrent des certificats de conformité constitue le troisième problème. Le défi suivant est le manque de moyens et la situation inopérante de la plupart des structures chargées de la normalisation et du contrôle de la qualité. Harmoniser les normes de qualité et asseoir un cadre institutionnel efficace est un impératif pour le développement du secteur de la transformation agro-alimentaire.

Concernant le marché, la CEDEAO s'est orientée dans une perspective d'intégration du marché régional en mettant l'accent sur le fonctionnement des marchés, la transformation agro-alimentaire, la structuration des chaînes de valeur, et l'amélioration de l'environnement des affaires. Ces efforts ont été accompagnés par une politique de désenclavement entre les pays pour améliorer la circulation des produits et fluidifier le marché régional.

Une question à se poser est l'articulation de ces efforts avec le niveau national. En effet, les échanges commerciaux entre les pays de la région, pris individuellement avec d'autres régions du monde sont largement supérieurs à la valeur échangée dans le commerce intrarégional. En effet, le marché est un aspect important de la gouvernance des systèmes alimentaires investis par plusieurs types d'acteurs, y compris y compris les fournisseurs d'intrants publics ou privés, les producteurs et leurs organisations, les producteurs privés avec des tailles d'exploitation agricole relativement grande, les collecteurs, les grossistes, les transformateurs et industriels, les prestataires de services d'appui au développement des chaînes de valeur et d'approvisionnement. Les maillons post production semblent dominer les chaînes de valeur et d'approvisionnement étant donné leur capacité d'agrégation de grands volumes, leur connexion au marché, leur meilleure capacité à accéder au financement, et leur réseau socio-politique.

Au-delà des acteurs nationaux, des acteurs étrangers à la région jouent un rôle clé dans certaines chaînes de valeur et d'approvisionnement. C'est le cas de multinationales qui s'intéressent aux matières premières comme la noix de cajou, le sésame, le beurre de karité, l'arachide, le coton, etc. Ces sociétés investissent de plus en plus les chaînes de collecte au plus bas niveau, se substituant aux acteurs nationaux. Ainsi, au pied du producteur, toute la valeur ajoutée de ces chaînes d'approvisionnement est capturée par des acteurs extérieurs.

L'autre aspect important à signer est lié aux importations de matières premières qui rentrent dans le processus de transformation de certains produits alimentaires, au détriment de la production locale. A court terme, cela se justifie par des facteurs de compétitivité et de disponibilité des produits importés. En revanche, sur une perspective à long terme, une véritable politique de substitution de certaines importations a du mal à faire des résultats. Le dernier élément qui mérite d'être soulevé est la concurrence directe des produits agricoles sur les marchés nationaux, à l'instar des produits maraichers frais qui atterrissent la table du consommateur sous régional.

Le concept de système alimentaire est ressurgi de ces cendres grâce au système des Nations Unies qui a initié le sommet mondial sur les systèmes alimentaires. Les dialogues inclusifs nationaux sont restés entre une certaine intellectuelle sans une réelle appropriation des peuples. Aussi, au-delà de l'événement mondial, on peut saluer les initiatives prises par la CEDEAO d'asseoir des mécanismes de gouvernance des systèmes alimentaires dans la région avec l'appui de partenaires comme la Banque Mondiale.

Cependant, l'on peut se poser la question de la place des systèmes alimentaires dans l'agenda national et régionale de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'ARAA et du CILSS, élément crucial dans la transformation voulue des systèmes alimentaires.

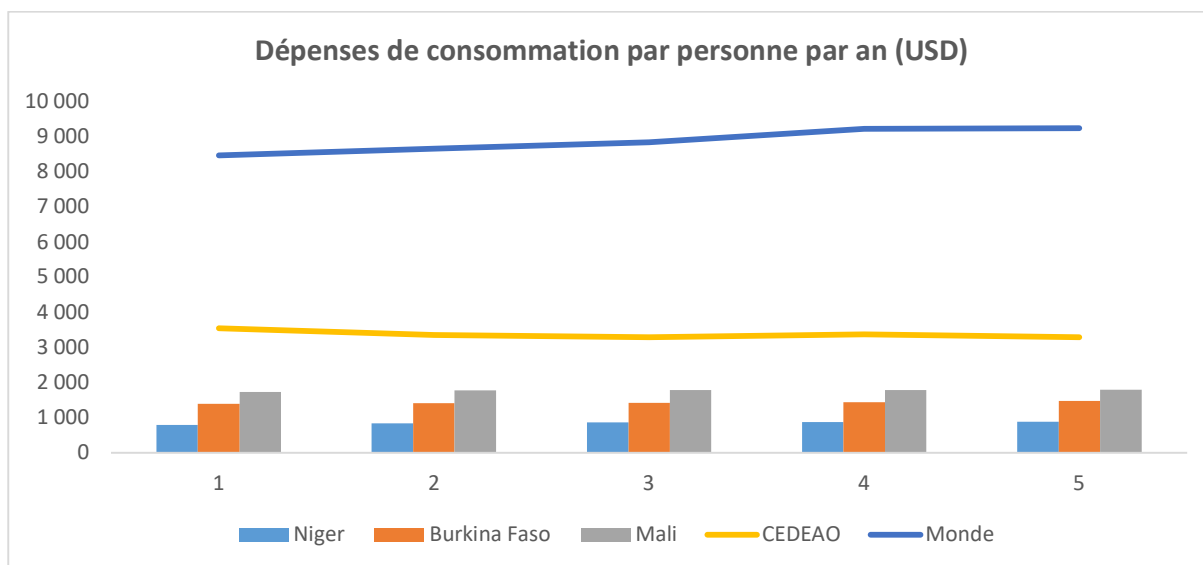


Figure 18 : Dépenses de consommation par an par personne (USD)

Ainsi, en 2019, pour une personne, la moyenne mondiale des dépenses de consommation représentait plus de 1000% les dépenses de consommation au Niger, 626 fois au Burkina Faso, et plus de 500 fois au Mali.

4.4.2. Education alimentaire

Une question à l'échelle individuelle est le niveau de connaissance sur l'alimentation, et comment consommer sain et nutritif avec les produits de son environnement, quels produits manufacturés choisir compte tenu de la grande variété sur le marché ? Comment lire l'emballage des produits et prendre la bonne décision pour la santé et la nutrition ? Comment éviter la publicité mensongère ? Que prévoit l'arsenal juridique de la région et des pays sur la question ?

Les produits alimentaires dominent la publicité dans les médias de la région. Cependant, la plupart de ces produits mis en avant sont des produits importés avec de faible valeur nutritive, comme des boissons sucrées, des jus à base de produits chimiques, de la margarine, etc. L'autre produit phare est le lait en poudre importé et reconditionné. Les produits naturels locaux sont quasi absents. Ces produits importés peu nutritifs sont exposés à grande pompe par des stars ou des influenceurs peu conscients sur leur valeur nutritive et les enjeux sur les systèmes alimentaires.

4.4.3. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

La région ouest africaine n'est pas exceptée de problèmes de santé publique comme la malnutrition, les retards de croissance des enfants de moins de 5 ans, l'émaciation des enfants de moins de 5 ans, le surpoids chez les enfants et les adultes, des maladies non transmissibles comme le diabète et la tension artérielle du fait d'une alimentation inadéquate.

Elle est aussi frappée par une insécurité alimentaire chronique qui prend de l'ampleur d'année en année ; ceci quelque soit l'allure de la pluviométrie et de la campagne agricole.

La dernière réunion de cadre harmonisé confirme la lourde tendance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui sévit dans la région de l'Afrique de l'Ouest et au Sahel. En effet, selon le Cadre Harmonisé, près de 26,8 millions de personnes sont en phase crise ou plus entre juillet et août 2021. Le Burkina Faso, le Mali, et le Niger totalise 6,48 millions de personnes en phase 3 à 5, soit 24% de la population en insécurité alimentaire dans la région.

Tableau 2 : Estimation de la population en phase de crise ou plus (CH phase 3 à 5)

Population totale	Population analysée	Phase 1 Minimale/aucun	Phase 2 sous-pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Catastrophe	Total en Phase 3 à 5
Benin	9 003 837	7 285 823	1 436 375	281 638	-	-	281 638
Burkina Faso	21 706 163	14 074 879	4 764 223	2 522 691	344 370	-	2 867 061
Cote d'Ivoire	12 757 736	9 688 098	2 489 010	521 857	58 771	-	580 628
The Gambia	2 455 839	1 855 578	486 542	113 720	-	-	113 720
Guinea	11 115 573	8 124 709	2 572 410	418 453	-	-	418 453
Guinea Bissau	1 319 425	933 275	285 567	100 582	-	-	100 582
Ghana	30 955 204	28 231 433	2 314 703	407 746	1 323	-	409 069
Liberia	4 714 178	2 264 674	1 510 122	776 050	163 331	-	939 381
Mauritania	4 271 197	2 895 722	891 325	462 342	21 808	-	484 151
Mali	21 112 001	15 720 652	4 084 276	1 245 569	61 504	-	1 307 073
Niger	22 752 775	14 707 745	5 735 892	2 091 192	217 945	-	2 309 137
Nigeria	99 161 438	64 070 814	30 698 269	12 018 140	798 482	-	12 816 622
Senegal	17 215 426	13 594 874	3 130 040	484 018	6 494	-	490 512
Sierra Leone	8 100 318	3 512 039	2 825 745	1 672 544	89 991	-	1 762 534
Tchad	15 375 866	10 294 234	3 303 003	1 613 220	165 410	-	1 778 630
Togo	5 932 378	4 769 694	958 550	202 621	1 514	-	204 135
Total	278 945 517	202 024 242	67 486 053	24 932 383	1 930 943	-	26 863 326

L'insécurité alimentaire est accentuée par les conflits dans certaines zones de la région. En effet, les populations dans ces zones sont dans l'incapacité de cultiver leurs champs ou de gérer leur troupeau de bétail. Une bonne partie fuit ainsi les violences, laissant derrière elle leurs moyens d'existence et se retrouvent comme déplacés sous assistance humanitaire.

4.4.4. Programmes de protection sociale dans la région

Le rôle de la protection sociale est de protéger les individus contre les aléas de la vie, mais aussi la réduction de la pauvreté (causes aussi bien que symptômes), d'investissement dans les capacités productives des populations pauvres et vulnérables, etc.

L'accès à la protection sociale permet d'améliorer la diversité de l'alimentation, l'accès aux soins, et de réduire les pratiques négatives en réponse aux chocs, qui ont tendance à entraîner des conséquences néfastes sur la nutrition.

La protection sociale peut jouer un rôle certain dans la réduction de la malnutrition, l'accès à un revenu minimum et à une alimentation adéquate, investit sur le capital humain. Les transferts sociaux permettent aux ménages vulnérables d'avoir une prévisibilité sur un revenu stable pour mieux gérer leur alimentation et anticiper des chocs mineurs.

Cependant, cela reste un potentiel à réaliser car un impact plus important de la protection sociale nécessite une plus grande sensibilité par rapport à la nutrition. Cela signifie des politiques et programmes intégrant des objectifs sensibles à la nutrition, des valeurs de transferts sociaux et des modalités adaptés aux besoins des personnes les plus nutritionnellement vulnérables (méthode de ciblage adaptée)– le montant doit être suffisant; les modalités idoines, en particulier le cash multi-usage. Il est également important de définir des interventions complémentaires – cash et aliments fortifiés et micro-nutriments et d'adopter les mêmes principes de protection sociale sensible à la nutrition en réponse aux chocs, et d'avoir une approche multisectorielle basée sur une coordination forte.

Aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest est caractérisée par une faible couverture de protection sociale, de faible de financement, notamment par le budget national, des montants de transferts faibles, une fragmentation des interventions de protection sociale et une faible coordination qui ne permet pas de bâtir un véritable système de protection sociale. Il est possible de rentabiliser les transferts sociaux par des mécanismes de travaux publics qui génèrent de l'emploi et créent des infrastructures publiques.

Cela passe par des mécanismes de collaboration et de mise en synergie des différentes initiatives de protection sociale. Au-delà de la synergie intra-sectorielle, la protection sociale dispose d'outils, notamment les registres

sociaux qui sont de véritables opportunités de collaboration avec d'autres secteurs notamment les programmes de résilience et de développement.

La session a permis de comprendre que les politiques et cadres de coordination existent. Les défis qui se posent relatifs la mise en œuvre des politiques, la mise à l'échelle des programmes de protection sociale dans les pays, une coordination holistique pour améliorer la cohérence des interventions et surtout les défis actuels et bâtir plus de synergie.

Compte tenu de tout ce qui a déjà été exposé dans cette étude, il n'est pas étonnant que la nourriture coûte chère dans la région de l'Afrique de l'Ouest. En effet, selon l'OCDE, le coût de l'alimentation en Afrique de l'Ouest est 40 à 150% plus cher qu'en Inde. Cela s'explique par la disponibilité des produits, les coûts de transactions élevés, les conditions difficiles de transport qui renchérisse le coût, l'inaccessibilité de certaines zones. Dans les zones d'insécurité civile, la non abordabilité économique est exacerbée par des coûts additionnels liés au transport et la raréfaction des produits alimentaires non produit localement.

A ces coûts élevés de la nourriture, s'ajoute les faibles dépenses octroyées à l'alimentation faute de pouvoir d'achat des populations dans la région. Le graphique suivant montre le niveau de dépenses de consommation par personne et par année. Les chiffres sont extraits du site web de la Banque Mondiale. Ainsi, en 2019, pour une personne, la moyenne mondiale des dépenses de consommation représentait plus de 1000% les dépenses de consommation au Niger, 626 fois au Burkina Faso, et plus de 500 fois au Mali.

A ce problème d'accessibilité financière des aliments, se pose la question du choix des produits pour une alimentation saine et équilibrée qui renvoie à l'éducation alimentaire dans la région. Les produits alimentaires dominent la publicité dans les médias de la région. Cependant, la plupart de ces produits mis en avant sont des produits importés avec de faible valeur nutritive, comme des boissons sucrées, des jus à base de produits chimiques, de la margarine, etc. L'autre produit phare est le lait en poudre importé et reconditionné. Les produits naturels locaux sont quasi absents. Ces produits importés peu nutritifs sont exposés à grande pompe par des stars ou des influenceurs peu conscients sur leur valeur nutritive et les enjeux sur les systèmes alimentaires.

Ainsi, la région ouest africaine n'est pas exceptée de problèmes de santé publique comme la malnutrition, les retards de croissance des enfants de moins de 5 ans, l'émaciation des enfants de moins de 5 ans, le surpoids chez les enfants et les adultes, des maladies non transmissibles comme le diabète et la tension artérielle du fait d'une alimentation inadéquate.

Elle est aussi frappée par une insécurité alimentaire chronique qui prend de l'ampleur d'année en année ; ceci quel que soit l'allure de la pluviométrie et de la campagne agricole. En effet, la réunion de cadre harmonisé de février 2021 confirme la lourde tendance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui sévit dans la région de l'Afrique de l'Ouest et au Sahel. En effet, selon le Cadre Harmonisé, près de 26,8 millions de personnes sont en phase crise ou plus entre juillet et août 2021. Le Burkina Faso, le Mali, et le Niger totalise 6,48 millions de personnes en phase 3 à 5, soit 24% de la population en insécurité alimentaire dans la région. L'insécurité alimentaire est accentuée par les conflits dans certaines zones de la région. En effet, les populations dans ces zones sont dans l'incapacité de cultiver leurs champs ou de gérer leur troupeau de bétail. Une bonne partie fuit ainsi les violences, laissant derrière elle leurs moyens d'existence et se retrouvent comme déplacés sous assistance humanitaire.

Pour pallier aux problèmes de sécurité alimentaire, la protection sociale peut jouer un rôle certain dans la réduction de la malnutrition, l'accès à un revenu minimum et à une alimentation adéquate, investit sur le capital humain. Les transferts sociaux permettent aux ménages vulnérables d'avoir une prévisibilité sur un revenu stable pour mieux gérer leur alimentation et anticiper des chocs mineurs.

Cependant, cela reste un potentiel à réaliser car un impact plus important de la protection sociale nécessite une plus grande sensibilité par rapport à la nutrition. Aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest est caractérisée par une faible couverture de protection sociale, de faible de financement, notamment par le budget national, des montants de transferts faibles, une fragmentation des interventions de protection sociale et une faible coordination qui ne

permet pas de bâtir un véritable système de protection sociale. Il est possible de rentabiliser les transferts sociaux par des mécanismes de travaux publics qui génèrent de l'emploi et créent des infrastructures publiques.

5. Facteurs de transformation, défis et trajectoires possibles des systèmes alimentaires

5.1. Défis et facteurs transformation des systèmes alimentaires dans la région

Démographie croissante présentant des opportunités et des défis

Très lente jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, la croissance démographique d'Afrique de l'Ouest s'est accélérée à partir des années 80, la mortalité diminuait alors que la fécondité restait à un niveau très élevée (5 enfants/femme en moyenne). Avec un taux annuel d'accroissement naturel de 2,5-3 %, la population de l'Afrique de l'Ouest a doublé au cours des 30 dernières années ! Malgré un fléchissement démographique amorcé depuis les années 90, la région, actuellement peuplée de près 416 millions d'habitants¹⁹, continuera de croître dans les années à venir pour atteindre 516 millions d'habitants en 2030 et 796 millions en 2050 entraînant des changements socio-économiques considérables.

Selon le Fond International pour le Développement Agricole²⁰ (FIDA), cette dynamique démographique s'accompagne de cinq évolutions majeures:

- des changements structurels dans la pyramide des âges où les «jeunes» (15-34 ans) représentent 44% de la population en moyenne;
- l'urbanisation progressive de la population, sans pour autant dépeupler le milieu rural où la population continue de croître. La transition démographique est encore lente mais inéluctable à moyen terme avant d'atteindre son plateau;
- une évolution des revenus, des modes de vie et des comportements alimentaires ;
- des flux migratoires internes continus qui recomposent le peuplement des sous régions et accentuent sa concentration géographique dans les pôles urbains ;
- un renforcement des liens rural/urbain avec pour effets une complémentarité des échanges, sans que la réponse à la demande urbaine croissante se fasse au détriment de la sécurité alimentaire des ruraux. Ces échanges entraîneront une intégration des secteurs et des acteurs économiques en phase avec la transformation structurelle en cours des économies nationales.

Le **triple mouvement - croissance démographique, urbanisation et migrations** – a des implications en termes d'opportunités mais aussi de défis: Les fruits du dividende démographique, soit quand le nombre d'actifs sera supérieur aux dépendants (atteint seulement par les pays en transition démographique), ne pourront être cueillis que si ces actifs sont employés et ont un niveau de vie décent. Par conséquent, la formation et l'emploi des jeunes constituent donc la question centrale des décennies à venir.

Les migrations rurales résultent souvent de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire, de conditions adverses, ou au contraire du choix du migrant de diversifier ses activités et revenus, d'adopter de nouveaux modes de vie, d'accéder à de nouvelles opportunités. Les migrants ruraux sont pour la plupart des jeunes avec une éducation et des compétences professionnelles limitées ; la majorité d'entre eux provient de ménages qui dépendent de l'agriculture. Les migrations rurales participent au continuum rural/urbain. Elles font partie du processus de la transformation structurelle des économies nationales.

Evolution des modes de consommation alimentaire.

¹⁹ <https://www.worldometers.info/world-population/western-africa-population/> consulté en octobre 2021

²⁰ FIDA, Transformation de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest, défis et opportunités, Décembre 2020

Au début du XXI^{ème} siècle, la structure de la consommation alimentaire se décompose en produits amylacés (céréales, racines, tubercules) qui pèsent pour une grande part de la valeur calorique, suivis des produits animaux (viande, poisson, produits laitiers...), des produits de sauce (légumes, légumineuses, huile végétale, graisse animale), des fruits et des produits sucrés. Même si des différences existent entre les modèles de consommation par pays, l'évolution en cours des consommations alimentaires marque une transition des régimes alimentaires vers plus de quantité, de qualité et d'équilibre nutritionnels. Les régimes alimentaires deviennent de plus en plus riches en graisse animale et en produits sucrés, avec des nouveaux problèmes de santé publique (surpoids, diabète, maladies cardiovasculaires, etc.) à prendre en considération pour les décennies à venir. L'évolution de la consommation place les producteurs agricoles et les industries agroalimentaires au cœur des systèmes alimentaires. Leur rôle dans les filières est déterminant tant du point de vue de leur contribution à une alimentation diversifiée, que comme pourvoyeuses d'activités, d'emplois et de revenus dans les segments non agricoles des chaînes de valeur alimentaire, à la fois en milieu rural et urbain, profitant en particulier aux femmes et aux jeunes. Elles constituent un levier important pour l'accès à une plus grande gamme de produits alimentaires locaux et une réduction de la dépendance aux importations.

Transformation des systèmes de production et mode de contractualisation

L'évolution de la demande de produits alimentaires induits par la croissance démographique et l'urbanisation accrue font émerger une grande distribution dans la région et fait évoluer les modes de production et de contractualisation. La taille de l'exploitation est ainsi en évolution pour répondre aux nouvelles exigences en matière d'approvisionnement du point de vue de la qualité ainsi que des volumes d'approvisionnement. Jadis, la taille de l'exploitation familiale est relativement petite pour répondre à ces nouveaux défis. Le secteur de l'agrégation de la production suit la même tendance avec le besoin de mettre en place des infrastructures modernes de stockage de taille relativement plus grande et conformes aux standards de stockage des denrées alimentaires.

L'OCDE a démontré que cette transformation est déjà amorcée dans nos pays, à travers l'exemple du Nigéria et du Ghana qui ont vu la taille des exploitations agricoles s'activer dans la culture de certains produits. Dans ces deux pays, les exploitations agricoles de 5 à 100 hectares représentaient ont progressé de 20% en 2009 à 43% en 2013. La même évolution est notée au Nigéria où 19% des exploitations ont entre 5 et 100 ha en 2016 contre 8% seulement en 2011.

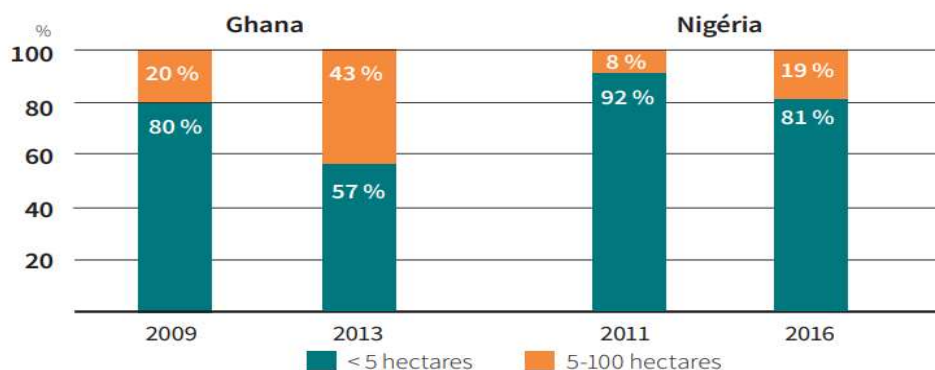


Figure 19 : Evolution de la taille des exploitation agricoles²¹

Ainsi, de nouvelles formes de contractualisation entre producteurs et industriels doivent apparaître, respectant les intérêts de chaque partie.

Projection de la demande et de la production pour une souveraineté alimentaire

Sur la base de la croissance démographique et des normes d'alimentation saine et équilibrée (modèle de consommation), il est possible de projeter les besoins alimentaires dans le futur. L'étude a utilisé les standards de

²¹ OCDE, Maps and Facts, Transformation des systèmes alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest, n°4, avril 2021

consommation ou la consommation moyenne mondiale en gramme par personne par jour²² suivants : légumes : 173, légumineuses : 60, lait : 60, et viande rouge : 20,6. Pour les céréales, la norme de 185 Kg par personne par année est utilisée.

Le tableau suivant donne les projections en céréales et en légumes. En partant des standards ou moyenne mondiale de consommation ci-dessus et de la taille démographique en 2021, 2030 et 2050, les besoins ont été estimés.

En ôtant la production en 2019, l'analyse a fait ressortir le surplus de production nécessaire pour combler tous les besoins dans les trois pays. Ainsi la production actuelle de légumes et de céréales couvre à peine les besoins, ce qui justifie la part importante des céréales dans les importations. En 2030, les trois pays devront quadrupler leur production de céréales de 2019 pour couvrir tous les besoins nationaux. A l'horizon 2050, l'autosuffisance céréalière nécessitera de multiplier la production actuelle par 7 au moins.

Tableau 3 : Estimation des besoins et surplus de production en céréaliers et en légumes à l'horizon 2030 et 2050

Année	Population Afrique de l'Ouest	Besoins en céréales (Tonne)	Accroissement requis de la production de céréales / 2019	Accroissement requis de la production de céréales / 2019	Besoins en légumes (Tonne)	Accroissement requis de la production de légumes / 2019	Accroissement requis de la production de légumes / 2019
Production - pertes post récolte en 2019		17 620 549			7 887 739		
2021	401 861 254	74 344 332	56 723 783	322%	19 819 797	11 932 058	151%
2030	516 632 942	95 577 094	77 956 545	442%	25 480 337	17 592 597	223%
2050	796 494 190	147 351 425	129 730 876	736%	39 283 093	31 395 354	398%

La simulation a fait ressortir un défi sur la production de légumes qui nécessite une hausse de 223% de la production à l'horizon 2030 et presque 400% en 2050 pour assurer une couverture totale des besoins en légumes des trois pays.

Le tableau suivant résume les projections des besoins alimentaires et production additionnelle pour la viande et le lait. Ainsi, l'analyse montre que la production actuelle de viande est très faible et un rattrapage serait très difficile pour l'Afrique de l'Ouest.

Tableau 4 : Estimation des besoins et surplus de production en viande et lait à l'horizon 2030 et 2050

Année	Population Afrique de l'Ouest	Besoins en viande (Tonne)	Accroissement requis de la production de céréales / 2019	Accroissement requis de la production de céréales / 2019	Besoins en lait (Tonne)	Accroissement requis de la production de légumes / 2019	Accroissement requis de la production de légumes / 2019
Production - pertes post récolte en 2019		63 232			1 557 259		
2021	401 861 254	2 980 203	2 916 971	4613%	8 680 203	7 122 944	457%
2030	516 632 942	3 831 350	3 768 118	5959%	11 159 272	9 602 013	617%
2050	796 494 190	5 906 801	5 843 569	9241%	17 204 275	15 647 016	1005%

A l'horizon 2030, une autosuffisance en viande signifie de multiplier par plus de 50 fois la production de 2019 dans les trois pays, et plus de 90 fois en 2050. Les projections de lait sont plus abordables quoique posant de sérieux défis avec une production actuelle à multiplier par plus de 6 fois en 2030 et plus de 10 fois en 2050.

Cela pose un questionnement sur les normes et standards internationaux et la valorisation des produits locaux nutritifs pour atteindre une alimentation saine et équilibrée basée d'abord sur le patrimoine alimentaire endogène.

Trajectoires possibles pour les chaînes de valeur agroalimentaires.

De manière classique, il existe quatre manières de booster la croissance d'une chaîne de valeur : (i) augmenter les superficies emblavées ou augmenter le nombre de têtes de bétail, (ii) améliorer la productivité (rendement sur tous les segments de la chaîne), (iii) réduire les pertes post récoltes, (iv) améliorer la qualité (la valeur unitaire) du produit

²² <https://foodsystemsdashboard.org/countrydashboard#> consulté entre juillet et septembre 2021

(y compris son emballage). Le tableau suivant donne quelques exemples d'actions à entreprendre pour chaque stratégie.

Tableau 5 : Stratégie de croissance de la chaîne de valeur / chaîne d'approvisionnement

Stratégie de croissance de la chaîne de valeur	Type d'activités
Accroître les superficies	▪ améliorer l'accès à la terre ▪ subventionner l'accès aux semences, engrais ; ▪ améliorer l'accès aux financements pour la production
Améliorer la productivité	▪ introduire / améliorer la qualité des semences, des engrais, et des pesticides ; ▪ introduire de nouveaux équipements agricoles ; ▪ améliorer la maîtrise technique des cultures et élevage par le billet de la formation et de la vulgarisation
Réduire les pertes post récolte	▪ améliorer les connaissances, les techniques et équipements de récolte ; ▪ faciliter la construction d'infrastructures de stockage ; ▪ améliorer les conditions de stockage et de transport des aliments ; ▪ améliorer / introduire de nouvelles techniques de transformation et de conditionnement des produits.
Améliorer la qualité des produits sur les différents segments de la chaîne	▪ trier les produits bruts pour des marchés différenciés ; ▪ améliorer la rétention de la valeur nutritive des produits transformés (extraction à froid) ; ▪ assurer une fortification des produits pour améliorer la qualité nutritive si besoin ▪ améliorer la qualité de l'emballage du produit.

Bien évidemment, plusieurs actions peuvent être combinées en fonction de leur pertinence. Il faut cependant noter que certaines actions comme l'accroissement de la superficie cultivée ont leur propre limite, sont destructrices de l'environnement et par conséquent ne sont pas durables.

Trajectoires possibles pour les modes de consommation

Il est clair que l'urbanisation et la modernisation des systèmes alimentaires pose un double défi de transformation des modes de consommation alimentaire, malheureusement avec des aliments de moindre qualité, et même dangereux pour la santé.

La projection des besoins alimentaires pose un sérieux défi à l'Afrique de l'Ouest, et certaines ne sont pas réalisables compte tenu du niveau d'investissement requis. S'il est important pour l'Afrique de l'Ouest de chercher à améliorer sa souveraineté alimentaire, il est également important de considérer des produits et modèles alternatifs basés sur les ressources endogènes tout en satisfaisant aux exigences de nutrition.

La transformation des produits locaux à l'avantage de valoriser les produits locaux, de dynamiser l'économie locale et nationale, de générer des emplois et de maximiser la valeur ajoutée des chaînes de valeur et d'approvisionnement. C'est un secteur pourvoyeur d'emploi dont le plein potentiel reste à mettre en valeur.

L'exemple type est le pain de singe ou *Adansonia Digitata*, plante que l'on retrouve dans la plupart des pays de la région. Considéré comme un aliment prébiotique, le pain de singe est 2,5 fois plus riche en vitamine C qu'une orange, contient 2,5 fois plus de calcium que le lait et six fois plus de potassium que la banane. La même source révèle qu'en mesurant les scores antioxydants par la mesure ORAC de plusieurs fruits, **la pulpe de Baobab est 4 fois plus puissante qu'un kiwi, 10 fois plus qu'une orange, 15 fois plus qu'une pomme**. Du fait de sa teneur équilibrée en antioxydants hydrophiles (vitamine C, flavonoïdes) et lipophiles (bêta-carotène), la pulpe du fruit de baobab est **un véritable antioxydant global**. Pourtant, chaque année la perte des récoltes est évaluée à 80%²³ et sa consommation n'est pas plus courante dans la région. Depuis quelques années, le pain de singe est exporté notamment en Chine.

²³ <https://www.plantes-et-sante.fr/articles/plantes-medicinales/1856-le-fruit-du-baobab-le-pain-de-singe-une-pharmacie-vitalite-a-elle-seule> consulté entre juin et octobre 2021

D'autres exemples peuvent être cités.

5.2. Les ruptures à observer et les points d'entrée possible pour la transformation des systèmes alimentaires

Il existe des erreurs généralement admises lors de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ; ceci pas seulement en Afrique de l'Ouest. L'étude a identifié six ruptures à entreprendre dans la région pour avancer dans une approche systèmes alimentaires avec une transformation voulue et non subie. Il est important **d'éviter** de :

- Définir des politiques sans benchmarks et sans allouer les ressources nécessaires à son application ;
- Travailler de manière cloisonner, par secteur ;
- Donner une priorité absolue à la production et investissant peu aux maillons de stockage, transformation, de mise en emballage, et de distribution ;
- Favoriser la production de céréales et de culture de rente, investissant beaucoup moins sur les produits à haute valeur nutritive (légumineuses, fruits, légumes, produits animaux) et les produits forestiers ;
- Promouvoir les importations au détriment de la production nationale et régionale ;
- Octroyer des licences d'exploitations des ressources (halieutiques) défavorables aux systèmes alimentaires sains et nutritifs, et valoriser une gouvernance nationale au détriment d'une gouvernance régionale sur certaines problématiques.

Les points d'entrée sont des points de départ actionnables, faciles à mettre à l'échelle, générant un impact rapide. Des points d'entrée stratégiques sont recommandées pour agir sur des systèmes complexes comme les systèmes alimentaires dont la trajectoire est difficile à prévoir compte tenu des interactions entre les différents éléments ainsi que la capacité des acteurs à réagir pour protéger leurs intérêts. Globalement, quatre points d'entrée peuvent être avancées :

- La conscientisation des consommateurs sur l'alimentation et la santé. Un consommateur engagé est un acteur de changement, notamment sur la consommation des produits nutritifs locaux dans une perspective de développer des modèles alimentaires propres à la région puisque basés sur des produits locaux avant tout.
- La réduction des pertes post récoltes, favorisant une meilleure disponibilité des produits, une réduction du prix et ainsi une meilleure accessibilité financière des produits pour les consommateurs.
- La mise à niveau des maillons agrégation et stockage, transformation, emballage et commercialisation des produits nutritifs.
- La mise en place d'incitation fiscale pour favoriser la consommation de produits nutritifs, décourager le recours aux aliments pauvres, et soutenir la transformation des produits.

Les systèmes alimentaires sont dans une dynamique de transformation continue grâce à des facteurs comme la démographie, les migrations rurales et l'urbanisation progressive de la population qui posent des opportunités et défis en termes d'évolution des besoins mais aussi de mutation des modes d'approvisionnement et de consommation. Cette transformation se traduit en évolution des besoins mais induit l'émergence de la grande distribution et fait évoluer les modes production et de contractualisation entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, La taille de l'exploitation est ainsi en évolution pour répondre aux nouvelles exigences en matière d'approvisionnement du point de vue de la qualité ainsi que des volumes d'approvisionnement. Jadis, la taille de l'exploitation familiale est relativement petite pour répondre à ces nouveaux défis. Le secteur de l'agrégation de la production suit la même tendance avec le besoin de mettre en place des infrastructures modernes de stockage de taille relativement plus grande et conformes aux standards de stockage des denrées alimentaires. En effet, comme le démontre l'OCDE, cette transformation est déjà amorcée dans nos pays, à travers l'exemple du Nigéria et du Ghana qui ont vu la taille des exploitations agricoles s'activer dans la culture de certains produits. Dans ces deux pays, les exploitations agricoles de 5 à 100 hectares représentaient ont progressé de 20% en 2009 à 43% en 2013. La même évolution est notée au Nigéria où 19% des exploitations ont entre 5 et 100 ha en 2016 contre 8% seulement en 2011.

L'étude a utilisé les standards de consommation ou la consommation moyenne mondiale en gramme par personne par jour, ainsi que la projection de la taille de la population, l'analyse a fait ressortir le surplus de production nécessaire pour combler tous les besoins dans les trois pays. Ainsi la production actuelle de légumes et de céréales couvre à peine les besoins, ce qui justifie la part importante des céréales dans les importations. En 2030, les trois pays devront quadrupler leur production de céréales de 2019 pour couvrir tous les besoins nationaux. A l'horizon 2050, l'autosuffisance céréalière nécessitera de multiplier la production actuelle par 7 au moins. La simulation a fait ressortir un défi sur la production de légumes qui nécessite une hausse de 223% de la production à l'horizon 2030 et presque 400% en 2050 pour assurer une couverture totale des besoins en légumes des trois pays. Quant à la viande et le lait, l'analyse montre que la production actuelle de viande est très faible et un rattrapage serait très difficile pour l'Afrique de l'Ouest. A l'horizon 2030, une autosuffisance en viande signifie de multiplier par plus de 50 fois la production de 2019 dans les trois pays, et plus de 90 fois en 2050. Les projections de lait sont plus abordables quoique posant de sérieux défis avec une production actuelle à multiplier par plus de 6 fois en 2030 et plus de 10 fois en 2050.

Cela pose un questionnement sur les normes et standards internationaux et la valorisation des produits locaux nutritifs pour atteindre une alimentation saine et équilibrée basée d'abord sur le patrimoine alimentaire endogène.

S'il est difficile de définir des trajectoires précises pour les systèmes alimentaires en fonction des politiques qui seront mise en œuvre, il est possible d'identifier les ruptures à entreprendre ainsi que des portes d'entrée pour une transformation souhaitée.

L'étude a identifié six ruptures à entreprendre dans la région pour avancer dans une approche systèmes alimentaires avec une transformation voulue et non subie. Il est important d'éviter de :

Définir des politiques sans benchmarks et sans allouer les ressources nécessaires à son application ;

Travailler de manière cloisonner, par secteur ;

Donner une priorité absolue à la production et investissant peu aux maillons de stockage, transformation, de mise en emballage, et de distribution ;

Favoriser la production de céréales et de culture de rente, investissant beaucoup moins sur les produits à haute valeur nutritive (légumineuses, fruits, légumes, produits animaux) ;

Promouvoir les importations au détriment de la production nationale et régionale ;

Octroyer des licences d'exploitations des ressources (halieutiques) défavorables aux systèmes alimentaires sains et nutritifs.

L'étude a identifié les points d'entrée suivants :

Point d'entrée 1 : Engager le citoyen en consommateur conscient et engagé. La conscientisation des consommateurs sur l'alimentation et la santé. Un consommateur engagé est un acteur de changement, notamment sur la consommation des produits nutritifs locaux dans une perspective de développer des modèles alimentaires propres à la région puisque basés sur des produits locaux dans la mesure du possible. L'exemple type est le pain de singe ou *Adansonia Digitata*, plante que l'on retrouve dans la plupart des pays de la région. Considéré comme un aliment prébiotique, le pain de singe est 2,5 fois plus riche en vitamine C qu'une orange, contient 2,5 fois plus de calcium que le lait et six fois plus de potassium que la banane. La même source révèle qu'en mesurant les scores antioxydants par la mesure ORAC de plusieurs fruits, **la pulpe de Baobab est 4 fois plus puissante qu'un kiwi, 10 fois plus qu'une orange, 15 fois plus qu'une pomme.** Du fait de sa teneur équilibrée en antioxydants hydrophiles (vitamine C, flavonoïdes) et lipophiles (bêta-carotène), la pulpe du fruit de baobab est **un véritable antioxydant global**. Pourtant, chaque année la perte des récoltes est évaluée à 80% et sa consommation n'est pas plus courante dans la région. Depuis quelques années, le pain de singe est exporté notamment en Chine. D'autres exemples peuvent être cités.

Point d'entrée 2 : la réduction des pertes post récoltes, favorisant une meilleure disponibilité des produits, une réduction du prix et ainsi une meilleure accessibilité financière des produits pour les consommateurs.

Point d'entrée 3 : La mise à niveau des maillons agrégation et stockage, transformation, emballage et commercialisation des produits nutritifs.

Point d'entrée 4 : La mise en place d'incitation fiscale pour favoriser la consommation de produits nutritifs, décourager le recours aux aliments pauvres, et soutenir la transformation des produits.

Ces quatre points d'entrée peuvent avoir un effet de levier sur les systèmes alimentaires. Derrière la théorie de changement est le consommateur est conscient et peut choisir les produits en connaissance de cause. Il dispose d'une plus large disponibilité des produits alimentaires et une réduction des coûts induits au départ par un effort de réduction des pertes post-récoltes grâce entre autres à une mise à niveau des maillons post production. Les produits sont aussi plus accessibles financièrement par des mécanismes fiscaux privilégiant les produits nutritifs et surtaxant les produits énergétiques.

6. Messages politiques et recommandations

6.1. Messages politiques : vers une transformation voulue et non subie des systèmes alimentaires, source de nutrition saine et de croissance inclusive

1. Prendre conscience des enjeux de la géopolitique alimentaire mondiale (poids, complexité, menaces et opportunités, positionnement stratégique), **se doter d'une vision et améliorer les politiques** relatives aux systèmes alimentaires et bâtir des trajectoires de transformation voulue (inclusive, durable, générant des aliments sains, nutritifs et abordables pour tous). Cette vision doit partir des aspirations nationales en termes de santé publique qui se déclineront dans les autres secteurs en lien avec les systèmes alimentaires. Ensuite, suivra les options de souveraineté alimentaire.

La question est suffisamment importante pour faire l'objet d'assises nationales sur les systèmes alimentaires pilotées par une commission nationale inclusive dont tous les segments de la société sont représentés. Ce processus faciliterait une appropriation nationale et un décloisonnement du concept de système alimentaire pour en faire un débat national pour un diagnostic sans complaisance afin de trouver des solutions de rupture qui feront consensus national sur une perspective temporelle qui transcende des enjeux partisans.

La région ne doit pas être en reste et doit se doter d'un agenda politique et d'une stratégie pour améliorer l'environnement des systèmes alimentaires et appuyer les pays dans leur programme pour des systèmes alimentaires durables pour une alimentation saine et nutritive. Cela interpelle la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS, l'ARAA, la BOAD, et d'autres institutions partenaires.

La série de question suivante peut être considérée comme une liste d'éléments à considérer pour la définition de la vision. Quelle situation de santé publique voulons-nous ? Que devons-nous manger ? que devons nous éviter de consommer ou surconsommer ? quelles sont les normes et le mode de transformation qui permettent de disponibiliser une alimentation saine et équilibrée ? Quelles mesures de protection sociale pour faciliter leur accès aux personnes défavorisées ? quel mode de production et d'approvisionnement ? Comment intégrer le patrimoine alimentaire endogène dans les modes de consommation actuelle ?

2. Développer des scénarios de transformation souhaitable des systèmes alimentaires et revoir les politiques en conséquence pour mieux accompagner cette ambition

Sur la base de la vision et des ambitions de souveraineté alimentaire, développer une trajectoire pour la transformation voulue des systèmes alimentaires, basés sur des modèles économiques inclusifs laissant une large place aux femmes et aux jeunes. La revue des politiques devrait permettre d'asseoir un environnement favorable à la transformation visée. Les assises nationales évoquées en haut serait un cadre idéal pour bâtir une telle démarche.

3. Repenser le mode de programmation budgétaire en partant des systèmes alimentaires vers les secteurs impliqués, tenant compte de la projection des besoins alimentaires futurs et la qualité nutritive requise. C'est une

façon de renforcer la programmation basée sur les résultats. Réorienter le financement de la production vers d'autres maillons comme la réduction des pertes post-récoltes et la transformation.

4. Promouvoir l'inclusion des produits locaux et des acteurs locaux (équilibre genre) pour une transformation juste et équitable et développer des stratégies de mise en œuvre différenciées en fonction des zones (Cluster sur des systèmes alimentaires émergents, mise à l'échelle de mécanismes de protection sociale productive)

5. Mettre en place un dispositif de pilotage des systèmes alimentaires, allouer les moyens nécessaires à l'atteinte de sa mission, assurer une **gestion des performances basées sur des standards (benchmarks)** et la prise de décision basée sur les connaissances.

6.2. Recommandations

Axe 1: Chaines de valeur et d'approvisionnement

3. Allouer les moyens nécessaires, développer des mécanismes de mise en œuvre efficaces des politiques et stratégies

- Allouer les financements nécessaires à la mise en place d'environnement favorable à la mise à l'échelle de l'accès aux intrants de qualité et équipements pour améliorer la productivité, la réduction des pertes post-récoltes, la qualité des produits transformés, application des normes sanitaires régionales (normalisation, inspection, conformité), appuyer les modèles de systèmes alimentaires émergents comme les clusters alimentaires autour des centres urbains.
- Faciliter la mise à niveau des maillons faibles (stockage, transformation - y compris conservation de la valeur nutritive / fortification - , conditionnement, distribution) à travers la formation, l'incitation à l'investissement, régime fiscal favorable, etc.). Cela passe, entre autres, par la mise à niveau des PME et les fournisseurs de services d'affaires dans les différents segments des systèmes alimentaires (niveau de remboursement des investissements et services basés sur la performance des entreprises et de l'économie alimentaire nationale et régionale), l'accès à des produits financiers adaptés aux besoins des acteurs locaux et disponibiliser des incitations fiscales dans les segments d'agrégation, stockage, transformation, conditionnement et marketing.

4. Garantir l'inclusion et l'équité dans l'accès aux ressources, facteurs de production et marchés

- Examiner et réorienter les politiques nationales pour faire en sorte que les problèmes qui limitent participation des femmes et des acteurs locaux dans les modèles d'économie alimentaires émergents soient pris en compte. Parmi les axes d'inclusion on peut citer : l'accès des femmes aux ressources notamment la terre, la technologie, les conseils et services agricoles adaptés, la professionnalisation des unités de transformation pour les femmes, la promotion des organisations de femmes par l'accompagnement et l'appui technique et financier
- Développer des modèles d'affaires inclusifs entre les différents acteurs des chaînes d'approvisionnement, et favorisant une discrimination positive en faveur des femmes et des acteurs locaux.
- Mettre à l'échelle et compléter les programmes de protection sociale / filets sociaux à travers des appuis à l'inclusion des populations vulnérables dans les systèmes alimentaires (production, transformation, emplois, commercialisation, nutrition) et une amélioration des transferts sociaux tenant compte des besoins en nutrition.

Axe 2: Politiques et gouvernance des systèmes alimentaires

3. Réviser les ambitions politiques, mettre en cohérence les politiques actuelles avec des systèmes alimentaires, et compléter les cadres réglementaires et normes nationales de production, de transformation et de qualité des aliments

- Sensibiliser sur le poids et le potentiel de l'économie alimentaire dans la région et les pays (économie, emploi/occupation, santé publique, environnement) et se doter d'une vision sur les systèmes alimentaires (Que voulons-nous manger? Provenant d'où et produit sous quelles conditions ? quelle qualité nutritive et sécurité sanitaire? consommer en connaissance de cause? Et abordable pour qui?).

- Réviser les objectifs des politiques en relation avec les systèmes alimentaires (Agriculture, Santé, commerce, Environnement, etc.) en cohérence avec son caractère holistique/systémique, considérant les vecteurs de transformation, et centré sur le consommateur (qualité nutritive et prix) et les acteurs des chaînes et d'approvisionnement.
 - Favoriser une exploitation inclusive des ressources alimentaires de la région en réexaminant la régulation des politiques d'octroi de licence et d'exploitation des ressources alimentaires (exemple de la pêche) ainsi que le fonctionnement des chaînes de valeur pour favoriser des systèmes alimentaires inclusifs, sains et nutritifs.
 - Intégrer dans les politiques et stratégie, une économie circulaire pour mieux gérer les déchets générés par les systèmes alimentaires dans une perspective d'économie verte et durable.
- 4. Assurer un pilotage efficace et la redevabilité concernant la mise en œuvre des politiques et programmes liés aux systèmes alimentaires**
- Asseoir des mécanismes de mise en œuvre efficaces incluant des contrats de performance entre l'Etat (infrastructures, cadre juridique et réglementaire, incitant fiscal, accès aux marchés national et international) et les acteurs des différents maillons de chaînes de valeur et d'approvisionnement (part de la valeur ajoutée générée par les acteurs locaux, volume de production, qualité nutritive, abordabilité, balance commerciale alimentaire, etc.), et des stratégies différenciées en
 - Mettre en place un dispositif de pilotage des systèmes alimentaires et lui doter les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission (notamment les moyens financiers et le mandat de casser toute tentative de travailler en silo sur des activités nécessitant une coordination), incluant :
 - Un observatoire régional / national sur les systèmes alimentaires pour la collecte, l'analyse des données, la génération de connaissances et d'information pour éclairer la prise de décision politiques et l'élaboration de programmes.
 - Une structure (existante ou nouvelle) dotée du mandat de la planification, mise en œuvre et coordination des actions sur les systèmes alimentaires sous un angle intégré et centré sur des indicateurs de performance (ancrage institutionnel au-dessus des ministères idéalement).
 - Se doter d'un cadre de performance et de suivi évaluation relatif aux systèmes alimentaires (valeur ajoutée, balance commerciale alimentaire, abordabilité des aliments, genre, etc.), définir un agenda d'apprentissage, collecter les données requises, générer les connaissances et éclairer la prise de décision pour les systèmes alimentaires sains, nutritifs et abordables. Le cadre de performance devra intégrer des mécanismes de veille sur la mise en œuvre des engagements des différents acteurs. Le cadre devrait faciliter la disponibilité des données sur la sécurité alimentaire et les indicateurs de performance des systèmes alimentaires.

Axe 3: Sécurité alimentaire et systèmes alimentaires

- 3. Prendre des mesures de réduction des prix des denrées alimentaires et de conservation du pouvoir d'achat alimentaire des ménages de la région**
- Renforcer la disponibilité des produits alimentaires en accentuant les mesures de productivité, de réduction des pertes post-récolte, de subventions, minimalisation des coûts de transactions en renforçant les infrastructures et les circuits de distribution dans les zones déficitaires et non déficitaires, réguler les coûts de transaction, y compris le transport, et s'assurer de leur traduction dans la réduction du prix des denrées de première nécessité.
 - Surveiller de manière permanente le panier de la ménagère et prévenir toute dégradation du pouvoir d'achat des ménages par les mesures idoines (blocage des prix, exemption temporaire de taxes, autres mécanismes fiscaux, etc.).
- 4. Améliorer la consommation d'aliments nutritifs à travers l'éducation alimentaire, la disponibilisation d'aliments nutritifs et abordables et la mise à l'échelle de transferts sociaux sensibles à la nutrition.**
- Renforcer la communication et l'information sur les aliments et améliorer la disponibilité des aliments nutritifs à travers la diversification de la production tenant compte la production de d'aliments nutritifs, l'intensification de la fortification à la base, la sensibilisation sur la consommation de micro-nutriments.

- Réviser la politique de taxation des aliments en taxant davantage les produits non-nutritifs, alléger les taxes sur les produits nutritifs.
- Mettre à l'échelle les transferts sociaux favorables à une alimentation nutritive et investir davantage dans la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes.

Annexes

Annexes 1 : Termes de références étude sur les systèmes alimentaires pour une alimentation saine, nutritive et abordable en AO/Sahel



Etude Systèmes
alimentaires pour une

Annexes 2 : Concept note atelier de consultation



Rapport consultation
régionale_Etude syste conceptuelle VF 1.pdf



ACF Note
régionale_Etude syste conceptuelle VF 1.pdf

Objectifs du mini atelier national

- Sélectionner les produits alimentaires à analyser;
- Cartographier les systèmes alimentaires;
- Analyser la performance et la dynamiques des systèmes alimentaires;
- Identifier les leviers d'action pour une transformation inclusive et durable des systèmes alimentaires

Heure	Jour 1	Jour 2
08:30 – 09:00	Présentation et mot de bienvenue	Récapitulatif de la journée 1 et questions / réponses
09:00 – 09:30	Rappel des objectifs de l'étude Partage agenda et livrables de l'atelier	Cartographie thématique (et géographiques) par produit : disponibilité, prix et stabilité des approvisionnements.
09:30 – 10:00	Sélection des produits alimentaires à analyser	
10:00 – 10:30	Travaux de groupe : cartographie géographique des systèmes de production et d'approvisionnement (par produit)	Mise en commun des cartes thématiques (et géographiques) et identification de la tendance générale de la performance des systèmes alimentaires
10:30 – 11:00	Pause	Pause
11:00 – 11:30	Restitution par produit / groupe de produit	Cartographie thématique et fonctionnelle : disponibilité, prix et stabilité, la qualité nutritive par produit alimentaire (focus sur les services et les politiques)
11:30 – 12:00	Mise en commun des cartes géographiques utilisant différentes couleurs	Cartographie thématique et fonctionnelle : mise en commun et échange sur les tendances alimentaires (focus sur les services et les politiques)
12:00 – 12:30	Cartographie fonctionnelle rapide d'un produit (plénière / mise en train)	Echange sur les tendances et trajectoires des systèmes alimentaires, identification des contraintes critiques et opportunités.
12:30 – 14:00	Pause déjeuner	Pause déjeuner
14:00 – 15:00	Travaux de groupe : cartographie fonctionnelle des systèmes de production et d'approvisionnement (par produit)	Leviers d'action pour une transformation inclusive et durable des systèmes alimentaires (matrice de priorisation des actions)
15:00 – 15:45	Mise en commun des cartes fonctionnelles : carte de base des systèmes alimentaires (identifiant les sous-systèmes liés à des types d'acteurs)	
16:00 – 16:30	Question / réponse et clôture de la journée	Conclusion et clôture de l'atelier

Consignes mini atelier, outil de cartographie

1. Sélectionner les produits alimentaires à analyser

- Une céréale locale (mil ou sorgho) / Une céréale cultivée mondialement (maïs?)
- Une légumineuse ou haricot, Légumes
- Viande rouge, poulet,
- Lait, Oeuf

2. Cartographier et analyser la performance des systèmes alimentaires

Cartographie géographique

- Utiliser la carte pays pour localiser les différents segments des chaînes de production et d'approvisionnement par produit alimentaire (travaux de groupe).
- Analyser l'évolution des indicateurs de performance en utilisant les questions et la liste d'indicateurs fournie
- Restituer et consolider les cartes par produit alimentaire (travaux de groupe).
- Recenser les acteurs, les fonctions et les interrelations (plénière).

Consignes mini atelier, outil de cartographie

Carte fonctionnelle

Dessiner:

- au milieu de la feuille (diapositive) la chaîne de production et d'approvisionnement (fonction, acteurs, interrelations)
- en bas les services d'appui (formation, crédit, contrôle qualité, etc.)
- et en haut les facteurs de l'environnement de la chaîne de production et d'approvisionnement (politique, coordination, climat, recherche, sécurité, etc.) ainsi que l'objectif ultime d'alimentation saine et nutritive.
- Consolider les analyses sur une carte de base (plénière)
- Consolider les différentes cartes tout en identifiant les sous systèmes alimentaires
- Développer des cartes thématiques (travaux de groupe)
- Utiliser la carte de base pour développer des cartes thématiques: disponibilité, l'accès physique et économique, la stabilité des approvisionnements, la qualité des aliments, le baromètre de la gouvernance des systèmes alimentaires. Le diapositive suivant propose une série d'indicateurs à documenter par pays

3. Echange sur les tendances et trajectoires des systèmes alimentaires, identification des contraintes critiques et opportunités (plénière)

4. Leviers d'action pour une transformation inclusive et durable des systèmes alimentaires (matrice de priorisation des actions)

Consignes mini atelier, outil de cartographie (indicateurs)

Axe 1 : chaîne de valeur et d'approvisionnement

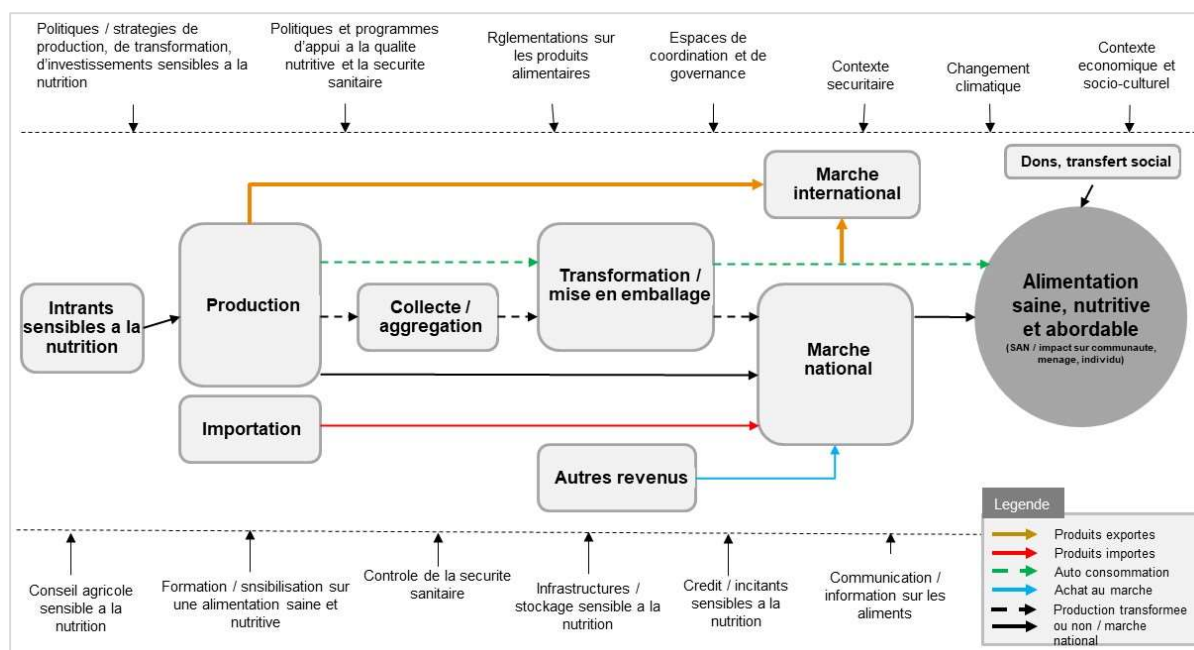
- Système de production et d'approvisionnement: rendement et production par tête personne, proportion import / export et balance commerciale;
- Stockage et distribution : pertes post-récoltes

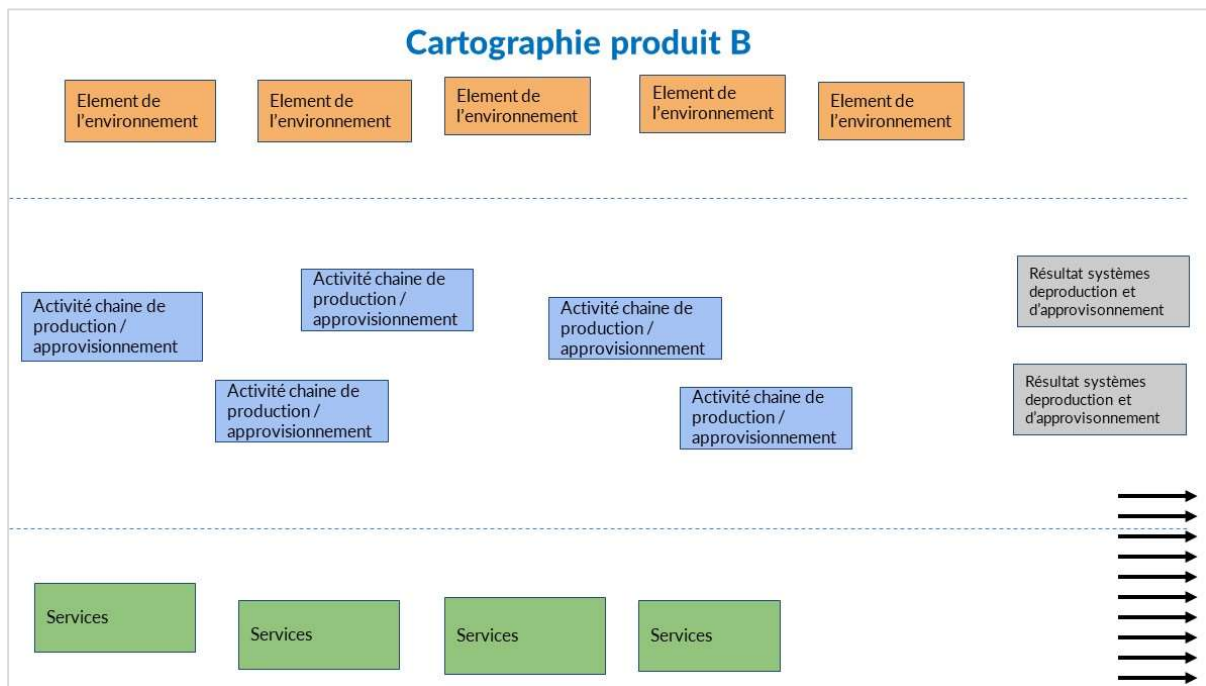
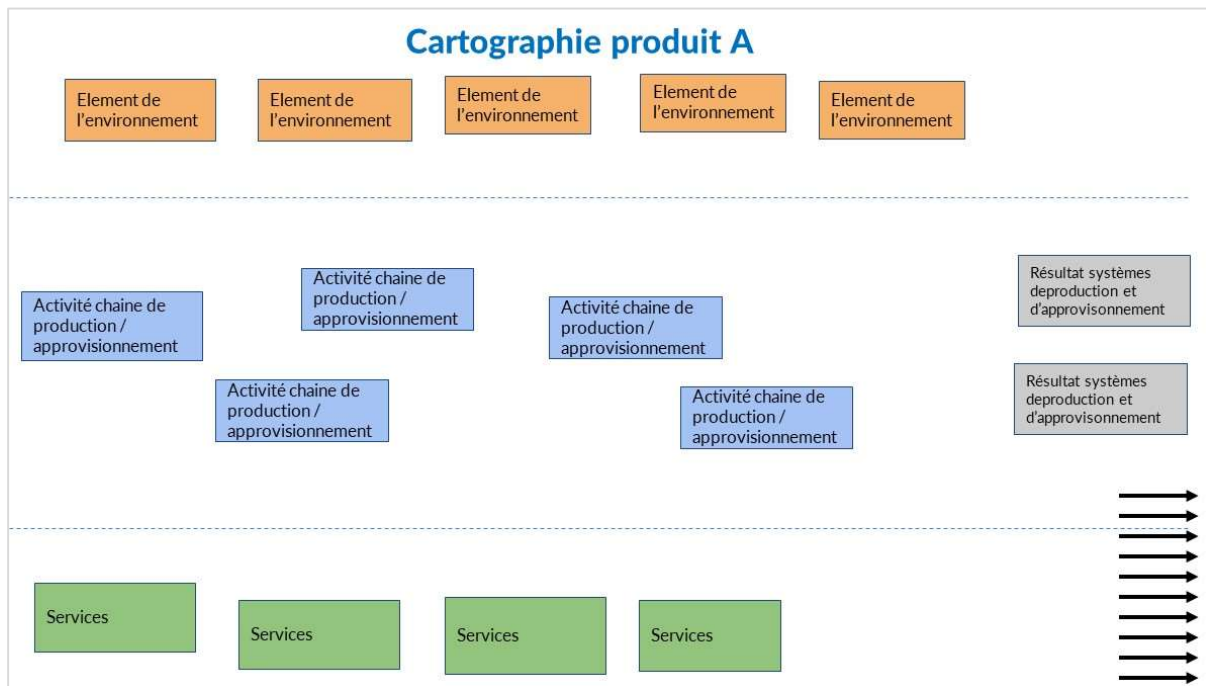
Axe 2 : Environnement des systèmes alimentaires.

- Stockage et distribution : indice d'infrastructures ;
- Transformation et emballages : législation sur la fortification, incitation à l'investissement sur la transformation des produits locaux ;
- Vente de détails et marketing : taxes sur les produits sélectionnés ;
- Institution et politique : baromètre sur la gouvernance des systèmes alimentaires qui est une série d'indicateurs composites incluant l'existence de politiques, leur pertinence, et leur niveau de mise en œuvre).

Axe 3 : Régime alimentaire, sécurité alimentaire et nutritionnelle :

- Accès financier : % du budget familial consacré à l'alimentation ;
- Source d'énergie : % d'énergie fournie par les différents groupes d'aliments ;
- Consommation d'aliments nutritifs : quantité consommée en légumes, fruits, haricots, viande, poisson, œuf, lait ;
- Communication sur les aliments : information sur les produits alimentaires ;
- Sécurité alimentaire : % de population en insécurité alimentaire (phase 3-5 Cadre harmonisé), % de la population à risque (phase 2 Cadre harmonisé).





Outil 2 : check-list sur les standards de qualité

1. Disponibilité

- Quelle est la productivité et production nationale par produit ou groupe de produits? Par produit ou groupe de produits, quelle est la tendance de la production et de la productivité sur les 5 dernières années? Quels sont les facteurs qui influencent cette tendance?
- Quels sont les niveaux de pertes post-récoltes par produit ou groupe de produits? Comment évoluent le niveau de perte post-récoltes? Quels sont les facteurs qui influencent la tendance des pertes post-récoltes?
- Comment appréciez vous l'évolution de la transformation et du conditionnement du produit ou groupe de produits analysé? Quels sont les mesures à l'origine de l'évolution ou pas des investissements et innovations dans la transformation et le conditionnement des produits alimentaires?
- Quelle est le volume des importations et exportations par produits ou groupe de produits? Par produit ou groupe de produits, quelle est la tendance des importations et des exportations sur les 5 dernières années? Quelle est la tendance de la disponibilité par habitant pour chaque produit ou groupe de produit? Quelle est la tendance sur les 5 dernières années? Quels sont les facteurs qui influencent cette tendance? Comment évolue la balance commerciale et quels sont les facteurs d'influence?

2. Accès physique et économique

- Quelle est la quantité consommée par produit ou groupe de produit et par habitant? Comment la consommation évolue t'elle sur les 5 dernières années?
- Quel est le prix unitaire à la consommation par produit ou groupe de produits? Comment évolue le prix dans le temps? A quels facteurs peut on attribuer cette évolution? Comment évolue la capacité des consommateurs à acheter le produit ou le groupe de produit analysé?

Outil 2 : check-list sur les standards de qualité

3. Stabilité des approvisionnements

- Les produits analysés sont ils disponibles tout au long de l'année? Ou pour une saison spécifique?
- Existe t'il des zones ou le produit ou groupe de produit analysé ne sont pas disponible? Quelles en sont les raisons (défaut d'infrastructures / problème logistiques, insécurité, autres chocs)?

4. Qualité des aliments

- Comment appréciez vous la sécurité sanitaire et la qualité nutritive du produit ou groupe de produits analysés? Comment la sécurité sanitaire et la qualité nutritive évolue dans le temps?
- Existe-t-il des politiques de soutien à la qualité nutritive des aliments (fortification, incitation à l'investissement sur la mise en emballage des aliments)
- Quels sont les facteurs qui influencent la qualité nutritive?

5. Résilience

- Quel est le niveau de perte de productivité et de production du produit ou groupe de produits attribuables aux chocs climatiques? Comment évoluent ces niveaux de pertes sur les 5-10 dernières années?
- Quels sont les mesures de mitigation adoptées et leur efficacité?

Outil 3 : Outil d'analyse de la gouvernance des systèmes alimentaires

1. Vision

- Le pays dispose-t-il d'une vision nationale sur les systèmes alimentaires? Si oui décliné cette vision?
- Si non, en combinant la vision des secteurs contributifs majeurs, quelle serait la vision nationale sur les systèmes alimentaires? Quels sont les gaps à combler pour arriver à une vision ambitieuse sur les systèmes alimentaires?

2. Stratégie et programme conjoints?

- Existe-t-il une stratégie, un programme ou un plan d'action conjoint pour matérialiser cette vision?
- En combinant les stratégies, programmes et plans d'action des secteurs contributifs phares, quels sont les gaps à combler?
- Quelle stratégie pour combler ces gaps pour disposer d'une stratégie ou d'un plan de transformation souhaitée des systèmes alimentaires?

3. Plateforme de mise en œuvre et d'orientation

- Quelles sont les plateformes de coordination des secteurs contributifs existantes?
- Existe-t-il une plateforme de coordination, mise en œuvre et d'orientation des systèmes alimentaires?
- Quelle architecture institutionnelle suggérez-vous à cet effet si cela n'existe pas encore? Proposer plusieurs options et motiver vos choix?

4. Participation et redevabilité

- Quel est le niveau de participation des différents acteurs? Existé-t-ils des acteurs exclus?
- Existe-t-il un mécanisme de veille animé par la société civile?